

**PAGES
MANQUANTES**

LE PRIX COURANT

Revue Hebdomadaire

COMMERCE, FINANCE, INDUSTRIE, PROPRIÉTÉ FONCIÈRE, ASSURANCE.

Publié par ALFRED et HENRI LIONAIS, éditeurs-proprétaires, au No 25 rue St-Gabriel, Montréal, Téléphone Bell Main 2547, Boîte de Poste 917. Abonnement : Montréal et Banlieue, \$2.00; Canada et Etats-Unis, \$1.50; France et Union Postale, 15 francs. L'abonnement est considéré comme renouvelé, à moins d'avis contraire au moins 15 jours avant l'expiration, et ne cessera que sur un avis par écrit, adressé au bureau même du journal. Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications simplement comme suit : LE PRIX COURANT, MONTRÉAL, CAN.

VOL. XXX

VENDREDI, 21 DÉCEMBRE 1900

No 12



Le résultat des élections de la Dominion Commercial Travelers Association a été annoncé samedi soir, au Karn Hall, au milieu de l'enthousiasme d'une nombreuse assistance.

Président : M. T. L. Paton, élu par 2,297 voix, contre 949 voix remportées par son adversaire, M. Croil.

Vice-président : M. J. E. Robinson, élu sans opposition.

Secrétaire : M. A. E. Wadsworth, réélu.

Trésorier : M. G. E. N. Dougall.

Directeurs : MM. L. O. Demers, Gus. Tassé, R. Booth, A. R. Colvin et J. W. Ramsay.

L'effectif de l'Association des Commis-Voyageurs se décompose aujourd'hui comme suit :

Commis-voyageurs.....	3,130
Membres associés.....	356
Membres honoraires à vie.....	7

Total..... 3,493

577 nouveaux membres ont été enrôlés cette année.

Les revenus se sont élevés à \$43,329.40, dont \$8,384.15 représentent l'intérêt du capital consolidé. Le surplus a été de \$5,341.80, portant le capital au chiffre de \$174,714.74.

32 membres sont décédés et l'Association a dû payer \$33,800 en bénéfices mortuaires en 1900.

Cinq prêts divers, constituant une somme de \$28,500, ont été faits sur première hypothèque.

Deux prêts de \$13,000 et \$3,000 ont été retirés, puis placés de nouveau. Le total des argents prêtés sur première hypothèque s'élève à \$157,500.

Le C. P. R. a consenti à réduire les taux de passage dans le Manitoba

de 3 cents à 2½ cents par mille pour les membres de l'Association.

L'Allemagne paraît décidée à entreprendre une lutte douanière sérieuse contre les Etats-Unis. En effet, le comte Kanitz, M. Lieber et plusieurs autres députés de différents groupes, viennent de déposer au bureau du Reichstag une motion tendant à modifier de la façon suivante le texte du paragraphe 6 de la loi du 15 juillet 1879 sur les tarifs douaniers :

“ Les produits soumis à des droits de douane, qui proviennent de pays où les produits allemands sont taxés en douane suivant leur valeur, peuvent, dans la mesure où les dispositions des traités ne s'y opposent pas, être soumis, non plus au droit d'entrée fixé par les tarifs, mais à un droit déterminé d'après leur valeur.

Il faudrait, par suite, transformer la liste des droits d'entrée établis par les tarifs en une liste des centièmes des valeurs des marchandises, lesquelles valeurs doivent être établies chaque année par l'Office de statistique.

Si l'estimation qui sera faite par les autorités douanières de la valeur d'un produit importé est supérieure à la valeur précédemment reconnue à ce produit, c'est la valeur la plus haute que l'on devra prendre comme base d'application.

Les produits soumis aux droits de douane qui proviennent d'Etats où les navires ou les produits allemands jouissent d'un traitement moins favorable que ceux d'autres Etats, peuvent, dans la mesure où les dispositions des traités ne s'y opposent pas, être l'objet du droit d'entrée fixé par les tarifs ou du montant du droit de douane basé sur la valeur des produits.

Dans les mêmes conditions, les produits que les tarifs ne frappent d'aucun droit peuvent être frappés

d'un droit pouvant atteindre 40 p. c. de leur valeur.

Le prélèvement des droits basés sur la valeur et celui des surtaxes sera prescrit sur une ordonnance impériale après approbation du Conseil fédéral.

Cette ordonnance devra être soumise au Reichstag immédiatement, ou bien s'il n'est pas réuni, dès que commencera la prochaine session. Si le Reichstag ne ratifie pas cette ordonnance, elle cesse d'être appliquée.”

Les modifications proposées se résument ainsi : la surtaxe de 200 p. c. remplace la surtaxe de 100 p. c. inscrite dans le tarif actuel ; le droit de 40 p. c. appliqué à des produits, en général, remplace le taux de 20 p. c. dans le régime en vigueur.

Recette pour supplimer la faim : Elle aurait été employée par le philosophe Epiménide qui, dit-on vécut cinquante ans dans une caverne sans que le vulgaire sût au juste ce qu'il pouvait bien manger.

On fait cuire de la seille ou de l'oignon. On hache très menu, on mélange avec un cinquième de sésame et environ un quinziesme de pavot. On broie le tout ensemble, en ajoutant un peu de miel et l'on en fait des boulettes de la grosseur d'une forte olive. En prenant une de ces boulettes vers huit heures et une autre vers quatre heures, on ne saurait souffrir de la faim.

L'Association des fabricants mont-réalais s'est fusionnée avec l'Association des Fabricants canadiens.

La prochaine réunion annuelle de cette dernière association, aura lieu à Montréal. L'exécutif de l'association sera représentée à Montréal par le comité suivant :

MM. Frank Paul, président ; Wm McMaster, George Esplin, Paul Galibert, J. T. Hagar, W. Hooper, G. W. Sadler, Robert Munroe, J. J.

McGill, l'hon. J. D. Rolland, E. Macdougall, J. A. Pillow, J. Shearer, fils; A. H. Sims, W. W. Watson, C. R. Whitehead, C. C. Ballantyne, James Davidson, John McFarland, Henry Miles, Walter Roach.

L'Association des Manufacturiers Canadiens est fortement opposée à l'établissement des droits de douane sur les articles de provenance allemande. Elle se propose ensuite de demander l'abolition ou l'amendement des lois fédérales et provinciales qui obligent les compagnies manufacturières à se munir d'une charte corporative avant de commencer leurs opérations.

Le "roi du cuivre," M. Marcus Daly, dont on a annoncé la mort, était l'un des types les plus curieux de cette extraordinaire race des "rois américains."

Il avait vingt fois, avec une audace qu'on nommerait ailleurs une folle témérité, risqué sa fortune dans des spéculations sur les métaux, et particulièrement sur les cuivres, qui lui réussirent toujours. Sa chance, bien qu'elle fût servie par une vive intelligence des affaires, était telle qu'elle émerveillait tous ses collègues américains, gens que peu de choses étonnent. Il faut d'ailleurs remarquer que, pour un roi du cuivre, de l'or ou du blé, des milliers de prétendants malheureux viennent grossir les rangs des sans-fortune américains.

C'est près de trois cents millions, dit-on, que le "roi du cuivre" avait conquis, avec son titre, pendant sa vie.

Nouvelle manière d'anesthésier. Du *New-York Herald*: La méthode consistant à injecter de la cocaïne dans l'épine dorsale, pour insensibiliser le malade pendant une opération chirurgicale, vient d'être appliquée avec succès à l'hôpital du comté Cook.

Il s'agissait de l'amputation d'une jambe.

Ce n'est que dix minutes avant la fin de l'opération que le patient accusa une tendance à l'évanouissement et, à ce moment, on lui administra une faible dose de chloroforme.

Autrement, pendant tout le reste du temps, le malade avait gardé sa pleine connaissance et déclarait qu'il ne sentait nullement le cou-teau. L'effet de la cocaïne était tellement persistant que l'engourdissement du moignon, après l'opération, dura une heure un quart.

Les chirurgiens déclarent que

l'état de l'opéré est des plus satisfaisants.

Les germes purs pour les fromages: La question de l'emploi des germes purs (ferments de culture purs) dans l'ensemencement des caillés de fromagerie, semble entrer véritablement dans le domaine de la pratique. C'est ainsi que M. Georges Berger, directeur du laboratoire des fromages à pâte molle, à la Ferté sous Jouarre (Seine-et-Marne), rend compte de ses récents résultats dans le *Journal de l'Agriculture*. Depuis quelque temps, il arrive à l'auteur de nombreuses demandes de renseignements sur l'application de sa méthode d'ensemencement des germes purs pour les fromages à pâte molle.

Depuis une première publication sur la fabrication du fromage de Brie, il a continué l'étude des autres fromages à pâte molle, coulommiers, camemberts, neufchâtels, fromages maigres, etc.

L'auteur est arrivé à cette certitude que, pour tous ces fromages, la mucédinée blanche (*Penicillium candidum*) et les deux microbes qu'il a découverts, surtout celui produisant le rouge, sont les agents indispensables à leur bonne qualité et à leur maturation normale. C'est par l'emploi de cultures pures de ces microorganismes, en faisant varier leurs proportions pour chaque sorte de fromage, que M. Georges Berger est arrivé à leur donner le maximum de qualité.

L'application de sa méthode consiste à stériliser les locaux, laiteries, caves, haloirs, au moyen d'un badigeon antiseptique qui détruit tous les ferments nuisibles et à ensemen-cer les caillés avec les microorganismes purs nécessaires à telle ou telle sorte de fromage.

L'auteur a eu la satisfaction de voir que, dans les grandes usines comme dans les plus petites fermes le succès a toujours été absolu.

C'est par la valeur immédiate que prennent sur les marchés les fromages traités par ces procédés, que M. Roger s'est rendu compte de l'efficacité de sa méthode. C'était, à coup sûr, la meilleure manière d'en connaître l'utilité au point de vue industriel.

L'autre jour un marchand d'œufs français, à Londres, déclarait qu'il ne pouvait plus garantir la fraîcheur des œufs de Normandie, les producteurs de ce pays ayant l'habitude de conserver les œufs pendant plusieurs mois pour les reven-

dre en novembre et décembre et surtout en décembre. Si ces œufs étaient vendus comme œufs de conserve, les affaires seraient loyales, mais les vendre comme œufs frais est une indigne tromperie qui réagit sérieusement sur les producteurs, détruisant la confiance et diminuant le prix.

Grocer.

On sait que les chapeaux des dames, au théâtre, ont toujours soulevé les réclamations des spectateurs placés derrière.

Or, l'autre jour, dans un théâtre de New-York, on vit arriver une dame élégamment habillée, ayant sur la tête une mignonne toque en velours surmontée d'une vraie montagne de plumes d'autruche. La jolie spectatrice prit place à l'orchestre. Déjà, on percevait des murmures de protestation parmi les spectateurs que leur mauvaise fortune avait placés derrière le chapeau malencontreux, lorsque d'un geste léger, l'élégante enleva la touffe de plumes, la déploya, fit sortir d'une gaine invisible un manche en ivoire et se servit de sa garniture de chapeau en guise d'éventail. La toque à elle seule était une merveille de goût.

A la fin de la représentation, l'ingénieuse inconnue repiqua sur sa coiffure son panache et quitta la salle aux applaudissements des spectateurs de l'orchestre.

La voilà la mode pratique!

Le Gouvernement japonais va adopter comme peine capitale la "suffocation." Ce supplice consiste à placer le condamné dans une chambre exigüe dont on expulse l'air par la machine pneumatique. Les parois sont munies d'une lucarne qui permet à l'exécuteur des hautes œuvres de suivre les progrès de l'opération. L'expulsion de l'air s'opère en une minute et quarante secondes. Un essai fait sur un gros chien du Saint-Bernard a montré qu'une minute et demie est nécessaire pour tuer l'animal, qui n'a paru ressentir aucune souffrance. Ce procédé est du reste, le même que celui qui est employé à la fourrière municipale de Marseille pour la suppression des chiens errants et capturés.

Le "Neishout" ou "Pteroxydon utile" est un bois ressemblant à l'acajou; il croît dans le Sud l'Afrique, il est de couleur brun-clair, très dur et d'une densité spécifique plus élevée que celle de l'eau; il se

polit aisément et peut s'employer dans la construction des docks, des piliers, des jetées, car il ne se détériore pas lorsqu'il est placé dans l'eau.

* **

Le gommier noir de la Californie, qui croît dans les forêts des Etats du Sud de l'Amérique du Nord est employé depuis deux ans, à l'essai, pour le pavage de quelques rues de Londres. Les résultats ont été très satisfaisants et l'on vient de l'adopter pour une autre période de dix années dans d'autres districts de la capitale. Il est de couleur très foncée ; très dur, ne tend pas à se gonfler ou à se rétrécir comme les autres bois employés jusqu'ici, et le prix de ce bois n'est pas aussi élevé que celui de ses concurrents.

* **

La Compagnie américaine *Oil Well Supply Co.*, de Philadelphie, avait installé à l'exposition de Vincennes un des Derricks qui servent à forer les puits à pétrole, et, pour que la leçon fût plus complète, elle l'a mis en action. Il ne s'agissait pas, bien entendu, de trouver du pétrole ; mais, pour que ce grand travail ne fût pas perdu, on résolut de le pousser jusqu'à une nappe d'eau jaillissante, de forer un puits artésien ; ce fut fait, et la Compagnie américaine, en enlevant son matériel, céda gracieusement cette source à la Ville de Paris, cadeau fort appréciable pour une ville toujours à la recherche de l'eau nécessaire à ses habitants.

On ne cherchait que de l'eau, et, si l'on en croit certains racontars, on aurait trouvé bien d'autres trésors ; notamment, à une profondeur insignifiante de 35 m., une couche d'excellent charbon de 2 m. de puissance. Un puits de 35 mètres., cela n'est rien à ouvrir ; si la chose est vraie, nous serons sans doute renseignés sous peu. Les sondes auraient aussi rapporté de nombreux fossiles trouvés dans les bancs de grès vert.

* **

M. J. A. Robitaille, marchand en gros, de la rue St-Paul, a été nommé marguillier à l'église Notre-Dame, dimanche après-midi, en remplacement de M. A. Vaillancourt, qui sort de charge, au mois de janvier.

Nous adressons à M. Robitaille nos sincères félicitations à l'occasion de sa nomination à ce poste honorifique.

* **

Un négociant en comestibles de Colchester, dont la maison est très

ancienne, laissa tomber une pièce de 1 couronne sur le plancher de sa boutique ; elle passa dans une fente du parquet. Pour la retrouver, il fit sauter la planche et quelle ne fut pas sa surprise de retrouver non seulement sa pièce de monnaie, mais toute une collection de monnaies de cuivre et d'argent, en parfait état de conservation, du règne de Guillaume IV et de Georges II. Le plus curieux est qu'une nichée de toutes jeunes souris montait la garde.—(*Grocers' Gazette*).

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE ET INDUSTRIELLE

Une application nouvelle du phonographe : la sirène parlante.— Le verre armé : cloisons transparentes incombustibles et de sûreté.— De l'utilité des appareils contre l'asphyxie pour la localisation des incendies dans les navires : le sac préservateur Debancheron.

Tout le monde connaît la sirène qui remplace avantageusement le sifflet ordinaire, en ce sens que son bruit est bien plus intense, bien plus caractéristique, et perce par conséquent les couches de brouillard d'une manière beaucoup plus effective. Mais elle présente non seulement l'inconvénient d'avoir un son absolument lugubre, qui affecte assez vivement les passagers, mais encore le tort de ne donner qu'une indication, toujours la même, un beuglement confus et uniforme. C'est pourquoi un inventeur anglais, M. Horace L. Shork, de Brighton, propose de la remplacer par une combinaison ingénieuse du mégaphone et du phonographe. Nous laissons, du reste, la responsabilité des détails qui suivent au *London Mail*.

L'idée de l'invention est la création d'un phonographe dont la puissance soit telle que les sons qu'il émet s'entendent à des kilomètres de distance ; et des expériences probantes auraient été faites à Brighton même, où le phonographe en question s'est entendu à une distance de 10 milles. L'essai se poursuivait à Devil's Dyke, dans la banlieue de Brighton, et l'instrument avait été placé sur le toit d'un atelier ; plusieurs personnes postées à 10 milles entendirent parfaitement les phrases criées par l'appareil, et un autre jour, par un vent favorable, on put atteindre une portée de 12 milles. Il est évidemment à supposer que sur l'eau, qui porte les sons, la distance franchie sera bien supérieure. L'appareil est en somme un phonographe dans lequel on dicte les pa-

roles, les phrases qu'il aura ensuite à répéter : l'enregistrement des sons est obtenu au moyen d'une aiguille de saphir qui se déplace tout comme le stylet du phonographe et qui vient inscrire les vibrations sonores sur un cylindre d'argent.

Comme dans le phonographe également, si, après l'inscription, on fait tourner le cylindre, après avoir, d'ailleurs, mis le stylet en relation avec une membrane parlante, ce stylet fait vibrer cette membrane suivant la profondeur des sillons où il s'enfonce, et il en résulte une émission d'ondes sonores qui reproduisent exactement les phases dictées. Bien entendu, et c'est là l'originalité de l'instrument, on a disposé le parleur de telle façon qu'il émette des sons d'une grande intensité, et de plus les sons s'échappent par un pavillon de 4 pieds de longueur qui produit l'effet d'un formidable amplificateur. Nous signalons la chose, mais nous la voudrions voir appliquée sur un bateau ou un phare. Dans le premier cas, elle peut donner des indications précieuses sur la route à suivre ; dans second, elle rendra bien plus claire la signification des signaux lumineux ou sonores.

Il y a déjà fort longtemps que nous avons signalé, dans la *Nature*, l'invention aux Etats-Unis de ce qu'on appelait du nom pittoresque de verre armé ; au moment où vous vous étendez le verre sur une plaque pour en faire une glace (car on ne pourrait recourir ici à la méthode de fabrication des vitres par étendage d'un cylindre coupé, suivant une de ses génératrices), noyez dans la masse un treillage métallique, de telle manière que le verre recouvre complètement le métal sur ses deux faces, et vous aurez le verre armé. Toutefois, il se présentait une difficulté dans la pratique : la dilatation et la contraction du verre et du métal qu'on employait, avaient des coefficients différents, et il en résultait des décollements et des dislocations qui rompaient l'union intime entre la substance englobante et la matière englobée. Par suite, les parois de verre armé, dont on avait pensé faire des toits, des châssis vitrés et incassables, des cloisons, etc., avaient perdu toute étanchéité à l'eau ou au gaz. Il fallait donc, pour que le verre armé rendît les services qu'on en attendait, qu'on trouvât des variétés de verre et d'acier ayant des coefficients de dilatation suffisamment voisins.

Une solution satisfaisante semble avoir été donnée au problème par

un verrier français des plus habiles, M. Appert, et des expériences fort concluantes ont été faites tout récemment à Londres. Elles montrent que, aux plus hautes températures pratiquement à craindre, le verre armé résiste sans aucune dissociation. On a construit un petit édifice en briques présentant une foule d'ouvertures toutes fermées, par de grands panneaux de verre armé; on a rempli la maisonnette de matériaux combustibles, on entassa tout autour une masse de matériaux du même genre, et on mit le feu avec force aspersions de pétrole.

Or, à la fin, quand le feu s'éteignit faute d'aliments, on put constater que, en dépit des jets de pompes qu'on avait dirigés sur certains points pour obtenir des refroidissements brusques, pourtant les panneaux de verre étaient absolument indemnes et la flamme n'avait pu faire brèche. Nous n'avons pas besoin d'insister pour montrer l'intérêt de cette nouvelle forme de verre: on en comprend immédiatement les applications multiples, notamment dans la construction et les aménagements intérieurs des bateaux, et cela d'autant plus que les grillages métalliques que l'on noie dans la masse du verre peuvent être assez solides pour résister même à une effraction.

.

Les incendies de navires sont malheureusement assez fréquents, et ils prennent d'autant plus de gravité qu'on ne peut pas descendre dans l'enceinte où l'incendie s'est déclaré et chercher à le localiser complètement pour le mieux combattre, simplement parce qu'on ne possède pas le moyen de pénétrer au milieu des fumées et des gaz asphyxiants. On a bien la ressource de recourir à un scaphandre (qu'on trouve pour ainsi dire toujours à bord d'un grand bateau), mais cet appareil, en dehors de l'eau, alourdi par trop l'homme chargé des recherches. Il faudrait avoir à sa disposition un appareil simple, léger et entourant seulement la tête de l'homme en question.

Un inventeur ingénieux, M. Th. Debaucheron, vient d'imaginer un dispositif assez pratique qui nous semble mériter d'être signalé. L'appareil se compose d'un sac fait d'une étoffe double et étanche dont on se coiffe complètement la tête en serrant la coulisse en caoutchouc; des deux étoffes du sac, l'une est ignifugée, ce qui est une bonne précaution puisqu'elle peut être en contact avec des gaz particulièrement

chauds, et même avec des étincelles; quant à l'imperméabilité, il est évidemment facile de trouver un endroit qui l'assure. A la hauteur des yeux, on a posé une lame de mica maintenue dans un cadre métallique, ce qui donne le moyen de voir suffisamment les objets extérieurs. A la hauteur de la bouche est une autre ouverture close par un tamis qui filtre l'air venant de l'extérieur. Le tamis, ou plutôt le filtre, est formé de coton, de laine cardée et de flanelle de feutre dédoublé; bien entendu, le tout est monté dans un cadre métallique dont la fermeture hermétique est assurée de plus par des bandes de peau de chamois. Mais ces précautions ne pouvaient pas suffire, car elles n'auraient point empêché l'air provenant du foyer de l'incendie de contenir une proportion plus ou moins forte d'acide carbonique, et, de plus, la respiration même de l'homme portant le sac est susceptible de donner lieu à une accumulation de ce même acide.

Aussi a-t-on prévu, à l'intérieur du cadre et près de la bouche, un récipient métallique renfermant des sels anglais et de la potasse. Il faut évidemment que la carbonatation de la potasse ne puisse pas se faire inutilement quand l'appareil n'est pas en service, et, pour éviter cela, il a suffi de disposer extérieurement (afin que le porteur du sac puisse le manœuvrer lui-même et sans difficulté) un petit bouton qui commande l'ouverture ou la fermeture du récipient en question.

Il paraît que ce dispositif a été soumis à un certain nombre d'essais et qu'il semble donner satisfaction, mais, bien entendu, pour un séjour relativement peu prolongé au milieu du foyer d'un incendie.

DANIEL BELLET.

Un char de Dattes

Signalons un arrivage de Dattes Hallowee chez MM. L. Chaput, Fils & Cie. Ce sont des fruits bien demandés à cette saison. Le fruit est très recommandable.

Le Café de Madame Huot

Cet excellent Café, de plus en plus goûté, a conquis une belle place sur le marché. Les consommateurs ont su l'apprécier et en ont fait un article de demande courante, qu'une publicité intelligente développe de jour en jour et de semaine en semaine. Les épiciers n'aiment pas accumuler sur leurs tablettes de marchandises dont la vente est lente et par conséquent peu profitable. Le Café de Madame Huot est toujours frais, son arôme est toujours exquis, parce qu'il ne moisit pas sur les tablettes des épiciers. On en fait, avec juste raison, les plus grands éloges. La maison E. D. Marceau en livre des quantités, tous les jours, au commerce.

LES BEURRES MARRÉS

Des expériences ont été organisées à la Station Expérimentale du Maryland, Etats-Unis, pour déterminer les causes de la marbrure des beurres.

Le premier essai fut fait sur le beurre provenant de 5 barattées. Chacun des cinq échantillons fut divisé en 2 lots dont chacun fut lavé avec des eaux de diverses températures: les premières à 50° F; les seconds à 35° à 40° F. Le lavage durait 1 minute. Après cela une portion de chaque lot fut travaillée pendant 3 minutes et l'autre pendant 4 minutes. Des 5 lots lavés avec de l'eau à 50° F. et travaillés pendant 3 minutes, 1 seul était légèrement marbré. Des 5 lots lavés à l'eau froide et travaillés pendant le même espace de temps, quatre étaient marbrés. Ce résultat est attribué à l'action moins complète du travail sur un beurre durci par le lavage à l'eau glacée.

Aucun des beurres travaillés pendant quatre minutes n'était marbré. Dans quatre essais supplémentaires on a recherché l'effet de l'eau froide. Après un séjour dans l'eau à 40° F. pendant 15 minutes, une portion de beurre était travaillée pendant 3 minutes, l'autre pendant 4 minutes. Le beurre travaillé pendant 4 minutes n'a présenté, dans aucun cas, aucune trace de marbrure, tandis que deux des beurres travaillés pendant 3 minutes étaient légèrement marbrés. Aucune différence matérielle n'a d'ailleurs été constatée entre les beurres qui ont séjourné 15 minutes dans l'eau et ceux qui n'y ont séjourné que 1 minute.

1re Conclusion: Les marbrures des beurres peuvent provenir de l'insuffisance du travail du beurre.

Dans le but de déterminer l'effet d'une distribution incomplète du sel, on a divisé en deux lots, immédiatement après le lavage, les beurres de 20 barattées.

Chaque échantillon du 1er lot fut salé et l'autre ne reçut aucune addition; tous les échantillons furent travaillés 1 minute et après cela placés dans la chambre frigorifique. Aucun des beurres non salés ne présenta de marbrure, tandis que les beurres salés étaient distinctement marbrés. On constata de plus, par le goût, que les portions les plus claires des beurres marbrés contenaient moins de sel que les portions plus colorées. Cette constatation a d'ailleurs été faite sur un grand nombre d'échantillons du commerce provenant d'origines diverses.

Deuxième conclusion : La marbrure peut provenir d'une répartition inégale du sel.

D'autres expériences furent établies pour déterminer si la coloration irrégulière ne provenait pas de l'action du sel sur la caséine du lait de beurre. Le résultat fut négatif.

FROMAGES VEGETAUX

Il est des fromages obtenus non avec le lait, mais avec un caséum végétal ou légumine, analogue par ses propriétés au caséum d'origine animale.

Les Chinois ont tiré parti de ce fait pour faire des fromages avec les graines du pois oléagineux, le *dolichos soja*, ou d'autres pois, des haricots, etc.

Voici comment M. Simon, ancien consul de Chine, décrit cette fabrication :

On fait gonfler les pois dans l'eau tiède une demi-journée (mieux vaut prolonger l'action de l'eau jusqu'à ce que les pois s'écrasent facilement sous l'ongle) ; on les broie à la meule, en ajoutant par petites cuillerées les pois et l'eau dans laquelle ils ont gonflé. On recueille la purée qui s'écoule et on la passe dans un linge placé sur un cadre de bois ; on chauffe le liquide qui s'écoule à environ 150° Fahr., puis on y ajoute du plâtre calciné en poudre (gros comme un œuf de petite dimension et même moins pour 6 lbs. de pois secs). On continue à chauffer en remuant. Quand le liquide commence à bouillir, on le retire avec une cuiller en bois et on le verse dans des moules garnis à l'intérieur d'un tissu assez lâche (les moules chinois sont formés d'un carré de 16 pouces de côté, sur 3 à 4 de hauteur) ; on recouvre le moule d'un linge, puis d'une planchette qu'on charge de pierres.

On laisse le fromage ressuyer une heure et demie et on peut le manger. Ces fromages préparés ainsi ne se conservent pas plus de deux jours en été ; pour les conserver un temps plus considérable, on les presse très fortement et on les aromatise par des plantes. Le fromage sec se mange frit dans du beurre ou de la graisse.

On peut saler ou sucrer les fromages frais.

Cerneaux

50 caisses de Cerneaux de la nouvelle récolte sont offertes par la maison L. Chaput, Fils & Cie. En avez-vous encore en stock ? c'est un article bien demandé en ce moment.

QUELQUES POINTS A NOTER

L'usage de vieux journaux quoique très restreint dans le commerce d'épicerie devrait complètement cesser.

Un épicier raconte qu'il a été fortement impressionné un jour par la remarque d'un de ses clients : " Je ne veux pas que vous enveloppiez mon beurre dans ce journal. Il m'arrive parfois en lisant mon journal d'éternuer dedans, vous pensez bien que je ne puis aimer que vous enveloppiez quoique ce soit dans un papier semblable."

Un bon moyen de réclame pour attirer l'attention des clients du voisinage est de distribuer des échantillons. Pour un épicier la chose est facile et peu coûteuse, s'il sait s'y prendre. Ainsi, par exemple, il peut s'entendre avec un fabricant de biscuits qui sera heureux d'entrer dans la combinaison qui donnera plus de publicité à ses marques. L'arrangement conclu et les biscuits reçus, faites imprimer quelques petites enveloppes du format des biscuits sur lesquelles vous indiquerez la qualité de l'échantillon, le prix habituel de la marchandise en faisant remarquer que pendant une semaine et afin de la faire apprécier vous la vendrez au prix réduit de...

Essayez de ce plan et prenez note du résultat. Vous verrez arriver chez vous des acheteurs que vous n'avez jamais vus. Ils remarqueront votre magasin, propre, bien pourvu de marchandises fraîches, à des prix raisonnables (s'ils le sont) et, bien que vous ne fassiez pas de profit sur votre vente de réclame, vous vous créerez une nouvelle clientèle qui vous sera profitable.

Adoptez une signature invariable, de manière que votre banque reconnaisse le faux si quelque criminel imite votre signature.

Présentez les chèques sans retard à la banque, ils doivent être convertis en espèces non pas demain, mais aujourd'hui.

Un chèque payable au porteur est payable à la personne qui le présente ; si vous le perdez ou s'il vous est volé et qu'il soit encaissé par celui qui l'a trouvé ou volé vous n'avez de recours contre personne.

Les chèques à ordre sont plus sûrs, ne faites que des chèques sem-

blables et demandez à vos clients de les faire payables à votre ordre, comme ils doivent être endossés par vous à l'encaissement, vous aurez toute sécurité.

Déposez vous-même votre argent en banque et faites vous-même vos feuilles de dépôt, ayez soin de les faire entrer dans votre livre de banque au moment où vous faites votre dépôt ; mais ne faites vous-même aucune entrée dans ce livre.

Autrefois, le marchand se croyait obligé de donner des étrennes à ses bons clients.

Il n'en est plus tout à fait de même aujourd'hui. Et c'est tant mieux que cette coutume onéreuse ait cessé ou soit en train de disparaître.

Le marchand ne doit rien à son client sinon que de lui fournir de la marchandise pour son argent. Qu'il le serve poliment, consciencieusement, ponctuellement, c'est tout ce que le client exige de son fournisseur ; c'est tout ce qu'il peut demander. Si vous voulez faire une bonne œuvre, donnez aux pauvres l'argent que vous auriez consacré aux petits cadeaux à faire aux clients. Les pauvres aussi ont besoin d'un peu de joie au moment des fêtes.

ATTIREZ LE CLIENT

C'est une vérité bien connue qu'une vitrine attrayante fait vendre la marchandise. Un épicier pratique en disposant sa vitrine avec goût en tirera un profit certain, aussi bien que tout autre commerçant. L'époque des fêtes prête plus que tout autre à la décoration des vitrines ; une bonne partie des marchandises offertes en ce moment sont par elles-mêmes décoratives. C'est donc le temps plus que jamais pour ceux qui n'ont jamais apporté beaucoup d'attention à l'aspect extérieur de leurs vitrines de commencer à leur donner un cachet attrayant et engageant. Les résultats seront tels que le marchand continuera à faire de sa vitrine un engin de publicité peu coûteux.

Écoutez ce que dit un épicier dont le succès a couronné les efforts, au sujet de la valeur et de l'importance des expositions dans la vitrine comme moyen d'attirer la clientèle :

" Contrairement à la pratique habituelle, l'épicier de détail ne saurait trop améliorer ses méthodes d'attirer le client à son magasin. Celui qui n'est pas assez entrepre-

nant pour inventer ou copier les procédés employés pour amener le client met son concurrent en mesure de le devancer et dès que son concurrent est lancé, c'est chose difficile que de le surpasser. Comme tout épicier le sait, le premier pas pour obtenir un client est de le faire entrer dans le magasin, et comme c'est le premier pas, c'est aussi le plus important.

C'est un fait évident que le passant juge du genre et du volume de vos affaires par un coup d'œil jeté sur votre vitrine. Si elle est disposée avec goût, son impression est bonne; au contraire s'il n'y existe que de la confusion et que rien n'ait été disposé pour attirer l'attention d'un client possible, son impression sera que vos affaires sont conduites sans ordre, que vous manquez d'esprit d'entreprise et que votre magasin est destiné à ne s'emplier jamais.

Apprenez à arranger vos vitrines; faites un tour dans la ville; étudiez celles qui attirent votre regard; analysez-les; imitez-les; lisez les journaux de commerce dans lesquelles vous trouverez de temps à autre des idées nouvelles et pratiques sur le sujet; cela vous aidera grandement dans vos premiers efforts. Ce que vous aurez vu ou ce que vous aurez lu vous suggérera d'autres idées et, avant même que vous vous en aperceviez, vous aurez vous-même créé du nouveau dans le genre.

A ceux qui ne sont pas naturellement doués du don d'invention et de construction nécessaire pour attirer les regards du public, les remarques suivantes indiqués par une vieille expérience, seront utiles. Cultivez l'art de décorer vos vitrines. Evitez la confusion, changez aussi souvent que possible et que le changement soit frappant. Souvenez-vous que plus l'exposition dans la vitrine sera faite avec soin, plus profonde sera la conviction de ce qu'elle vaut.

Calendriers

Nous adressons nos sincères remerciements à MM. Hudon & Orsali pour leur superbe calendrier. Il n'y a pas de doute que la nombreuse clientèle de cette maison ne manquera pas d'apprécier l'envoi d'un exemplaire de cette artistique publication.

Du Scotch!—pour les Fêtes.

La vente du Scotch Whisky de la maison Ainslie augmente sensiblement en ce moment. Le fait est que cette liqueur est des plus présentables et il s'en consommera certainement des quantités à l'occasion de Noël, du jour de l'An, pour ne rien dire du jour des Rois. MM. L. Chaput, Fils et Cie, enregistrent de de bonnes commandes.

BEURRE ARTIFICIEL OU MARGARINE

Le beurre naturel étant beaucoup plus cher que la plupart des graisses animales ou végétales, il n'est pas étonnant que les fraudeurs aient cherché là une occasion d'exercer leur coupable industrie. Et, en effet, depuis longtemps le suif a été employé pour ce genre de fraude. Ce n'est qu'après 1870, lorsque la margarine fut découverte et exploitée industriellement, que le beurre subit de nombreuses additions de ce corps gras. On en est même arrivé à fabriquer des margarines qui, grâce à une addition de lait ou de beurre, sont vendues comme beurres sur les marchés.

Les graisses solides sont un mélange de glycérides à acide gras fixes et insolubles; tel est le suif, composé de stéarine, de margarine et d'oléine.

Le beurre est composé: 10 de glycérides à acides gras fixes et insolubles, la margarine et l'oléine; 20 de glycérides à acides gras, volatils et solubles, la butyrine, la caprine, la caproïne et la capryline.

La fabrication du beurre artificiel, d'après le procédé de Mège-Mouriès, consiste à prendre un corps gras solide et à en séparer la stéarine; les deux principes gras restants, la margarine et l'oléine, constituent une oléo-margarine que l'on désigne communément sous le nom de margarine.

La stéarine ne fond qu'à 114°, la margarine à 47° et l'oléine est liquide à la température ordinaire, même encore à 32°.

La matière première généralement employée est le suif de bœuf tel qu'il a été levé à l'abattoir, ce qu'on appelle le suif en branches. Il est d'abord lavé, puis coupé, haché, déchiqueté en pulpe menue et enfin jeté avec de l'eau dans une cuve où il est soumis à une température de 157 à 176°. On décante dans une chaudière en tôle chauffée au bain-marie, puis de là dans des baquets ou moulots d'une contenance de 66 lbs maintenus à 90° pendant vingt-quatre heures, afin d'obtenir la solidification ou cristallisation de la matière grasse.

Le contenu des moulots est ensuite divisé en morceaux d'environ 2 lbs enveloppés dans des carrés de toile de 3 pieds sur 3 pieds disposés en sacs plats et placés quatre par quatre sur des plaques de tôle chauffées; ces plaques ainsi chargées, sont entassées les unes sur les autres par groupes de vingt à trente sous le plateau d'une presse hydraulique

pouvant fournir une pression de 100 lbs par mètre carré. L'oléo-margarine s'écoule; elle est recueillie dans des tonneaux où elle finit par se solidifier. On retire ainsi de 100 lbs de suif, environ 50 lbs d'oléo-margarine, 35 lbs de suif et 15 lbs de déchets. C'est ce produit qui sert de base aux beurres factices que l'on trouve dans le commerce. Voici une des méthodes de préparation: chauffer légèrement l'oléo, l'émulsionner avec du lait, chauffer à part du lait caillé naturellement, verser le tout dans un baratte avec un peu d'huile d'arachide, destiné à abaisser le point de fusion, baratter, refroidir énergiquement, puis délayer et malaxer comme pour le beurre naturel. Ce produit, quoique moins digestible que le beurre, n'en constitue pas moins un produit sain et hygiénique que quantité de personnes exercées ont confondu avec le véritable beurre, surtout lorsqu'on a fait usage de ferments lactiques purs.

Néanmoins, ce produit n'a pas sous son vrai nom conquis la faveur du public, et la presque totalité de la margarine consommée est vendue pure ou mélangée au beurre, sous le nom de beurre naturel. Il est regrettable que l'usage n'ait pas consacré la consommation de la margarine sous son vrai nom, car ce produit fait une concurrence désastreuse au beurre. L'analyse chimique ne peut déceler dans les mélanges des quantités inférieures à 10 p. c. Comme ce genre de fraude n'est nullement profitable au consommateur, qui paie aussi cher que si c'était du beurre pur, la fabrication de la margarine n'est donc profitable qu'aux margariniers et à leurs clients qui pratiquent les mélanges frauduleux. On a prétendu que les usines à margarine rendent des services en achetant à des prix élevés les graisses de boucherie et les huiles sans valeur: c'est une erreur; les prix de ces denrées n'ont pas sensiblement augmenté. Puisque la margarine n'est pas acceptée par le public comme beurre factice, nous ne voyons pas qu'il y ait lieu d'en fabriquer, et les usines devraient être mises en demeure de fermer. La solution est radicale, mais rationnelle.

Aujourd'hui les beurres ordinaires sont à des prix égaux ou inférieurs à ceux de la margarine de qualité inférieure et ces prix n'ont guère de chances d'augmenter à cause du grand développement de l'industrie laitière dans le monde entier.

Les pouvoirs publics en quelques

pays, ont élaboré des lois sur la répression des fraudes dans la vente des beurres. Mais ces lois sont d'une application difficile, souvent impossible, car la fraude consiste surtout dans l'addition de margarine aux beurres naturels dans une proportion de moins de 10 p.c. que nos procédés d'analyse ne nous permettent pas de déceler avec certitude.

Comme, en fait de fraudes il n'y a pas d'autre frein que la loi, et que dans le cas actuel elle est impuissante, certains margariniers s'en donnent à cœur joie. Ils se procurent des graisses de toutes provenances, d'animaux morts par suite de maladies contagieuses, de débris de clos d'équarrissage, de graisse en décomposition, où fourmillent les asticots; tout cela est jeté dans la chaudière, et d'après ce principe que le feu purifie tout, la margarine ainsi obtenue est servie comme beurre de table! Ces graisses n'étant pas chauffées au delà de 167°, Fahr. ne sont nullement exemptes de germes de maladies; et puis aucun amateur de beurre ne consentirait, s'il le savait, à se servir d'un aliment provenant de sources aussi répugnantes!

Aussi n'avons nous qu'à nous réjouir de ce que la fabrication, l'importation et la vente de la margarine soient interdites au Canada.

LA SUPPRESSION DES TIMBRES-POSTE

Les meilleures choses n'ont qu'un temps en ce bas monde, et, sans cesse, le flot toujours mouvant du progrès recouvre le flot qui l'a précédé. C'est ainsi que les timbres-poste, dont l'invention fut un trait de génie, qui donna un si bel essor aux transactions commerciales et facilita si prodigieusement les relations sociales, sont appelés à disparaître très prochainement. *Sic transit gloria mundi.* Que les amateurs se hâtent de terminer leurs collections, ils pourront ensuite se croiser les bras.

Chose curieuse, en effet; nous en sommes arrivés à un état d'activité tellement fiévreuse, que ces petits carrés de papier, pourtant si légers, sont devenus une entrave, de sorte que leur suppression sera aussi favorable que le fut autrefois leur invention à la rapidité et à la facilité des relations.

Il faut, en effet, aller acheter ces timbres, les coller, porter ensuite les lettres à la boîte. Puis les employés de la poste apposent deux

ou trois cachets sur ces lettres pour oblitérer, mettre hors d'usage ces timbres, qui sont fabriqués avec tant de précautions minutieuses pour ne servir qu'un instant. C'est là autant de pertes, de complications et de lenteurs, qui passent inaperçues bien souvent, mais qui pèsent aux gens toujours affairés.

L'affranchissement par le timbre est surtout une entrave pour les journaux et revues d'un fort tirage. Aussi beaucoup de ces périodiques se sont-ils libérés de cette servitude en contractant un abonnement dont le prix est calculé d'après le tirage.

D'autre part, dans certaines localités, plusieurs personnes ont établi l'usage courant de ne plus affranchir leurs lettres, mais de remettre directement le montant de l'affranchissement au facteur, qui appose ensuite les timbres; pratique simple et rapide, mais qui ne saurait devenir universelle.

Du moins, tous ces faits semblent exprimer éloquemment le désir de voir l'usage des timbres remplacé par un système plus simple. Aussi le Post Office de Londres a-t-il mis la question à l'étude.

En effet, le progrès projeté consiste à remplacer le timbre volant par une simple estampille, un cachet qui sera apposé mécaniquement sur l'enveloppe par des appareils analogues aux distributeurs automatiques, placés dans les gares. Il suffira de déposer dans l'appareil avec la lettre les 2 sous, solde de l'affranchissement.

La suppression des timbres et des manipulations nécessaires pour les oblitérer permettra donc ainsi de réduire considérablement le nombre des employés.

Avec le nouveau système, nous n'aurons plus le souci d'acheter des timbres, de les coller sur l'enveloppe avant de porter les lettres à la boîte. Cette dernière opération seule restera de rigueur, et encore pour une faible minorité seulement. Dans chaque bureau de poste, la boîte aux lettres sera constituée par un appareil ou timbre enregistreur analogue au distributeur automatique. Je mets d'abord ma lettre dans la boîte, puis une pièce de 2 sous dans l'ouverture *ad hoc*. Je tire un anneau ou je tourne une manette, et le timbre est apposé sur l'enveloppe, qui tombe alors au fond de la boîte, et tout est dit.

Toute lettre introduite dans la boîte porte ainsi la marque authentique de son affranchissement. Et remarquez que le timbre ainsi apposé n'a pas besoin d'être oblitéré. Il ne pourra jamais servir une seconde

fois, puisqu'aucune lettre ne peut passer, qu'à la condition de payer les 2 sous qui lui ouvrent l'entrée de la boîte.

Ainsi rien de plus simple, de plus sûr, de plus rapide tout à la fois que ces automates.

Le timbreur automatique (pourvu que son déclenchement soit irréprochable) rendra impossible toute fraude de la part des particuliers. Pour éviter également les fraudes du côté des préposés aux postes et établir un contrôle rigoureux de l'argent encaissé, le timbreur automatique sera en même temps enregistreur. Il comptera et inscrira une à une sur un cadran chaque lettre reçue, chaque sou encaissé, absolument comme un compteur à gaz mesure et enregistre les pieds cubes dépensés. L'appareil enregistreur, scellé et fermé en présence de l'inspecteur, ne sera ouvert et ramené au zéro que devant lui, après l'établissement de la caisse.

Ainsi, toutes les fraudes seront rendues impossibles, et cela de la manière la plus simple.

Mais ceci est encore bien compliqué dans sa simplicité. On se fatiguerait vite à introduire des gros et des petits sous, à tirer un anneau. Il serait impossible aux maisons d'éducation, de commerce, aux banquiers, hôteliers, etc., de porter ainsi à estampiller des centaines de lettres. Bientôt, d'ailleurs, les caisses des bureaux de poste absorberaient toute la monnaie de billon au grand détriment de tous. Mais il y a mieux, et c'est là surtout que le système devient très pratique.

En effet, ces appareils timbreurs et enregistreurs peuvent être multipliés et répartis partout, autant que le besoin le demande, distribués aux maisons de commerce, banques, etc. Celles-ci peuvent ainsi estampiller leurs lettres à domicile, et le facteur qui apporte le courrier les emporte à chaque levée.

De plus, l'appareil peut, dans ce cas, se simplifier énormément. Plus n'est besoin de boîte qui reçoive et renferme les lettres estampillées, ni surtout, plus besoin de solder sou par sou l'affranchissement. Il suffit que l'appareil soit enregistreur, que chaque coup de timbre donné soit inscrit sur un cadran, qui donne à chaque instant la somme des lettres affranchies, comme le compteur à gaz les mètres cubes dépensés. L'instrument se réduit alors aux dimensions d'un timbre ou d'un cachet ordinaire, muni de son cadran enregistreur (analogue de tous points aux cylindres à chiffres des petits cachets, qui servent à la pagi-

Approvisionnez-vous

Pour le Temps des Fêtes

Voici des marques de haute réputation :

LE BYRRH

L'Apéritif du XXème Siècle.

Se recommande par ses vertus apéritives.

Le Cognac BOUTELLEAU

La Crème des Charentes !

Ne compte que des amis parmi les gourmets.

Le Whisky RODERICK DHU

Nectar Divin !

Une liqueur délicieuse.
Un bouquet exquis !

Le Whisky CORBY

Unique au monde !

La vieille boisson nationale qui met un rayon de soleil au cœur de tout bon Canadien !

AGENCE EXCLUSIVE AU CANADA :

HUDON, HEBERT & Cie

Montreal

nation des manuscrits, à la numérotation des billets de loterie, etc).

Lorsque le commerçant aura terminé et cacheté une lettre, il y apposera son timbre, et la lettre ainsi estampillée n'aura plus aucune manipulation à subir pour parvenir à destination. C'est le dernier degré de simplicité qui ne pourra être dépassé que le jour où l'Etat, père de famille, se chargera de porter les lettres gratis et franco.

L'appareil enregistreur, adapté à chacun de ces cachets, scellé et fermé, est remis au zéro seulement en présence de l'inspecteur ou au moins du directeur du bureau de poste, qui vient de temps en temps relever le chiffre inscrit et dresser la note. Ou bien plus simplement, lorsque le cadran enregistreur serait complètement rempli, l'appareil tout entier serait remis ainsi au bureau de poste, qui, sur le paiement de la note, en délivrerait un nouveau mis au zéro.

Si les particuliers veulent estampiller aussi leurs cartes à domicile, il leur faudra avoir trois appareils différents, comme au bureau de poste. Mais ces appareils très simples seront d'un prix si modique, ils seront si avantageux, que personne ne voudra s'en passer.

Il sera de toute nécessité alors d'avoir, pour chacune des trois sortes d'appareils, des timbres différents correspondant aux différentes taxes d'affranchissement, afin que les lettres ne puissent pas être estampillées avec le timbre d'une des taxes inférieures. Cette distinction de forme ou de couleur sera facile à établir comme on l'a vu plus haut.

Il faudra surtout que l'on ne puisse pas se servir de cachets analogues, non soumis au contrôle de la poste, ou au moins rendre ces cachets inutiles. Pour cela, leur forme pourrait être changée de temps en temps, mais il serait à la fois plus simple et plus sûr, comme le fait actuellement la poste pour oblitérer les timbres, de se servir d'une encre spéciale, dont les réactions caractéristiques révéleraient immédiatement l'authenticité ou la fraude de l'estampille. En outre, les cachets porteraient le nom de la maison, avec la date et au besoin le numéro d'ordre de la lettre estampillée, ou bien le bureau de poste d'arrivée conserverait l'usage de timbrer le dos de la lettre pour fixer les dates, ce qui empêcherait absolument de faire servir à nouveau les enveloppes déjà estampillées.

Il est facile, dès lors, de juger après ce court aperçu des projets

futurs, quels progrès ils apporteraient dans la facilité et la rapidité des correspondances. Il nous reste à appeler de tous nos vœux leur réalisation.

LE DEVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE DU FER AUX ETATS-UNIS

C'est en 1585 que furent découverts les premiers gisements de minerai de fer sur les bords du Roanoke, dans la Caroline du Nord, et Falling Creek, en Virginie, vit naître la première usine. Après trois ans de travaux préparatoires, les ouvrages déjà construits furent détruits par les Indiens en 1622 et les ouvriers massacrés. Ce n'est qu'environ un siècle plus tard qu'un nouvel essai fut tenté. La première usine établie dans des conditions de réussite fut celle de Lynn, dans le Massachusetts, avec l'aide de capitaux anglais et d'ouvriers anglais. En 1645, vingt cinq ans avant l'établissement de la colonie, et pendant un siècle l'Etat de Massachusetts, a été le siège principal de cette industrie aux Etats-Unis. En 1750, on commença à fabriquer de l'acier dans le Connecticut. Un siècle s'écoula entre la découverte du minerai et la fabrication du fer et un autre avant celle de l'acier. A l'heure présente, des mines du Minnesota aux usines de rails d'acier, une semaine suffit à la transformation.

Des mines connues au commencement du dix-huitième siècle, deux sont encore les plus importantes, tant sous le rapport de la quantité que sous celui de la qualité. Ce sont celles de Salisbury, dans le Connecticut, et de Cornwall, en Pennsylvanie. Les premières prirent de leur importance en 1731, et c'est de leur minerai que furent fabriqués les ancres, les canons et les mousquets en usage pendant la guerre de la Révolution. En 1735 commença l'exploitation des mines du Cornwall, qui pendant longtemps furent les plus riches du pays. Celles de Cranberry, dans la partie septentrionale de la Caroline du Nord, étaient connues dès la fin du siècle dernier, mais ce n'est qu'en 1830 que celles du Lac Supérieur furent découvertes, et leur exploitation ne commença qu'en 1845, en même temps que celles de l'Iron Mountain et du Pilot Knob, dans le Missouri. De l'expédition des minerais du Lac Supérieur aux hauts fourneaux de l'Est date le commencement de l'industrie du fer aux

Etats-Unis. Ces expéditions, jointes à l'emploi du charbon bitumineux et du coke dans la fabrication du fer, causèrent le transfert de cette industrie à l'ouest des Alleghanies, qui s'opéra de 1870 à 1880.

En 1870, les Etats qui produisaient la plus grande quantité de fer étaient la Pennsylvanie, le Michigan, New-York, New-Jersey, l'Ohio et le Missouri. Aucun autre n'atteignait le chiffre de 100,000 tonnes.

En 1872, les sources principales de minerai à l'ouest des Alleghanies étaient le Lac Supérieur, le Lac Champlain et la région de l'Iron Mountain. Pendant cette année-là, Pittsburg reçut de ces mines environ 175,000 tonnes.

En 1880, la production fut à peu près la même. Le recensement de 1879 porte la quantité extraite à 7,974,806 tonnes. Sept Etats entrent pour 90 p. 100 dans la production, mais le développement des mines du Sud commence à se produire.

Quoique jusqu'à cette époque les importations de minerai de fer n'eussent pas été fortes, proportionnellement parlant, elles avaient pris une place importante dans les questions de politique nationale concernant l'industrie du fer. Les hauts fourneaux de l'Est, qui fabriquaient le Bessemer et d'autre fer en saumon dans le voisinage de la côte de l'Atlantique, désiraient la matière première à bon marché. Les frets de mer étaient bas, les minerais espagnols de Bilbao et des ports de la Méditerranée se vendaient à bon marché, quoique riches et purs. Les navires transatlantiques, en quête de fret chargeant avec du grain, du coton, du bois, du pétrole dans les ports américains, pouvaient prendre ces minerais comme fret de retour à un prix à peu près égal à celui du ballast. De là la hausse naturelle, automatique, du fret, complètement indépendante des conditions industrielles et commerciales. D'autre part, les hauts fourneaux de l'Ouest ne pouvaient pas profiter de ce bon marché de la matière première, ayant à ajouter au premier prix celui du transport jusqu'à leurs usines. Pour ces raisons, l'Est et l'Ouest s'unirent pour faire ressortir l'importance du développement des ressources indigènes. Cependant, le prix des minerais de l'Ouest était élevé et on croyait généralement que les qualités requises pour la fabrication du Bessemer étaient épuisées ou sur le point de l'être. Avant 1879, les importations de minerai aux Etats-Unis ne dépassaient

Deux Stimulants de Qualité

Que tout marchand soucieux du soin de sa clientèle devrait avoir dans les rayons de son établissement.

LE CAFÉ DE Madame HUOT

Préparé d'après la formule acquise de Madame Huot propriétaire d'un hôtel de famille, célèbre à Paris, et qui a obtenu dans cette ville, **3 Médailles** et **plusieurs Premiers Prix**, combine la force et l'arôme des cafés les plus estimés des gourmets parisiens. Ce mélange ne contient que des **Cafés purs**. Canistres de 1 lb à 31c, 2 lbs à 30c par lb.

Le Thé Nectar

Mélange parfait des **Thés noirs** de **Ceylan**, des **Indes** et de la **Chine**. Une combinaison savante qui produit la richesse et le parfum délicat de liqueur et une boisson saine et rafraîchissante dans ses effets.

LE NECTAR N'A PAS SON EGAL.

Paquets en plomb à 21c, 26c, 38c et 45c, se détaillent à 26c, 35c, 50c et 60c. Boîtes de fantaisie de 1 lb à 32½c, 42½c et 50c. Boîtes de fantaisie de 3 lbs à \$1.50 la boîte.

CONDITIONS : 3% 30 JOURS.

E. D. MARCEAU, La Maison par Excellence pour les Thés, les Cafés et les Epices de haut grade en gros.
296 RUE ST-PAUL, MONTREAL.

MRS. HOLBROOK'S

Golden German Salad

Cet élégant condiment a été préparé, au début, dans notre établissement, sous la direction personnelle de Mme Holbrook, une ménagère accomplie et une cuisinière expérimentée.

Ce n'est pas une sauce pour la salade, mais un assaisonnement sous la forme d'une salade de légume et comme tel, il n'a pas son égal. Nous n'avons jamais auparavant produit un article qui ait reçu une approbation aussi universelle.

Empaqueté dans de jolies bouteilles de 18 oz. fermées dans le vide. Prix \$2.98 la douzaine.

New England Tomato Relish

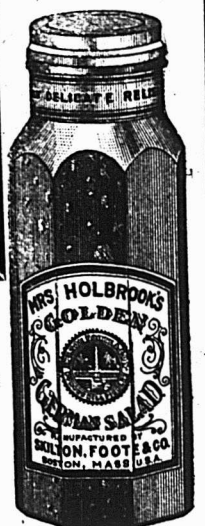
constitue ce qui s'est jamais fait de meilleur dans les préparations de tomates. Il est préparé avec des fruits frais, mûrs, d'après un procédé scientifiquement exact; on n'emploie aucune coloration artificielle quelconque. Il ajoute une délicieuse saveur à tous les mets avec lesquels on sert généralement des condiments de cette nature. C'est particulièrement l'article à employer avec les fèves au lard et les huitres cuites ou frites.

Empaqueté seulement dans des bouteilles d'une chopine complète, de forme triangulaire, avec couvercle se vissant, emballé avec goût. Prix: \$2.98 la douzaine.

SKILTON, FOOTE & CO., - - Boston, Mass.

AGENTS POUR LA PROVINCE DE QUEBEC:

THE FOREIGN CHEESE IMP. Co., 9, rue St-Pierre, Montreal.



Lorsque vous achetez l'un ou l'autre de ces articles, vous obtenez véritablement ce qu'on peut avoir de meilleur.

pas 100,000 tonnes par an, mais à dater de cette époque elles augmentèrent considérablement. En 1879, elles s'élevaient à 284,141 tonnes, en 1880 à 782,887, pour tomber en 1884 à 487,820 et en 1885 à 390,786.

Largement 15 0/0 des importations de 1875 le furent pour compte des hauts fourneaux de la Pennsylvanie, mais cet accroissement dans l'importation du minerai n'empêcha pas le développement des mines de l'Est, qui eut pour conséquence une baisse de 37½ p. c. en cinq ans sur le prix des minerais des Lacs.

De 1870 à 1880, le point le plus saillant dans la production du minerai fut l'augmentation de celles du Lac Supérieur, de la Pennsylvanie, de New-York et du New-Jersey. Les prix tombèrent de 12 dollars la tonne livrée à Cleveland, Ohio, en 1873, à 7 dollars 50 au commencement de 1875. Le développement de l'Ouest et la construction de voies ferrées stimulèrent la demande pour le minerai. Le mouvement du produit du Lac Supérieur, qui n'était en 1860 que de 114,400 tonnes, s'élevait en 1870 à 859,907 et en 1880 à 1,997,598.

Le fait que la consommation indigène du minerai de fer était, à cette époque, le double de la production des principales mines, explique le développement des intérêts miniers. La tendance à concentrer les usines dans une région et à réaliser des économies sur les frais de transport n'avait pas encore eu pour effet de fermer nombre de mines locales, qui ont depuis succombé devant la baisse du minerai. La balance des minerais indigènes provenait, à ce moment-là, de mines situées dans tous les Etats et Territoires qui produisaient le fer en saumon et qui étaient situés à proximité des hauts fourneaux. Il existait à cette date très peu d'Etats ou Territoires dans lesquels on n'avait pas découvert de mines de fer.

Chaque Etat cherchait alors à se rendre indépendant de son voisin, et de là d'innombrables essais d'exploitation de mines dans le but d'établir des hauts fourneaux dans la région même. Plus tard, on visa à consolider les intérêts miniers et manufacturiers. Sous l'empire de cette tendance, le mouvement vers l'exploitation se manifesta dans trois directions définies, comme le prouve la situation du minerai de fer vers 1885. La première fut le développement systématique des mines du Sud causé par les efforts des fabricants d'acier Bessemer pour découvrir de nouvelles sources où

ils pourraient trouver la qualité de minerai qui leur était nécessaire. La seconde, la réduction des droits d'entrée sur les minerais de fer de 20 p. c. à 75 cents par tonne à dater du 1er juillet 1883, afin de permettre l'importation des Bessemer que l'industrie tirait en grande quantité du Canada et de Cuba. Le troisième effet de la situation nouvelle fut l'influence de ces deux sources étrangères et des Etats du Sud sur les intérêts miniers de l'E-t. L'expérience du New-Jersey comme Etat producteur de minerai est une des preuves de la réduction dans la Nouvelle-Angleterre et ailleurs. C'est en 1884 que cet Etat atteignit son plus haut chiffre de production. Le géologue de l'Etat dit dans son rapport :

“ Le bas prix du minerai a été la cause d'une diminution dans la production et de la fermeture de nombre de mines. Les fortes et toujours croissantes importations d'Espagne et d'Afrique nuisent à nos mines depuis que ces espèces peuvent être délivrées à nos hauts fourneaux près de la côte à des prix inférieurs à ceux du New Jersey.” Evidemment, dès cette époque, l'industrie du fer et de l'acier avait posé les fondations nouvelles de son futur développement en se créant des ressources nouvelles et plus abondantes, et en augmentant la consommation des produits fabriqués à l'aide des bas prix du fer et de l'acier. En 1885, le fer en saumon tomba à 18 doll. la tonne et les rails d'acier se vendirent en moyenne à 28 doll. 50. Le progrès ne dépendait plus de l'entreprise locale, il suivait la ligne de l'obtention au meilleur marché possible de la matière première.

Sur 591 hauts fourneaux qui existaient aux Etats-Unis en 1885, les 315 éteints étaient généralement les plus anciens, les plus petits et ceux bâtis dans les localités les plus éloignées de la côte. Le mouvement de la fabrication du fer et de l'acier avait commencé à se concentrer sérieusement dans la direction des lieux de production les plus importants, mais si les usines étaient moins nombreuses, elles étaient de beaucoup plus importantes. Ce fait est la base de la concentration de cette industrie telle qu'elle existe aujourd'hui. Les localités principales restent les mêmes—la côte de l'Atlantique et le sud des Alleghanies.

Sur cette base, nous pouvons maintenant comparer les importations de minerai de fer avec la production indigène à dater de 1886. Cette année-là, les importa-

tions dépassèrent un million de tonnes et la production indigène atteignit le chiffre de 10 millions. En 1899, l'importation a été de 674,000 tonnes et la production de 24,683,173 tonnes.

L'existence de stocks de minerai aux mines est un facteur important dans le commerce. Dans les Etats du Sud ces stocks sont faibles parce que les hauts fourneaux sont peu éloignés et que les transports ne sont que rarement interrompus, contrairement à ce qui a lieu pour les lacs. Quand la navigation est fermée, la distribution cesse de ce fait, mais la production continue, ce qui cause une accumulation aux mines pendant quatre ou cinq mois de l'année. Au 31 décembre 1894, les stocks de cette nature représentaient 3,236,199 tonnes et en 1898, 2,846,457 tonnes. Ces stocks ne produisent pas, généralement parlant, l'effet ordinaire de surplus sur le prix du minerai parce qu'ils sont contrôlés par les grands usiniers. De plus, dans l'état actuel du développement des mines, celles-ci sont tellement grandes et le coût d'extraction est si faible, que l'on peut accumuler ces stocks sans frais assez importants pour qu'ils puissent augmenter le coût de la production.

En comparant les quantités importées et la production indigène, on voit que, pour le moment du moins, la compétition entre les deux sources est des plus restreintes et que les prix des deux produits ont une tendance marquée à conserver le même niveau.

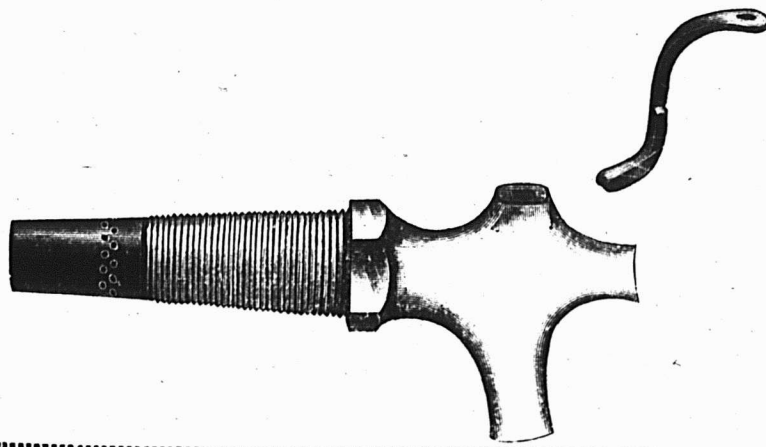
NOIRCISSEMENT DU CUIR

Difficulté à surmonter. — Traitement.

— Dosage. — Conseils.

Le noircissement du cuir est une occupation que peu d'ouvriers se soucient d'apprendre à fond. Lorsqu'il arrive que l'on veut noircir un lot de cuir, qui est resté quelque temps en magasin et qui est probablement couvert de moisissure, on s'aperçoit qu'en dépit d'un frottement répété, le noir ne prend pas, mais reste à la surface comme de l'eau jusqu'à ce que l'humidité traverse jusqu'au côté chair, formant des taches noires, tandis que sur la fleur se trouvent de grandes taches brunes où le noir n'a pas pris.

Afin de faire le noircissement facilement et bien, il faut ce qui suit : une pièce bien chauffée, un banc uni et de niveau, une brosse à frotter en soie de porc pour la mixture tinctoriale et une brosse plus molle pour



L. H. HEBERT

ALF JEANNOTTE.

Protection contre le Vol dans les Epiceries

Nous signalons à l'attention de nos lecteurs qui sont dans le commerce des vins, liqueurs et autres liquides en fûts, un système pratique de Robinet à l'épreuve du vol. Quand on songe au bas prix auquel il se vend et aux services que cet ingénieux appareil peut rendre, on se demande pourquoi tous les barils d'une épicerie ne sont pas munis du **McKENNA'S BURGLAR-PROOF LIQUOR COCK**.

Pour prix et autres informations s'adresser à

L. H. HEBERT, Importateur de Ferronnerie en gros
et de Quincaillerie

297 et 299, RUE ST-PAUL et **MONTREAL**
21, RUE ST-JEAN-BAPTISTE,

Une Maison Recommandable

J. K. ARMSBY & Co.

Succursales: NEW YORK
CHICAGO

SAN FRANCISCO

Succursales: BOSTON
PORTLAND
Maine.

Une des plus grandes, comme des plus honorables maisons faisant le commerce des fruits de Californie

Raisins-loose Muscatels, Naturels et Epépinés (seeded) 1-2-3 et 4 Couronnes. Boîtes de 50 lbs et Cartons de 12 ozs et 1 lb.

Raisins de Table, London Layers, Clusters, Crown Dehesas, Imperial. Boîtes de 20 lbs.

Raisins Sultana, Toutes les qualités. Naturels et nettoyés. Boîtes de 50 lbs, Cartons de 1 lb.

Pruneaux Santa Clara, $\frac{50}{60}$ — $\frac{70}{80}$ — $\frac{90}{100}$

Fruits Evaporés, Pêches, Abricots, Poires et Nectarines. En : acs et en boîtes de 25 et 50 lbs.

Demandez les marques de raisins épépinés (seeded) de J. K. A. & CO., et vous êtes assuré de recevoir les meilleures qualités à des prix raisonnables.

CARTONS 1 lb. — "Ruban Bleu," — "Etoile et Croissant," — "Couronne d'argent," — "A I" — et "Monopole."

CARTONS 12 ozs. — "Maximus," "Palmetto," Papillon."

Spécialité de Fruits en Conserves, 2½ lbs. Pêches, Poires, Cerises blanches, rouges et noires, Abricots, Raisins, Prunes blanches et rouges.

Vous trouverez ces marchandises chez les meilleurs Epiciers en Gros, du Marché.



La Cuisine pour les Fêtes

vous offre une chance de vendre à celles de vos pratiques qui aiment ce qu'il y a de mieux, du Soda à Pâte,

DWIGHT'S COW BRAND SODA (Soda Marque de la Vache)

John Dwight & Cie, 34 rue Yonge, Toronto

noircir (brosse à faire reluire les chaussures). Pour le traitement du cuir on se sert de soude, d'extraits de bois de campêche et de bois jaune des Antilles pâteux et de pyrolignite de fer.

On emploie la soude en faisant le jus à étendre sur le cuir et la quantité d'eau ou de jus de tan à employer en même temps dépend de l'épaisseur du cuir. La meilleure proportion est celle qui donne au jus un toucher lisse. On peut en ajouter un peu plus, à n'importe quel moment, si l'on s'aperçoit que les taches de graisse ne sont pas saponifiées.

Le jus colorant consiste en trois parties d'extrait de bois, en une partie d'extrait de bois jaune et en une quantité suffisante d'eau. L'extrait pâteux est préférable à celui en poudre parce qu'il est plus pur et qu'il se mélange plus rapidement avec l'eau. L'ouvrier lui-même peut faire le pyrolignite de fer en remplissant un tonneau de débris de fer propres et en les couvrant de vinaigre de bois (acide pyroligneux), au bout de deux semaines on retire la solution qui est prête à employer et on l'éclaircit en ajoutant un gallon d'eau pour chaque 2 gallons de pyrolignite.

Il faut faire disparaître du cuir à noircir toute graisse pouvant adhérer au côté chair, on l'étend alors sur toute sa longueur sur le banc, avec assez de largeur pour pouvoir frotter vigoureusement avec la brosse. On mouille alors le cuir et l'on applique le jus à frotter sur environ la moitié de sa longueur, puis l'on frotte à fond; il faut apporter une attention toute spéciale pour faire disparaître les taches de graisse. Avant de continuer le frottement, la portion déjà faite doit être de nouveau mouillée et laissée au repos jusqu'à ce que le reste du cuir déjà mouillé soit frotté et remouillé. On traite alors le reste du cuir de la même manière.

Il faut toujours avoir soin qu'il ne reste aucun tache de graisse sur le cuir; s'il en reste, il faut les mouiller à nouveau et frotter jusqu'à ce qu'elles aient entièrement disparu.

Le travail et la disparition des taches de graisse sont toujours facilités lorsque l'on mouille le cuir avant d'appliquer le jus à frotter. On applique alors le jus tinctorial avec une autre brosse puis l'on brosse bien.

L'application du pyrolignite de fer et le noircissement effectués, chacun avec des brosses différentes, le

travail devient facile, pourvu que le frottement soit fait intelligemment.

Il faut avoir soin, lorsque l'on travaille une peau trop grande pour être noircie d'un seul coup, de ne laisser le noir toucher aucune partie n'ayant pas été frottée. On peut arriver à ce but en faisant une raie avec la brosse à noircir, en dehors de laquelle le travail n'est pas à faire.

Il ne faut pas mélanger le jus à frotter avec le jus tinctorial, le mélange rend le travail plus difficile parce que les taches de graisse se trouvent recouvertes.

Dans la pratique, ce frottement peut être facilité en chauffant préalablement à fond le cuir. Lorsque l'on peut placer le banc servant au noircissement dans le voisinage de l'étuve, de manière que l'on puisse suspendre une peau dans l'étuve pendant qu'on en noircit une autre, le frottement se fait facilement.

Il ne faut pas essayer de garder chaud le jus à frotter.

Le noircissement ou le renoircissement de cuir couvert de moisissure peut être simplifié et bien fait, en mouillant à fond au moyen de jus à frotter puis en étendant dessus de la valonnée ou du myrobolam moulu et en frottant avec la même poudre, après quoi on peut noircir comme on le fait pour du cuir non moisi.

Les composés noircissants, introduits récemment avec succès, ne conviennent pas aux cuirs qui doivent être travaillés longtemps après avoir été noircis.

(Traduit du *Farberzeitung* pour *La Halle aux Cuirs*).

M. James Robertson

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. James Robertson, président de la Compagnie Anonyme James Robertson et l'un des principaux hommes d'affaires du Dominion, décédé mardi à midi, après une longue maladie, à l'âge de 69 ans.

M. Robertson, né en Ecosse de parents pauvres, avait réalisé à Montréal une grande fortune dans le commerce des métaux. La maison fondée par lui a des succursales à Toronto, Winnipeg, St-Jean (N.-B.) et Baltimore. A l'âge de 33 ans il avait épousé Mlle Morris, de Ste-Thérèse. Il laisse, outre sa femme, quatre fils—James, John, Charles et Alexander—et deux filles. C'était un homme d'une haute probité.

Portes et charnières qui grincent

Il n'est rien de plus insupportable et de plus agaçant qu'une porte qui grince sur ses gonds.

Si l'on endure ce bruit, il ne faut s'en prendre qu'à soi, car il suffit d'un peu de suif pour l'arrêter. N'avez-vous pas de suif sous la main, recourez à un peu de savon ou bien encore tout simplement à la plombagine, en frottant la fiche avec un crayon ordinaire, un peu tendre, et tout bruit disparaît à l'instant.

REVUE COMMERCIALE ET FINANCIERE

FINANCES

Montréal 20 décembre 1900.

La Bourse de Montréal est devenue plus active; une bonne partie des valeurs qui y sont cotées ont vu des transactions et presque toutes sont à des cours plus élevés que la semaine dernière.

Nous parlons ici des valeurs qui prêtent à la circulation, mais pour les actions de banque qui s'achètent comme placement, c'est plutôt le contraire qui a lieu.

Pour en revenir aux valeurs manipulées par les professionnels de la bourse, on pourrait se reporter à deux ou trois mois en arrière pour constater les différences plus que sensibles existant entre les cours actuels et ceux de la période noire. La hausse poussée comme elle l'a été depuis lors sur certaines valeurs est-elle solide, est-elle étayée sur une base sérieuse. Un avenir très prochain nous le dira sans doute.

Les valeurs suivantes sont celles sur lesquelles il s'est fait des ventes durant la semaine; les chiffres sont ceux obtenus à la dernière vente opérée pour chaque valeur:

C. P. R.....	89
Duluth (ord).....	6
“ (pref).....	16
Montreal Str. Ry.....	275
Twin City.....	69½
Toronto St. Ry.....	109½
Richelieu et Ontario.....	109
Halifax Tr. (bons).....	99
“ (actions).....	99
St John Ry.....	117½
Royal Electric.....	206½
Montreal Gas.....	209
Col. Cotton (actions).....
“ (bons).....
Dominion Cotton.....	88½
Montreal Cotton.....	135
Cable Comm. (actions) ex-div.....	165½
“ (bons).....	101
Dominion Coal, pref.....	109½
“ “ (bons).....
“ “ (ord).....
Intercolonial Coal.....	55
“ “ (pref).....	80
Montreal Telegraph.....	172½
Bell Telephone.....	173½
Laurentide Pulp.....	114
“ “ (bons).....
War Eagle.....	105
Centre Star.....
Payne.....	78
Republic.....	62
North Star.....
Montreal & London.....	6
Virtue.....	31
En valeurs de Banques, il a été vendu:	
Banque de Montreal.....	255½
“ Molson.....	190½
“ du Commerce.....	148½
“ d'Hochelega.....	129
“ de Québec.....	120
“ Ontario.....	124

COMMERCE

Le début de la semaine a été favorisé par une excellente température de saison; malheureusement, depuis deux jours, nous avons du dégel et ce changement ne peut être que défavorable aux affaires à tous les points de vue. Le froid revenant avant les fêtes, le commerce n'aurait pas les craintes qui l'assiègent aujourd'hui.

Téléphone Bell Main 2481.

Téléphone des Marchands 238.

Boîte de Poste 62.

N. F. BEDARD, MARCHAND ET COMMISSIONNAIRE EN **BEURRE, FROMAGE, ŒUFS, ETC.**
Et Négociant de Fournitures et Matériaux pour les Fromageries et Beurreries.

BOIS de BOITES a FROMAGE PROVENANT des MEILLEURS MOULINS d'ONTARIO.

Cotations spéciales pour quantité d'un char ou plus livrées dans toutes les parties de la province.

Canistre EMPIRE STATE Sans Rivale au Canada.

PRIX MODÉRÉS ET CONDITIONS FACILES.

N. F. BEDARD, 32-34 RUE FOUNDLING, MONTREAL.

164 rue St-Jacques
MONTREAL

ETABLIE EN
1858

Manufacture à
Cardinal, Ont.

53 Front St., East
TORONTO

Empois Enamel de Benson

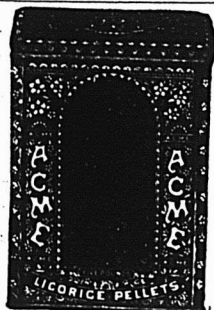
Un Empois
à l'Eau Froide

Voir notre Liste de Prix.

The Edwardsburg Starch Co.,

LIMITED.

FABRIQUE ET GARANTI
par
THE EDWARDSBURG STARCH CO., Limited.



Réglisse

en bâtons canelés Y. & S., paquets 80 à la boîte de bois; caisses de 20 boîtes, breveté 20 août 1899; une nouveauté unique et désirable en bâtons de réglisse. Réglisse en bâtons Y. & S. (ordinaire), boîtes de 5 lbs et en vrac, caisse de 25, 50 et 125 lbs net. Pastilles de réglisse Acme, boîtes de 5 lbs. et en Lozanges de réglisse Y. & S., boîtes de 5 lbs. et flacons de 5 lbs. Manhattan Wafers [Réglisse mou] empaqueté en boîtes de 2½ lbs., un délicieux bonbon en réglisse. Vendus par les droguistes en gros du Canada. Catalogue sur demande adressée aux manufacturiers.

Etablis en 1845.

YOUNG & SMYLLIE, Brooklyn, N.Y.

Le commerce de détail dans certaines lignes, avec un hiver avant commencé rudement et tôt s'est approvisionné un peu plus largement que de coutume et maintenant il faut vendre les marchandises. La saison ne peut être bonne pour ces marchands que si le dégel cesse rapidement. Quant au commerce des fêtes en général, il est d'autant plus brillant que la neige et le froid existent. Pour quoi? On n'en sait rien, mais l'expérience est là qui le prouve.

Une grève des charretiers d'une forte compagnie de camionnage est venue retarder les livraisons du commerce des gros qui se trouve obligé de chercher des charretiers partout où il en peut trouver quand il en trouve. C'est un contretemps fâcheux qu'une grève, mais celle-ci arrive bien mal à propos de toutes façons.

Une autre déconvenue est celle de la cessation des travaux un peu brusque du Syndicat Connors. Nous avons lieu de craindre que le port de Montréal ait à regretter que la construction des élévateurs dont le besoin se fait trop sentir, ait été concédée à ce syndicat.

La Commission du port nous semble décidée à ne pas laisser les choses traîner en longueur. Nous espérons qu'elle montrera quelque fermeté en la circonstance et qu'elle déploiera toute l'énergie voulue pour que le port ne soit pas à la merci d'un syndicat qui n'a déjà reçu que trop de faveurs pour l'exécution de son contrat.

Cuir et Peaux. — La situation est moins ferme; les tanneurs paient les peaux vertes meilleur marché. La baisse aux Etats-Unis a donné à réfléchir à la tannerie dont les membres, comme on le sait, s'entendent fort bien entre eux. Le cuir qui était rare tant que les prix étaient fermes, ne l'est plus. Les commerçants et manufacturiers qui tiraient la langue alors qu'ils avaient le plus besoin de matière première, en obtiennent autant qu'ils veulent maintenant que le calme est venu. Les prix des cuirs sont moins fermes, mais il n'y a pas baisse réelle.

Avec la baisse dans le prix des peaux vertes, il devrait y avoir logiquement baisse dans le prix du cuir dès que les peaux payées moins cher seront mises en œuvre. Mais ce n'est pas toujours la logique qui guide les tanneurs combinés.

Les prix des peaux de bœuf payés aux bouchers sont de 8, 7 et 6c pour les Nos 1, 2 et 3 respectivement.

Les autres peaux restent aux anciens prix de notre liste d'autre part.

Épicerie, Vins et Liqueurs — Toujours bonne demande en articles de fêtes pour les épiceries et pour la ligne des vins et liqueurs en général.

Les sucres ont une vente modérée; l'incertitude des cours, depuis quelque temps, rend les acheteurs prudents, ils n'achètent que pour leurs besoins immédiats.

Les mélasses sont toujours fermes et sans changement de prix.

Les pommes au gallon de la nouvelle récolte se vendent à \$1.80 la doz, au lieu de \$2.15 précédemment.

L'orge mouillée (pot barley) s'obtient maintenant à \$4 le quart et \$1.95 le sec.

Les fèves blanches ont une légère hausse, on les vend à la livre de 2½ à 3c.

Les chandelles de paraffine ont baissé de ½c à la lb, on cote de 11½ à 12c la lb.

Même baisse pour le câble Sisal dont les prix varient de 8½ à 10c.

Bien que la maison Eddy ait, comme nous l'avons annoncé, repris la fabrication des allumettes, elle ne livre pas les "Telephone" en ce moment; le commerce de gros n'en sera guère pourvu avant le mois de janvier.

Le soufre en poudre a subi une avance, on le vend de 2 à 3c la lb.

Fers, ferronneries et métaux. — Les prix sont

tenus fermes sur toute la ligne. Il est difficile de prévoir ce qui ressortira de la réunion des manufacturiers qui aura lieu au commencement de janvier; cependant, si nous en croyons certaine rumeur, l'Association considérerait la question d'une hausse sur les clous coupés. Nous donnons la rumeur pour ce qu'elle peut valoir, elle indiquerait cependant la fermeté de l'article.

Huiles, peintures et vernis. — L'huile canadienne de pétrole ordinaire est en baisse de ½c. On vend maintenant 16c le gallon au quart.

Baisse également sur les huiles de lin ¾ que nous cotons 80c pour l'huile crue et 83c pour l'huile bouillie; c'est 2c le gallon de moins que nos cotes précédentes.

L'essence de térébenthine recule également de 2c à 62c le gallon.

L'huile de ricin est à prix fermes.

Poissons. — Le marché est mieux approvisionné; nous maintenons nos anciens prix, sauf pour la morue pelée qui est en hausse à \$4.25 la caisse de 100 lbs.

Salaisons, Saindoux, etc. — Les prix sont stationnaires à notre liste d'autre part.

REVUE DES MARCHÉS

Montréal, le 20 déc. 1900.

Les derniers avis télégraphiques cotent comme suit les marchés d'Europe:

Blé en transit tranquille sans transactions: Mais ferme mais sans activité; chargements de blé de Walla Walla février et mars 28s 6d. Mais américain ex-navire 20s 9d; avoine canadienne mélangée janvier 15s 1½d.

Liverpool—Blé et mais disponibles soutenus. Blé de Californie Standard No 1 6s 2d à 6s 2½d. Blé du printemps No 2 6s 2½d à 6s 3d. Futurs: Blé terne, février 5s 11½d; mars 6s. Mais ferme, janvier 3s 10½d; mars 3s 9½d. Mais américain mélangé, nouveau 4s 1½d à 4s 2d.

Paris—Blé faible déc. 20.10, juin 21.30; farine, tranquille; déc. 26.00, juin 27.25.

On lit dans le *Marché Français* du 1er décembre 1900:

"Les premiers jours de cette semaine ont encore été marqués par des pluies abondantes, accompagnées d'une température douce, qui ont favorisé le développement des dernières céréales semées, mais qui ont également fait progresser les mauvaises herbes d'une manière quelque peu inquiétante. Depuis deux jours, le temps est heureusement plus sec et plus froid et la neige paraît même vouloir tomber; elle serait bien accueillie par toute la culture, qui, sans se plaindre positivement de ses récoltes, verrait généralement avec plaisir survenir une température plus rude."

Le marché de Chicago fermait, hier en hausse sur la nouvelle de pluies fâcheuses dans la république Argentine. Cependant comme le marché manquait d'animation et que les recettes de blé sur les points de livraison étaient fortes on prévoyait une réaction prochaine, d'autant plus que la demande du dehors était à peu près nulle.

Aujourd'hui, le marché a fermé à très peu de chose près aux cours d'hier, à peine ¼c de différence:

Blé: janvier, 70½ et mai 73; mais: janvier 37 et mai 36½; avoine: janvier 21½ et mai 23½c.

MARCHÉS CANADIENS

Nous lisons dans le *Commercial* de Winnipeg du 15 courant:

Le marché local est terne et sans transactions. La navigation des lacs est close et les arrivages de blé de l'Ouest sont en diminution. Jusqu'à présent peu de blé a été expédié par rail; la demande de l'Ontario est limitée et l'on ne pense pas encore à exporter. Voici les dernières cotes: No 1 dur 76¼c, No 2 72c, No 3 65c; No 3 du Nord, 61¼c; No 3 grossier 61c en magasin à Fort William.

Le marché de Montréal est tranquille. L'avoine en magasin est toujours aux anciens prix de notre liste, c'est-à-dire de 30 à 30½c.

On cote à la campagne sur rails: pois de 60 à 60½c; sarrasin de 50 à 50½c; orge No de 40 à 40½c et seigle de 47½ à 48c.

Les farines de blé ont une bonne demande locale aux anciens prix, sauf pour les straight rollers que nous cotons à des prix plus bas de 10 à 30c suivant qualités et marques.

Les issues de blé toujours en bonne demande restent aux anciens prix d'autre part.

Les farines d'avoine ont une demande modérée à prix un peu moins fermes. Nous cotons pour les bonnes qualités de \$3.30 à \$3.50 au baril et de \$1.60 à \$1.70 au sac.

FROMMAGE

MARCHÉ ANGLAIS

MM. Marples, Jones & Co. nous écrivent de Liverpool le 7 décembre 1900:

"Les fromages de fabrication d'été en bonne condition de 47s à 50s ont une demande modérée; il y a eu aussi un peu de spéculation sur les fromages doux de choix, d'octobre à 51s mais ceux de septembre sont toujours tranquilles. Les blancs et colorés "lightly skimmed" ont une certaine demande, mais les "skims" ordinaires ne sont pas demandés.

" Nous cotons :	s.	d.	s.	d.
Fine meaty night Skims.....	38	0	42	0
Blanc de choix, Canada et E.-U.	47	0	50	0
Coloré de choix, Canada et E.-U.	50	0	52	0
Blancs de choix septembre.....	52	0	53	0
Coloré " " " " " "	53	0	54	0

MARCHÉ DE MONTREAL

Les stocks du fromage d'arrière-saison sont presque complètement épuisés. La plus grande partie des 66,000 boîtes exportées depuis que la navigation du St-Laurent est fermée était de la fabrication d'octobre et de novembre. Bientôt il ne restera plus que les fromages de septembre qui, comme on le sait, ont été payés de bons prix aux producteurs. Les détenteurs, pour s'en dessaisir attendront une hausse que nous souhaitons sur le marché anglais; actuellement ils ne vendraient guère qu'à perte.

La cote est de 9½ à 10c, suivant qualité, pour le fromage d'arrière-saison.

BEURRE

MARCHÉ ANGLAIS

MM. Marples, Jones & Co. nous écrivent de Liverpool le 7 déc.

"Les qualités de choix, autres que les Danois, sont fermes et en bonne demande; mais les beurres Canadiens de crémères strictement parfaits sont actuellement en faible approvisionnement. Il n'y a toujours pas de demandes pour les ladders, et les qualités moyennes n'ont qu'un petit mouvement d'affaires.

" Nous cotons :	s.	s.
Imitation crémères, E.-U., choix.	72	à 75
Crémère, frais, E.-U., choix, boîtes nominal.....	96	à 100
Irlande, choix, boîtes.....	90	à 94
Crémère, canadien, choix, boîtes..	102	à 106
" " " " " " " " " " "	110	à 116
" " " " " " " " " "	110	à 125
Australie, choix, en boîtes.....	102	à 106
Nouv.-Zélande do	104	à 108



BERNIER & Cie

Marchands de Farines

Grains, Moulées, Graines de Semences,
Graines Fourragères, Etc.



Prix Spéciaux par quantité
de char ou pour char as-
sorti.

BUREAU ET ENTREPOT:

PRES DE LA CARE DU GRAND TRONC,

St-Hyacinthe

CORRESPONDANCE SOLLICITEE.

Marinades, Relishes et Gelées

— POUR LE —

Commerce de Noël.

Une des lignes qui ont une forte demande pendant la saison des Fêtes. — Assurez-vous que votre stock est bien assorti et assurez-vous que ce sont les produits de la

**MARQUE
"STERLING"**

que vous avez — si vous recherchez la meilleure classe de clientèle.

T. A. LYTLE & CO.

124 - 128, rue Richmond, Ouest,
TORONTO



The St. Lawrence Sugar Refining Co.

LIMITED

MONTREAL

Sucres Raffinés

Fabricant des
qualités les plus
choisies de . . .

JAUNES EFFLORESCENTS,
(BLOOMY
YELLOW)

CAFE NOIR,
(BRIGHT COFFEE
SUGARS)

PHENIX,
(Qualité suivant
le granulé)

GRANULÉS
"EXTRA STANDARD"

Les meilleurs sur le marché

CHAUSSURES POUR ENFANTS

Nous offrons au commerce l'assortiment le plus complet de chaussures pour enfants qu'il soit possible de réunir. — C'est notre unique spécialité.

Nous avons les chaussures à semelles souples pour bébés de 3 à 7 — 8 à 10 points.
Chaussures pour petits garçons, (Little Gents) . . . 8 à 10 points.
Chaussures pour garçons (Youths) . . . 11, 12 et 13 points.
" fillettes . . . 11 à 2 points.

American Shoe Co., New-York & Montreal

1744¹/₂ RUE NOTRE-DAME.



MARCHE DE MONTREAL

Les stocks ne sont pas très forts sur notre place et la demande locale est très satisfaisante. On paie le beurre de crèmerie, à la campagne de 21½ à 21¾c en grosses tinettes et 22c en petites tinettes.

Les beurres des townships de l'est obtiennent 20c, les beurres de fermes de 17 à 19c et les rouleaux de 19 à 20c.

ŒUFS

MM. Marples, Jones & Co, nous écrivent de Liverpool le 27 décembre :

Les œufs n'ont qu'une demande modérée. Les œufs canadiens sont abondants sur le marché.

Nous cotons : s d s d
Œufs frais du Canada et des

E.-U.....	7 9	à	8 6
“ conservés à la glycérine.	7 3	à	7 9
“ “ à la chaux....	7 0	à	7 6
“ “ frais d'Irlande.	12 0	à	13 0
“ “ du Continent.....	6 6	à	8 0

Peu d'arrivages sur le marché de Montréal avec bonne demande. Nous cotons : frais d'automne de 24 à 25c; conservés en glacière, de 18 à 20c; mirés, 16c et châtés de Montréal de 15½ à 16c la doz.

GIBIER ET VOLAILLES

Excellente demande, principalement pour les volailles. Le gibier moins abondant et une bonne demande pour les perdrix en a élevé le prix. On cote la paire 90c pour No 1 et 65c pour No 2. Les lièvres sont à 25c la paire. Le chevreuil n'arrive plus à vrai dire et bientôt on n'en pourra plus vendre dans le détail en vertu de la loi de chasse et pêche.

Mous cotons pour les volailles; poules et poulets de 6 à 7c; oies de 6 à 7c; canards de 7 à 8c. et dindes, en hausse, de 9½ à 10c la lb.

POMMES

MM. J. C. Houghton & Co, nous écrivent de Liverpool le 6 déc. 1900 :

“ Les pommes ont une demande active croissante, et les ventes d'hier des meilleures pommes du Maine et du Canada indiquent une avance de 3s à 4s sur les prix de la semaine dernière. Comme on pourrait s'y attendre à cette saison de l'année, les Newtowns Pippins de bonne qualité commandent de pleins prix. Les Newtons de Californie, en boîtes, dont l'approvisionnement dernièrement a été considérable, ont également bénéficié de l'amélioration dans la demande.

PRIX A L'ENCAN

Pommes	Vendredi		Lundi		Mercredi	
	nov. 30	dec. 1.	dec. 3.	dec. 5.	dec. 5.	dec. 5.
	s.d.	s.d.	s.d.	s.d.	s.d.	s.d.
Canadiennes, barils.						
Greening.....	11 6 16	3 14	3 14	9 10	9 29	0
Baldwin.....	11 9 15	0 13	0 14	6 14	0 19	3
Phoenix.....						
King.....					13 0 23	6
Ben Davis.....	11 9 12	9 10	6 13	3		
N. Spy.....	10 6 13	3			12 0 20	6
G. Russet.....	10 6 13	3 10	9 15	0 13	6 16	9
Cramberry.....						
Americaines.						
Greening.....	11 3 15	9			15 3 16	0
Baldwin.....	8 0 14	1 10	6 11	6 11	3 18	0
Kings.....	19 0 21	0				
Newtown Pippin.	16 9 20	0 11	9 29	6 17	3 30	0
Ben Davis.....					13 6 15	0
York Imperial....						
Winesap.....						
N. Spy.....	12 6 14	6				
Californic.						
Newtown Pippins	7 9 8	0 7	6 7	9 7	0 9	0

ARRIVAGES

Arrivages pour la semaine finissant le	Barils.
4 déc. 1900	33945
Arrivages antérieurs depuis le 1er juillet 1900.....	397415
Total des arrivages au 4 déc. 1900.....	431360
Du 1er juillet 1899 au 4 déc. 1899.....	356667

LÉGUMES

Les pommes de terre sont payées 47c les 90 lbs au char et on les détaille à 55c les 90 lbs.

Les prix des haricots triés à la main sont cotés de \$1.30 à \$1.50 par minot en lot de char complet.

On cote :

- Salade, de Waterloo, 50c la doz.
- Salade de Boston, de \$1.00 à \$1.10 la doz.
- Choux, de 25 à 30c la doz.
- Tomates de Waterloo, 30c la lb.
- Tomates de Floride, \$6.00 la boîte de 6 casseaux.
- Carottes, \$1.00 le quart.
- Navets, de 40c à 50c le sac.
- Radis, de 40 à 50c la doz.
- Choux-fleurs, de \$2.50 à \$4.50 la doz.
- Choux de Bruxelles, 25c la pinte.
- Fèves vertes, \$5.00 le quart.
- Céleri de Californie, \$4.50 la doz de paquets.
- Salsifis, 40c la doz de paquets.
- Epinards, \$3.00 le quart.
- Cresson, 60c doz. de paquets.
- Concombres, de \$2.00 à \$3.00 la doz.
- Aubergines, \$2.00 la doz.
- Céleri, 10c à 40c la doz. de paquets.
- Patates sucrées, de \$2.75 à \$4.00 le quart.
- Betteraves, 40c. la doz. de paquets.
- Oignons rouges, de \$1.75 à \$2.00, le baril.
- Oignons jaunes, de \$1.75 à \$2.00 le baril.
- Oignons d'Espagne au crate de 75 à 80c.
- Oignons d'Egypte, \$2.25 les 165 lbs.

FRUITS VERTS

Nous cotons :

- Ananas, 25c la pièce.
- Atocas, de \$6.00 à \$8.00 le quart.
- Bananes, de \$1.00 à \$2.00 le régime.
- Pommes, de \$1.50 à \$3.50 le quart.
- Oranges Seedlings, \$3.00 la caisse.
- Oranges du Mexique, de \$2.75 à \$3.00 la caisse.
- Oranges de la Jamaïque, \$5.50 le baril.
- Citrons de Messine, de \$2.25 à \$3.00 la caisse.
- Raisins de Malaga, de \$5.00 à \$6.00 le baril.

PORCS ABATTUS

L'arrivée d'une température plus douce et les recettes plus fortes de porcs abattus sont une gêne momentanée pour ce genre de commerce. La demande s'est ralentie et les prix sont moins fermes. Nous cotons de 7¼ à 7½c pour les porcs frais tués en excellente condition.

FOIN PRESSE ET FOURRAGES

MM. Hosmer, Robinson & Co., nous écrivent de Boston le 13 décembre 1900 :

Les arrivages pour la semaine dernière ont été 348 chars de foin et 12 chars de paille. 10 chars pour l'exportation.

Pendant les cinq jours correspondants de l'an dernier, 356 chars de foin et 38 chars de paille, 40 chars de ce foin destiné à l'exportation.

Le foin et la paille sont en bonne demande et le marché est en condition favorable. Nous conseillons d'expédier.

Nous cotons :

	Grosses balles.	Petites balles.
Foin, choix....	\$18.00 à \$19.00	\$17.50 à \$18.50
— No 1	17.00 à 18.00	16.50 à 17.50
— No 2	16.00 à 17.00	16.00 à 17.00
— No 3	15.00 à 16.00	15.00 à 16.00
— mêl. d. tréf.	15.00 à 16.00	15.00 à 16.00
— trèfle	15.00 à 16.00	15.00 à 16.00
Paille de sei-		
gle long.....	16.00 à 17.00	
— mêlée	11.00 à 12.00	11.00 à 12.00
— d'avoine	9.00 à 9.50	9.00 à 9.50

Les arrivages à Montréal sont peu importants; la demande est bonne. On obtient parfois 50c. de plus par tonne que les prix que nous donnons ci-dessous.

Nous cotons :

Foin pressé, No 1 à choix....	\$ 9 50 à 10 50
do do No 2.....	8 50 à 9 55
do mêl. de trèfle.....	7 50 à 8 00
Paille d'avoine.....	4 50 à 5 00

NOTES SPECIALES

“ Si vous désirez de la belle marchandise pour le temps des fêtes de Noël et du jour de l'an, adressez-vous à la maison Jos. Côté marchand de tabac, Québec, où, on reçoit actuellement une foule d'articles les mieux appropriés pour ces circonstances. Vous y aurez sûrement ample et entière satisfaction.”

Thé

La maison L. Chapat, Fils & Cie, vient de recevoir 300 boîtes de son fameux thé Japon Hibou No 100, ainsi qu'un envoi de thé noir Oolong de Formose et de Scented Orange Pekoe qui entrent dans le mélange des thés Maharadjah mis en boîtes décorées de 10, 30 et 60 lbs. Demandez prix et échantillons.

Tabacs

Au premier rang — toujours — les tabacs coupés et en poudre de la maison B. Houde et Cie de Québec. Les consommateurs leur accordent la préférence et les marchands y gagnent un bon profit. Demandez prix et échantillons à B. Houde & Cie manufacturiers Québec ou à J. C. Moquin, 43 rue Saint Gabriel, Montréal.

Provisions

MM. St Arnaud et Clément, marchands de provisions 4 rue Foundling, qui font un grand commerce de fromage, de beurre et d'œufs, s'occupent également du commerce de volailles, gibier, pores en carcasse. Ils achètent ferme ou reçoivent en consignation pour revendre au plus haut prix du marché. MM. St Arnaud & Clément possèdent une grande expérience qui est toute à la disposition de leurs clients.

Caisse Nationale d'Economie

Les personnes désireuses de s'inscrire à cette société pour l'année 1900 devront donner leur application avant le 31 décembre. L'année dernière plusieurs centaines de demandes d'inscription pour l'année 1899 ont dû être refusées parce qu'elles ont été envoyées trop tard. Demandez des blancs d'application pour vous et vos enfants aux agents autorisés ou au Bureau principal, Monument National, Montréal.

Le "Grocery World" de Philadelphie

Nous félicitons nos confrères de Philadelphie du beau numéro spécial qu'ils offrent à leurs lecteurs à l'occasion de Noël. Ce *Christmas Number*, en couleurs, contient de nombreux articles originaux, avec les portraits des auteurs de ces articles, et une foule de renseignements intéressants pour le commerce de l'épicerie. Les annonces sont abondantes : aux Etats-Unis, la publicité est généralement bien comprise et judicieusement employée : Bref, c'est un beau succès pour le *Grocery World* de Philadelphie.

Le Thé par excellence!

C'est assurément le THÉ NECTAR, une heureuse combinaison de la fine fleur des Thés Noirs de Ceylan, des Indes et de la Chine. La liqueur est superbe dans la tasse, ce qui est une belle qualité assurément; mais — c'est encore bien mieux au palais! Le consommateur, à la dégustation, le proclame abondamment supérieur à toutes les marques annoncées. Son nom résume et proclame tout à la fois ses exquis-qualités: un nectar!

MM. les épiciers ne l'oubliez pas dans vos commandes. La maison E. D. Marceau en fait un débit considérable.

SALADA

GREEN TEA

SALADA

DE CEYLAN.

Déplacera n'importe quel Thé du Japon qui ait jamais été cultivé.

Il n'est absolument pas coloré. ... Il est décidément délicieux et pur.

Paquets de plomb scellés seulement
Demis, quarts, 2 onces.

"SALADA" MONTREAL ET TORONTO

La Qualité prime maintenant!

Si, pour les Fêtes, vous fournissez à vos clients la Worcester Sauce de MacUrquarht, vous pouvez être certain que la haute qualité, la richesse et "le corps" de la sauce leur donneront un regain d'appétit et vous vaudront les éloges de vos clients.

La qualité prime aujourd'hui plus que jamais.

La Sauce de MacUrquarht est bien plus forte que les autres sauces; par conséquent, d'un emploi plus économique. Profitable et agréable au palais. C'est la sauce qui crée et retient la clientèle, la

**Worcester Sauce de
MacUrquarht.**

Arthur P. Tippet & Co., Agents,
8, Place Royale, Montréal 23, rue Scott, Toronto

H. LAPORTE
J. B. A. MARTIN
J. O. BOUCHER

MAISON FONDÉE
en 1870.

L. A. DELORME
J. ETHIER
J. A. MARTIN

LAPORTE, MARTIN & CIE

EPICIERS EN GROS

72 à 78, rue St-Pierre,
Montréal



Seuls Représentants au Canada, de ...

Ph. Richard, Cognac, France.

Vve Amiot, Saumur, France.

Mitchell & Co., Belfast and Glasgow.

Thé Japon "Princesse Louise."

Thé Japon "Victoria."



LA...
**Compagnie de
Ferrermerie
Letang, Limitée**

IMPORTATEURS DE
**FERRONNERIE
QUINCAILLERIE**

287 et 289,
rue St-Paul,
MONTREAL



ASSORTIMENT
COMPLET DE

Haches, Chaines, Chaines,
à Billots, :::: Chaines à
Vaches, de toutes dimen-
sions, Pelles et Pelles à
Neige, Bêches, Patins de
tous genres, :::: Grelots,
Fouets, Etrilles, Licous,
Etc., Etc., ainsi que de
Fanoux, Verres à Vitres,
Peintures, Huiles à Pein-
tures et Vernis de toutes
espèces.

Homonyme

Dans le numéro du PRIX COURANT du 7 décembre, il est rendu compte d'un jugement rendu contre M. Ed. Fortin. Ce M. Fortin, n'est pas M. Ed. Fortin, hôtelier à l'angle des rues St Jacques et St Gabriel.

Peaux et Fourrures

Si vous voulez acheter de belles fourrures, à bon marché, pour les fêtes, adressez-vous en toute confiance à M. Hiram Johnson, 494, rue St Paul, Montréal. Il possède l'assortiment le plus complet que l'on puisse désirer et comme M. Johnson achète directement sur les marchés primaires, il est à même d'établir des prix très bas.

Les chasseurs et trappeur pourront s'adresser à M. Hiram Johnson pour la vente de peaux non-préparées.

Changement d'adresse

Par suite de l'augmentation constante de leurs affaires MM. A. O. Morin et Cie. actuellement dans la bâtisse du Board of Trade déménageront au commencement de l'année prochaine pour occuper un local plus grand.

C'est une jeune maison que celle de MM. A. O. Morin et Cie, mais grâce à l'activité et à la connaissance parfaite des besoins du commerce de détail que possède le chef de la maison, la firme a rapidement progressé et pris une place marquante dans le commerce de gros de la nouveauté.

**ASSOCIATION
DES COMMIS-VOYAGEURS EN
EPICERIE DE GROS DE
MONTREAL**

C'est avec plaisir que nous reproduisons la circulaire suivante adressée aux amis de l'Association :

Montréal, 17 Décembre 1900.

Monsieur,

A la dernière assemblée des membres de l'Association il a été décidé de donner notre sixième Banquet Annuel, dans le courant de janvier prochain.

Encouragés par nos succès passés, nous profitons de cette occasion pour remercier d'abord les généreux souscripteurs de nos banquets précédents et ensuite pour vous demander de nous continuer votre bienveillant concours pour celui que nous entreprenons, car nous avons résolu de nous réunir avec les épiciers et les manufacturiers annuellement.

Ces réunions intimes et toutes fraternelles donnent un nouvel élan au commerce et font connaître à nos humbles commis-voyageurs les produits de nos manufacturiers.

Vous n'êtes pas sans savoir que nous nous imposons de grands sacrifices. Notre association étant encore jeune, nous comptons beaucoup sur votre appui pour en faire une association forte et puissante qui sera appelée à rendre d'importants services au commerce de l'épicerie, vins et liqueurs en général.

Soyez persuadés que nous saurons apprécier ceux qui nous auront aidé par leur contribution; une liste des donateurs sera distribuée à tous les membres de l'Association avec ordre d'encourager la vente des marchandises vendues ou manufacturées par eux.

Votre souscription, soit en marchandises, soit en argent, sera reçue d'ici au 8 janvier prochain et devra être adressée au président honoraire :

M. Jos Lamoureux, 119 rue St Timothée, Montréal. Ou au président actif, E. Massicotte, 26 rue Brébœuf, Montréal. Vous remerciant d'avance, veuillez nous croire vos humbles serviteurs,

L'Association des Commis Voyageurs en Epicerie de Gros de Montréal.

E. MASSICOTTE, Président.



M. C. Dufort, architecte, prépare les plans et devis pour les réparations et modifications à faire à une maison située rue St Antoine dont M. A. C. Décarry est propriétaire.

M. C. Dufort, architecte, prépare les plans et devis pour deux maisons de 3 logements chacune que la succession C. S. Rodier fera ériger rue Emery.

MM. Perrault & Lesage, architectes, ont préparé les plans et devis pour le bureau de poste que le Département des Travaux Publics fera ériger à Hochelaga. Ce bureau aura une dimension de 50 x 50, à 2 étages et sera du style Renaissance.

M. Jos. Sawyer, architecte, prépare les plans et devis pour les modifications et les réparations à faire à une maison située au coin des rues Bourgeois et Wellington; M. A. O. Galarneau est propriétaire de cette maison.

PERMIS DE CONSTRUIRE A MONTRÉAL

Rue Ste Catherine, No 1526, modifications et réparations à faire à une maison; coût probable \$100. Propriétaire, P. P. Martin; charpente, Labrecque & Mercure. (260)

Rue Aqueduct, une maison formant 3 logements, 47x35, à 3 étages, en brique, couverture en feutre et gravois; coût probable \$3000. Propriétaire, Grégoire Méloche; architecte, Jos Sawyer; maçonnerie et charpente, G. Méloche. (261)

Petite rue St Antoine, une maison formant 2 logements; 32 x 32, à 2 étages, en bois et brique, couverture en gravois; coût probable \$2,000. Propriétaire, O. Faucher, maçon, O. Lemay, charpente, F. Sauvageau (262).

EXTRA

**RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX
PROVINCE DE QUEBEC**

Cessions

Cookshire — Cole & Hurd, agents d'instruments agricoles.

Montréal—Fauteux Dame Corinne, modes. Roy Eusèbe, contracteur.

Taillefer Dame Arthur, modes. St Jérôme (Chicoutimi) — Guay Eugène, mag. gén.

Concordats

Montréal — Guillet Modeste, chapeaux et fourrures.

Curateurs

Québec—Parent E. A., à Joseph Dion, quincaillerie.

Décès

Montréal—Fauteux L., charbon. Lareau Edm, boucher. Robertson James (The) Co Ltd mfr; James Robertson président.

Dissolutions de Sociétés

Montréal—Bourgonin & Co, contracteurs.

En Difficultés

Chicoutimi—Rivard J. A., sellier. Farnham—Labelle R., chaussures; offre 55c dans la piastre.

Montréal—Lafrance Jos. & Co, contracteurs plombiers, contestent demande de cession.

Slater Shoe Store (F. W. Slater, prop.) offre 25c dans la piastre.

Temple Thos. A. & Sons, agents d'assurance.

Viau A. & D., merceries, etc. St-Félicien—Savard Xavier, mag. gén., ass. 28 déc.

St-Hyacinthe—Lapierre Chs M., nouv., ass. 21 déc.

St-Tite des Caps—Renaud S., mag. gén., offre 25c dans la piastre.

Fonds à Vendre

Chicoutimi—Rivard J. A., sellier, 28 déc. Shawinigan Falls—Fournier Alf. mag. gén. 22 déc.

Fonds Vendus

Montréal—Labossière & Frère, épice. Marin Norbert, épice. Pelletier F. J., nouv. Sykes J. H., confiseur en gros. Québec—Devarens Oct., bicycles etc à 25c dans la piastre.

Turcotte A. J. & Co, épice en gros et en détail, les dettes de livres à 48c dans la piastre.

St Raymond—Moisan Pierre, mag. gén. à 67c dans la piastre.

Varenes—Lafrance Jos. mag. gén.

Nouveaux Établissements

Longueuil—Lachapelle & Viger, épice. Montréal—American Guarantee and Collecting Agency.

Jacobson & Ram Co, épice. Vaillancourt, Dufault & Co, mfrs de chaussures.

Shawinigan—Shawinigan (The) Falls Brick Mfg Co.

PROVINCE D'ONTARIO

Cessions de Commerce

London—Watt & Woodward, liqueurs; P. J. Watt succède.

Wyoming — Westland A. & Co, banquiers; E. A. Westland & Co succèdent.

Cessions

Sault Ste Marie—Martel Médéric, épice, etc. Windsor—Leaoyd Alf. D., nouv. etc.

En Difficultés

Toronto—Kennedy A. E., pharmacie.

Fonds Vendus

Ottawa—Kavanagh Joseph, épice et liqueurs en gros et en détail.

Toronto—McMillan Martin, épice à J.M. Cork Vankleek Hill—Mercier Mde Alex, hôtel.

Nouveaux Établissements

Ottawa—MacMullan & MacLennan, courtiers de drogues.

Vankleek Hill—Dupuis W., hôtel, etc.

PERSONNEL

M. Jos. Côté, marchand, de Québec, était à Montréal cette semaine.

Ventes de Fonds de Banqueroute par les Curateurs

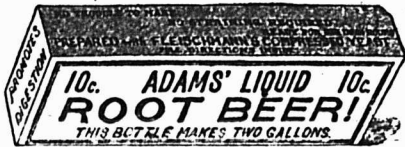
Par Alex. Desmarreau, le stock d'épicerie de Norbert Marin à 45c dans la piastre à Proulx, Damien & Cie et les dettes de livres à 18c dans la piastre à Hector Paquet.

Par Kent & Turcotte, le stock de confiserie en gros de John H. Sykes à 51c dans la piastre à Laporte Martin & Cie; les machineries à 19c dans la piastre à L. E. Charron, les fixtures et le roulant à 23c dans la piastre au même et les dettes de livres à 31c dans la piastre à G. Deserres.

Par Bilodeau & Chalifour, le stock d'épicerie de Labossière & Frère à 35c dans la piastre à Pierre Leclair et les dettes de livres à 15c dans la piastre à J. R. Savignac

ADAMS' ROOT and GINGER Beer

Se vendent de l'Atlantique au Pacifique.



Extracts

Demandez à votre fournisseur de gros.

Grandeur de 10c. donne 2 gallons. } Pour prix, voyez
Grandeur de 25c. donne 5 gallons. } les prix courants

CANADIAN SPECIALTY CO., 118 King St. East, TORONTO, Ont. - Seule Manufacturière.

Consumers Cordage Co., Ltd.

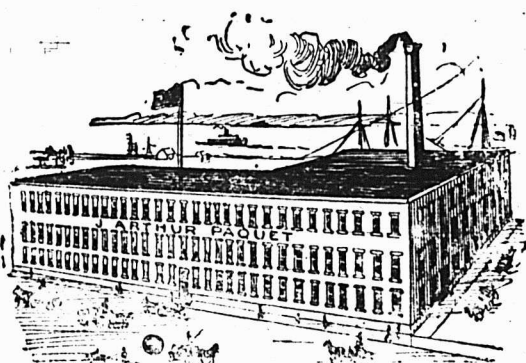
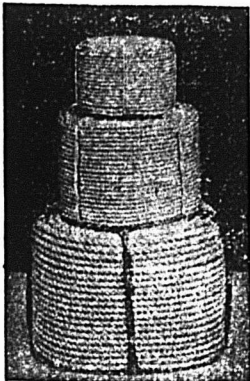
283 Rue St-Patrick, Montréal, Qué.

Manufacturiers de

Fil à Liens et Cordages de toutes descriptions

Cable Manille, Cable Sisal, Cable en Jute, Cable de Russie, Ficelle goudronnée pour les lattes, Merlin goudronné, Cable de Russie goudronné, Paquetage, Cordes à linge, Lignes dormantes, Licous en corde, Cable à lier.

Corde à Poches et Ficelle à Paquets



LES MEILLEURES VALEURS
AUX PLUS BAS PRIX.

Fourrures, Gants, Mitaines,
Souliers-mous, Raquettes, Calottes,
Chapeaux: Paille et Fentre.

J. ARTHUR PAQUET

Pointe-aux-Lièvres, Q^E BEC.

SALLES D'ÉCHANTILLONS:

5, Carré Victoria, Montréal. 52, rue
Bay, Toronto. - Rue Main, Winnipeg.
338, rue Hasting, Vancouver.

Avoine Roulée...

Les Epiciers de Gros préfèrent tous la marque "MAPLE LEAF" de Thomson, parceque leurs clients demandent cette marque, sachant qu'elle est toujours digne de confiance.

JOHN WILKINS, Agent des Meuniers,

281, Rue des COMMISSAIRES, MONTREAL.

MAISON FONDÉE
EN 1858

Cognac Sorin

Domaine du Mortier
COGNAC

MEDAILLES AUX CONCOURS: 1868-1887-1889

Bouteilles: Carte Bleue, Carte Rouge, Carte d'Or. Flasks:
caisses de 24, avec verres. Flasks: caisse de 48, avec
verres. Fûts, Quarts, Octave, Demi-Octaves.

J. SORIN & CIE, COGNAC

REPRÉSENTÉS PAR

A. Robitaille & Cie, 354-356, rue St-Paul, Montreal.

Tels: Bell, Main 705; Marchands, 321



LA VIGAUDINE

Supérieure à l'Fau de Javelle. Elle blanchit le linge. Elle enlève toutes les taches et c'est le meilleur désinfectant. TEL. EST 85

C. VICAUD, Prop., 545 AV. MONT-ROYAL, MONTREAL

Il y a profit pour les marchands à vendre les produits bien annoncés.

LES PILULES DE LONGUE-VIE DU CHIMISTE BONARD

ont une vente toujours croissante. ... \$1.00 la doz. 5% escompte à 30 jours. Se détaillent à 50c. la boîte. 6 boîtes pour \$2.50. Dans toutes les pharmacies et épiceries de gros ou directement à la Cie Médicale Franco-Coloniale, 202, rue Saint-Denis, Montréal.

La Viatorine

EMULSION SUPERIEURE D'HUILE DE FOIE DE MORUE.

GUÉRIT Toux, Bronchite, Asthme, Rhume, Scrofule, Phtisie, Dyspepsie, Débilité Générale. 25c, 50c, \$1.00 la bouteille. En vente partout.

DÉPÔT PRINCIPAL

Institution des Sourds-Muets, St-Louis du Mile End.



TUE
à tout coup!

L'Exterminateur Common Sense contre les Rats, les Souris, les Coquerelles et les Punaises. Le seul remède de confiance connu.

En vente partout.

Bureau: 381 Rue Queen Ouest, - Toronto.

Méfiez-vous des imitations sans valeur.

50 YEARS'
EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS & C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, \$3 a year: four months, \$1. Sold by all newdealers.

MUNN & Co, 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

Le REFOULEUR JARDINE



à bandages de roues pour les forgerons, est sans contredit le meilleur.



A. B. JARDINE
& CO.,

Hespeler, Ont.

Delorme Frères, - Montréal
AGENTS POUR
QUEBEC ET LES PROVINCES MARITIMES.



Mercredi, 19 décembre 1900.

Quant à ce qui concerne la navigation d'hiver sur le fleuve Saint Laurent, question qui passionne actuellement l'opinion publique à Québec, il semble que le dernier mot est loin d'en être dit encore. Toutefois, l'idée est maintenant lancée, et elle ne s'arrêtera plus, aussi longtemps que le problème n'aura pas eu une solution pratique et satisfaisante. Ce qui réjouit l'homme de progrès, dans des études et des expériences de cette nature, ce n'est tant le fait en lui-même que l'ensemble des circonstances qui demandent impérieusement, au nom du commerce et de l'intérêt public, que des risques et des difficultés énormes soient bravés pour réaliser ce besoin d'expansion des affaires. Il y a donc une force majeure qui domine les événements et qui oblige les hommes, malgré quelquefois leur répugnance, à se lancer dans des entreprises périlleuses. Il nous paraît certain que l'essai définitif et sérieux de navigation hivernale sera précédé d'une enquête minutieuse faite par une commission royale qui va être nommée bientôt par le gouvernement fédéral pour s'enquérir de tout ce qui a trait à la navigation dans l'intérieur et sur les côtes du Canada. Comme ces expertises sont généralement longues, précisément parce qu'elles doivent subir toutes les phases officielles, il est à présumer que le projet de la navigation d'hiver sera quelque peu retardé dans son exécution. Cela permettra aux incrédules de se rendre à l'évidence, et à ceux qui veulent quelquefois trop brusquer une affaire, d'y apporter les lenteurs indispensables au succès.

On nous informe qu'il s'expédie beaucoup de besogne dans les centres manufacturiers. L'on essaie d'y reprendre le temps perdu, ce qui est difficile. Il s'est aussi perdu beaucoup d'argent, cela se voit par l'état de gêne de presque tous les négociants. Mais en acceptant le fait accompli, et en essayant d'en tirer des leçons utiles pour l'avenir, nous croyons, avec la grande majorité des intéressés, que l'expérience, bien que douloureuse, sera profitable. Ce qui est certain, c'est qu'à l'approche des fêtes l'aubaine est magnifique pour tous ces travailleurs forcément astreints au repos durant cinq longues semaines; leurs familles, leurs fournisseurs, tout le monde en ressent les heureux effets. Il existe un air de satisfaction et de gaieté dans les milieux industriels; c'est une vie nouvelle qui y circule, et qui semble plus intense que jamais.

La ville de Québec commence à faire des avances de fonds à la Cie du Pont de Québec, à même la somme votée pour venir en aide à cette gigantesque construction. La proportion de \$18,000 versée par le trésorier de la cité, indique que les travaux sont poussés avec une grande vigueur. C'est une jouissance de payer quand on en a pour son argent et plus. Cette remarque n'est pas faite comme simple encouragement. Nous avons pu constater de nos yeux que l'entreprise est en pleine voie d'exécution. La quantité d'hommes et matériaux employés sont la meilleure preuve que l'ouvrage se continue dans des conditions absolument sérieuses.

ÉPICERIES

Sucres : Sucre jaunes, \$4 à \$4.35; Granulé,

\$4.85 à 4.90; Powdered 6 à 7c; Paris Lump, 7c à 7½c.

Melasses : Barbade pur, tonne, 40 à 41c; Porto Rico, 38 à 42c; Fajardos, 47 à 48c.

Beurre : Frais, 20 à 21c; Marchand, 17 à 18½c; Beurrerie, 20c.

Conserves en boîtes : Saumon, \$1.25 à \$1.70; Clover leaf, \$1.60 à \$1.65; homard, \$3.15 à \$3.30; Tomates, 95c à \$1.00; Blé-d'inde, 85 à 90c; Pois, 90c à \$1.00.

Fruits secs : Valence, 9c; Sultana, 11 à 15c; Californie, 8 à 10c; C. Cluster, \$2.80; Imp. Cabinet, \$3.70; Pruneaux de Californie, 8 à 10c; Imp. Russian, \$4.50.

Tabac Canadien : En feuilles, 9 à 10c; Walker wrappers 15c; Kentucky, 15c; et le White Burleigh, 15 à 16c.

Planches à laver : "Favorites" \$1.70; "Waverly" \$2.10; "Improved Globe" \$2.00

Balais : 2 cordes, \$1.50 la doz; à 3 cordes, \$2.00; à 4 cordes, \$3.00.

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS

Farines : Forte à levain, \$2.25 à \$2.30; deuxième à boulanger, \$1.90 à \$2.10; Patente Hungarian, \$2.40; Patente Ontario, \$1.90 à \$1.95; Roller, \$1.70 à \$1.80; Extra, \$1.60 à \$1.65; Superfine, \$1.45 à \$1.50; Bonne Commune, \$1.25 à \$1.30.

Grains : Avoine (par 34 lbs) Ontario, 35 à 37c; orge, par 48 lbs, 65 à 70c; orge à drèche, 70 à 80c; blé-d'inde, 55 à 56c; sarrasin, 60 à 70c.

Lard : Short Cut, par 200 lbs, \$18.00 à \$18.50; Clear Back, \$19.50 à \$20.50; saindoux canadien, \$2.05 à \$2.25; composé le seau, \$1.70 à \$1.75; jambon, 10½ à 13c; bacon, 9 à 10c; porc abattu, \$6.00 à \$7.50.

Poisson : Hareng No 1, \$5.50 à \$6.00; morue No 1, \$4.25 à \$4.50; No 2, \$3.70; morue sèche, \$5.00 le quintal; saumon, \$15.00 à \$16.00; anguille, 4½c la livre.

Le commerce de saison est dans tout son épanouissement. Il s'est rarement vu, à cette période de l'année, un va et vient aussi considérable dans le monde des affaires. Cet état de choses résulte du fait que des communications additionnelles sont ouvertes à la population des campagnes pour atteindre la ville, venir y écouler leurs produits, et en rapporter les mille et une nécessités et superfluités de la vie. C'est ainsi que nos amis de l'île d'Orléans ont depuis plusieurs jours un pont de glace qui leur permet d'avoir et de maintenir un champ constant avec la ville. De même, le bateau à vapeur Adriatic fait bravement son voyage hebdomadaire entre Québec et la Malbaie.

C'est une innovation d'une importance capitale. Nous devons toutefois à la vérité de dire que l'un des bateaux à vapeur de la traverse entre Québec et Lévis, et l'un des plus puissants, a été bel et bien saisi par la glace et le courant et transporté à deux milles en bas de Québec. On voit par là qu'il ne faut pas toujours compter sans cette puissante résistance des éléments, qui offrent un obstacle parfois insurmontable. Malgré tout, et grâce à la belle température de ces derniers jours, la population de Québec et des environs envahit les magasins. Rien de charmant comme de voir circuler cette foule autour des comptoirs où s'entassent les choses les plus jolies, les plus simples comme les plus dispendieuses, champ inexploré de convoitises. A certaines heures, la circulation est à peine possible. On s'étonne, à bon droit, que l'argent soit encore assez abondant. Mais il faut se souvenir qu'il y a des réserves spéciales et sacrées pour ces emplettes de Noël et du Nouvel An.

On signale une couple de faillites survenues durant la semaine. Quelques hommes renseignés n'hésitent pas à dire qu'il pourra y

avoir encore quelques catastrophes avant longtemps. En attendant, tout semble rentrer dans l'ordre, et rien n'indique que la fin de l'année doive être troublée en quelque façon. L. D.



Du 25 décembre 1900 au 1er janvier 1901.

Distric de Montréal

Denis Martin vs Dame Tésp. Pelletier.

Coteau du Lac—Le lot 16 avec bâtisses.

Vente le 27 décembre à 11 h. a. m. à la porte de l'église paroissiale.

Clément Gauthier fils vs Clément Gauthier père.

St Basile le Grand et Ste Julie—1o Les lots 286, 282 281 et 282, situés à St Basile, avec bâtisses. 2o Les lots 62, 63 et 64, situés à Ste Julie.

Vente le 27 décembre à 11 h. a. m. à la porte de l'église St Basile pour les lots de cette paroisse et le 29 décembre à 11 h. a. m. à la porte de l'église Ste Julie pour les lots de cette paroisse.

Le Crédit Foncier F. C. vs Elie Mayer.

Montréal—Le lot 209-53 du quartier St Denis, situé rue St Denis, avec bâtisses.

Vente le 27 décembre à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

La succession Andrew Robertson vs Dame John N. Fulton.

Lachine—Les lots 894, 892 et droits sur le lot 891, avec bâtisses.

Vente le 27 décembre, à 2 h. p. m., au bureau du shérif à Montréal.

Distric de Québec

Jos Julien fils de Guillaume vs Joseph Julien fils de Jacques.

St Raymond—Les lots 282 et 283.

Vente le 28 décembre à 11 h. a. m., à la porte de l'église St Léonard Port Maurice.

Distric de St François

Francis Haynes vs David Graham.

St Venant d'Hereford—Le lot 17a avec bâtisses.

Vente le 26 décembre à 1h. p. m. à la porte de l'église paroissiale.

Distric des Trois-Rivières

Amédée W. Grenier vs George Daveluy.

Yamachiche—Le lot 533.

Vente le 27 décembre à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

TOUR DU MONDE—Journal des voyages et des voyageurs.—Sommaire du No 49 (8 décembre 1900)—1o Aquileja (Autriche), par M. T.-A. Martel.—2o A travers le monde: Venise.—En Gondole.—Le port de Tché-Fou.—3o Missions politiques et militaires: La Mission saharienne Blanchet.—4o Civilisations et religions: Emigrants Italiens au Brésil, par Marcel des Forez.—5o La lutte économique: Le développement de l'industrie navale en Allemagne.—6o Livres et Cartes.—7o Conseils aux voyageurs: Pour les voyageurs collectionneurs.—Chasses d'hiver (Suite et fin).—Oiseaux de mer.—Oiseaux aquatiques.—Oiseaux de Montagnes par Paul Combes.

Abonnements: France: Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr.—Union Postale: Un an, 28 fr. Six mois, 15 fr. Le numéro: 50 centimes.

Bureaux à la librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

Le COGNAC PH. RICHARD

Fine Champagne—V.S.O.P.—V.S.O.—V.O.—est

LE MEILLEUR. LE PLUS PUR

d'après l'opinion de tous les consommateurs,
aussi, la demande en est-elle considérable.

LANGLOIS & PARADIS, Québec.

Seuls Agents pour le District de Québec et l'Est.

LEDUC & DAoust MARCHANDS DE GRAINS et de PRODUITS

EN GROS ET A COMMISSION

Spécialité: Beurre, Fromage, Œufs et Patates.

AVANCES LIBERALES FAITES SUR CONSIGNATIONS.
CORRESPONDANCE SOLICITEE.....

1217 ET 1219, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

POISSONS. Hareng du Labrador. Hareng du Cap Breton. Morue No 1 et No 2. Morue Sèche. Saumon, Truite, Flétant, Sardines, Etc., Etc. Huile de Morue et de Loup Marin

AUSSI: FARINE, LARD, SAINDOUX, BEURRE, FROMAGE, Etc. Etc.

J. B. RENAUD & CIE

126-140 Rue Saint-Paul, - - - - - QUÉBEC.

VINAIGRES PURS

Nous recommandons tout spécialement aux Epiciers et Marchands Généraux notre marque **TIGRE**.

Prix défiant toute compétition.

LA CIE CANADIENNE DE VINAIGRE, 35A, RUE ST-ANTOINE, MONTREAL.

Manufacture sous la surveillance du Revenu de l'Intérieur.

Ecrivez pour liste de prix et échantillons.

Pour vos Achats de

Raisins, Amandes, Liqueurs Fines, Vins, Alcools

Et autres articles d'actualités pour les Fêtes.

NAZAIRE TURCOTTE & CIE, - Rue Dalhousie, Québec.

NOUS ACHETONS FERME ou bien NOUS RECEVONS EN CONSIGNATION

VOLAILLES, GIBIER, PORCS en Carcasse et PROVISIONS en tous genres.

Nos prompts retours nous ont valu les éloges de toute notre clientèle.
Nos prix donnent satisfaction à nos clients

ST-ARNAUD & CLEMENT, Marchands de Beurre, Fromage, Œufs et Provisions
4 Rue Foundling, Montréal.

Les MOUTARDES PURES DE DUNN

donnent une satisfaction sans mélange.

La raison en est — qu'elles donnent du profit aux marchands et de la satisfaction aux consommateurs.

DUNN'S MUSTARD WORKS, HAMILTON, ONT.

COLD STORAGE

**Beurre,
Fromage,
Œufs,
Fruits.**

COIN DES RUES
des Sœurs Grises
et William,



Conservation d'après les méthodes scientifiques les plus approuvées.

Ventilation parfaite, air sec, température appropriée à la nature des produits à conserver.

O. M. GOULD,
GÉRANT.

E. DOUVILLE, Plombier
137B rue St-Urbain, Montréal.

HORMISDAS CONTANT, Entrepreneur Plâtrier, 290 rue Beaudry. Phone Bell E. 1177.

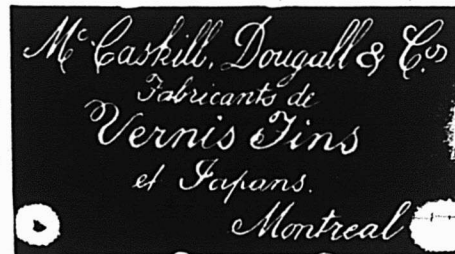
L. GIRARD & CIE, Plombiers, Couvreur, Ferblantiers. Spécialité: Corniche en tôle galvanisée. 695 rue St-Denis. Tel. Marchands 1910. Tel. Bell, Est 1017.

O. M. L'AVOIE,

Peintre-Décorateur,
Peintre d'enseignes
et de Maisons. - - -
Tapisserie et Blanchissage,

No 482 rue St-Hubert,

Telephone East 1412. Montréal.



Laurence & Robitaille

MARCHANDS DE

Bois de Sciage et de Charpente

BUREAU ET CLOS

Coin des rues Craig et St-Denis

Bell Tél., Main 1488. MONTREAL
Tél. des Marchands, 804.

CLOS AU CANAL

Coin des Rues William et Richmond

Bell Tél., Main 3844

Tel. Bell Main 3951 Tel. Marchands 1381

T. PREFONTAINE & CIE

LIMITÉ

Bois de Sciage et de Charpente

GROS ET DETAIL

Bureau: coin des rues NAPOLEON ET TRACY

STE-CUNEGONDE

Clos à bois, le long du Canal Lachine, des deux côtés. Téléphone Bell 8141, Montréal.

Spécialité: Bois préparés de toutes façons, assortis par longueurs et largeurs en grande quantité.

L. N. DENIS

Tapissier-Décorateur
Blanchissage,
Peinture à façon.

Stock considérable de Papiers Peints.
Ferrermeries. Prix défiant toute concurrence.

☉ Tel. Bell East 1774
Tel. Marchands 166

313 rue St-Laurent,
MONTREAL.

NOS PRIX COURANTS, PARTIE I

Les prix courants sont révisés chaque semaine. Ces prix nous sont fournis pour être publiés, par les meilleures maisons dans chaque ligne; ils sont pour les qualités et les quantités qui ont cours ordinaire dans les transactions entre le marchand de gros et le marchand de détail, aux termes et avec l'escompte ordinaire. Lorsqu'il y a un escompte spécial, il en est fait mention. On peut généralement acheter à meilleur marché en prenant de fortes quantités et au comptant.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 20 DECEMBRE 1900.

Articles divers.		Fruits.		Drogues et Produits Chimiques		Fruits Secs.	
Bouillons communs.....gr.	0 18 0 30	Ananas 2 et 2½ lbs.....ds.	2 15 2 50	Acide carbol.que.....lb.	0 30 0 40	Cannelle moulue.....	0 15 0 20
Briques à couteaux.....dos.	0 25 0 30	Blueets 2 "....."	0 75 0 85	" citrique....."	0 50 0 55	" en nattes....."	0 13 0 15
Brûleurs pour lampes		Cerises 2 "....."	1 95 2 15	" oxalique....."	0 08 0 10	Clous de girofle moulu	0 18 0 20
No. 1.....dos.	0 00 0 75	Fraises 2 "....."	1 70 1 85	" tartrique....."	0 33 0 35	" ronds....."	0 1 1/2 0 14
No. 2....."	0 00 1 00	Framboises 2 "....."	1 45 1 60	Aloés du Cap....."	0 14 0 15	Gingembre moulu....."	0 15 0 26
No. 3....."	0 00 0 70	Pêches 2 "....."	1 60 1 85	Alun....."	0 01 1/2 0 03	" racines....."	0 10 0 25
Abie coton ¼ pouce.....lb.	0 13 0 14	Poires 2 "....."	2 40 2 85	Bicarbonate de Soude, brl.	2 00 2 25	Macle moulu....."	0 90 1 00
" Manilla....."	0 15 1/2 0 18 1/2	Pommes 3 "....."	1 95 2 10	Blechrom. de potasse.....lb.	0 10 0 12	Mixed Spice moulu Tin	
" Sisal....."	0 08 1/2 0 10	Pommes gal....."	0 00 1 80	Bleu (carré)....."	0 10 0 16	1 oz....."	0 00 0 45
" Jute....."	0 10 0 11 1/2	Prunes vertes 2 "....."	0 00 1 45	Borax raffiné....."	0 05 0 07	Muscade blanche....."	0 40 0 50
Coton à attacher....."	0 15 0 21	" bissons 2 "....."	1 25 1 35	Bromure de potasse....."	0 55 0 60	" non blanche....."	0 50 0 60
Chandelles surf.....lb.	0 00 0 09	Poissons.....		Campbre américain....."	0 80 0 90	Piment (clous ronds)....."	0 10 0 12
" paraffine....."	0 11 1/2 0 12	Anchois.....ds.	3 25 0 00	Cendres de soude....."	0 85 0 95	Poudre blanc, rond....."	0 23 0 26
" London Sperm....."	0 11 0 11 1/2	Anchois à l'huile....."	3 25 4 50	Chlorure de chaux....."	0 01 1/2 0 02	" moulu....."	0 28 0 28
" Stéarine....."	0 13 0 14	Clams 1 lb....."	1 25 1 35	" de potasse....."	0 23 0 25	" noir, rond....."	0 15 0 17
Epingles à linge, bte. 5 gr.	0 00 0 70	Harengs marinés....."	1 55 1 95	Couperose.....100 lbs	0 80 1 00	" moulu....."	0 18 0 19
Ficelles.....		Harengs aux Tomates....."	1 50 1 60	Crème de tartre.....lb.	0 22 1/2 0 27 1/2	" de Cayenne....."	0 22 0 26
" 30 pieds.....	3 fls. 6 fls.	Homards, boîte haute....."	3 12 1/2 3 20	Extrait de Campêche....."	0 10 0 11	Whole Pickle Spice.....lb.	0 15 0 20
" 40....."	0 40 0 75	" plate....."	3 65 3 75	" en paquets....."	0 12 0 14		
" 48....."	0 55 0 85	Huitres, 1 lb.....ds.	0 00 1 40	Gélatine en feuilles....."	0 35 0 60		
" 60....."	0 65 1 00	" 2....."	0 00 2 40	Glucose....."	0 3 1/2 0 04		
" 72....."	0 85 1 35	Maquereau....."	1 00 1 05	Glycérine....."	0 18 0 20		
" 100....."	1 25 2 00	Sardines Canadiennes, case	4 00 4 50	Gomme arabique.....lb.	0 40 1 25		
Lessiv concentré, com....."	0 00 0 40	Sardines ¼ françaises, bte.	0 09 0 25	Gomme épinette....."	0 00 0 25		
" pur....."	0 00 0 75	" 1/2....."	0 07 0 35	Indigo Bengale....."	1 50 1 75		
Mèches à lampes No. 1....."	0 11 0 13	Saumon rouge (Sockeye) boîte		Madras....."	0 60 0 80		
" No. 2....."	0 14 0 16	" haute ds. 0 00 1 60		Iodure de potasse....."	4 00 4 25		
" No. 3....."	0 09 0 11	" plate 0 00 1 75		Opium....."	4 50 4 75		
Conserves alimentaires		" ordinaire haute 0 00 1 50		Phosphore....."	0 50 0 75		
Légumes.		rose (Cohoc) ds. 0 00 1 12 1/2		Pourpre de Paris....."	0 09 0 10		
Asperges 4 lbs.....ds.	0 00 4 50	du printemps....."	0 00 1 50	Résine.....(280 lbs)	2 75 5 00		
Baked Beans 3 lbs....."	0 80 1 00	Smelts (Eperlans)....."	0 40 0 45	Salpêtre.....lb.	0 05 0 07 1/2		
Blé d'Inde.....2 lbs	0 85 0 95	Viandes en conserves.		Sels d'Epsom.....100 lbs	1 50 3 00		
Champignons.....bte.	0 15 0 21	Corned Beef, bte 1 lb.....ds.	1 60 2 00	Soda caustique 80°.....lbs	0 00 2 50		
Chicouttes 3 lbs.....ds.	0 00 0 85	" 2....."	2 80 3 40	" 70°....."	0 00 2 75		
Haricots verts....."	0 00 0 85	" 6....."	9 75 11 40	" à laver....."	0 70 0 90		
Olives, Fines....."	3 75 5 00	" 14....."	21 60 24 00	à pâte.....brl.	2 00 2 50		
" ¼ Pint....."	2 80 3 60	Lang. de porc.....1....."	3 00 4 15	Soufre poudre.....lb.	0 32 0 03		
" en quart, gallon....."	0 00 1 50	" 2....."	8 00 8 00	" bâtons....."	0 02 0 03		
Petits pois français.....bte.	0 09 0 12	" bœuf 1 1/2 lb....."	8 00 10 00	rock, sacs.....100 lbs.	2 00 3 00		
" fine....."	0 14 0 15	" 2....."	9 25 11 30	Strychnine.....oz.	0 90 1 00		
" extra fine....."	0 16 0 17	" 3....."	14 10	Sulfate de cuivre.....lb.	0 08 0 07		
" surfin....."	0 18 0 20	English Brawn 1 lb....."	1 40 1 70	Sulfate de morphine....."	1 90 2 00		
Pois canadiens 2 lbs.....ds.	0 80 1 25	Bœuf (chipped dried)....."	2 95 3 00	de quinine.....oz.	0 40 0 45		
Tomates....."	0 87 1/2 0 90	Dinde, bte 1 lb....."	2 20 2 42	Sulfate de morphine....."	1 90 2 00		
Truffes....."	4 80 5 00	Pâtés de fofe gras....."	3 00 8 00	de quinine.....oz.	0 40 0 45		
		Pieds de cochon, bte 1 1/2 lb.	2 30 2 40	Vert de Paris.....lb.	0 18 1/2 0 20 1/2		
		Poulets, " 1 lb....."	2 20 2 40				



Nous vous Souhaitons Un Très Joyeux Noël....

et nous espérons que vous verrez à ce que vos clients soient approvisionnés de Fromage Impérial et de Fromage Roquefort, marque de la chèvre, pour leur dîner de Noël.

A. F. MacLAREN, Imperial Cheese Co., Lim., TORONTO.

ROSE & LAFLAMME, Agents de l'Est, 400 RUE ST-PAUL, MONTREAL.

BLEU CARRÉ PARISIEN



Le "Bleu Carré Parisien" est exempt d'indigo et ne tache pas le linge.

Il est plus fort et plus économique que n'importe quel autre bleu employé dans la buanderie

A obtenu une Médaille d'Or.

TELLIER, ROTHWELL & CIE.

Seuls fabricants. MONTREAL

TEL. BELL MAIN 1571.

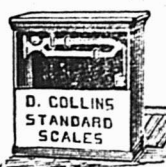
MAISON ETABLIE EN 1858.

D. COLLINS

(Près de la Gare Dalhousie)

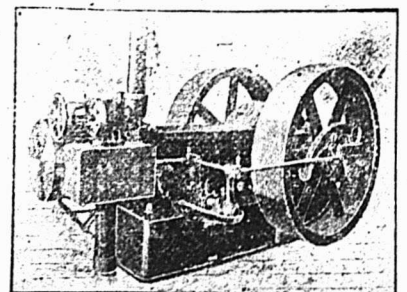
44 Rue St-Paul, Montréal.

Manufacturier
le Balances en
tous Genres.



Balances à Poin
à Charbon,
faites à ordre.

Spécialité: Réparations de tous genres.



Engins à Vapeur "PEERLESS"

Se graissant eux-mêmes, automatiques
Et — Chaudières, de tous genres, Réchauffeurs,
Pompes, Machines à travailler le bois, Grues
à vapeur, etc.

E. LEONARD & SONS
Coin des rues Common et Nazareth, Montréal

Malag. London Layers bte.	0 00	1 75
" Connosseur Cluster "	0 00	2 60
" Buckingham Cluster "	0 00	3 40
Malaga Russian Cluster bte.	0 00	4 50
Sultana " " lb.	0 10	0 12
Valence fine off Stalk.	0 07	0 07 1/2
" Selected "	0 08	0 08
" layers "	0 09	0 08 1/2

Fruits verts.

Ananas, pièce.....	0 00	0 25
Attocas..... quart.	8 00	8 00
Bananes..... régime	1 00	2 00
Pommes..... baril.	1 50	3 50
Baisins Malaga.....	5 00	6 00
Oranges Valence (420)ose	0 00	0 00
" (714).....	0 00	0 00
" Navels.....	0 00	0 00
" Seedlings.....	0 00	3 00
" Sanguines, 1/2 case	0 00	0 00
" Scrrente, caisse.	0 00	0 00
" Messine.....	0 00	0 00
" du Mexique.....	2 75	x 00
" Jamaïque, baril.	0 00	5 50
Citrons Messine.....	2 25	3 00
" Malaga, bte 35 dz.	0 00	0 00
" caisse 50 dz.	0 00	0 00
Noix de coco, par 100....	3 25	0 00

Grains et Farines.

GRAINS		
Blé roux d'hiver Can. No 2.	0 00	0 00
Blé blanc d'hiver Can. No 2.	0 00	0 00
Blé du Manitoba No 1 dur.	0 90	0 92 1/2
" " No 2 "	0 87 1/2	0 90
Blé du Nord No 1.....	0 00	0 85
Avoine blanche No 2.....	0 30	0 30 1/2
Orge No 1.....48 lbs.	0 50	0 53
" " moulée.....	0 42	0 43
Pois No 2 ordinaire, 60lbs.	0 00	0 00
Sarrasin, 48 " " " "	0 00	0 00
Seigle, 56 " " " "	0 57	0 58
FARINES.		
Patente d'hiver.....	3 65	3 90
Patente du printemps.....	0 00	4 35
Straight roller.....	3 25	3 50
Forté de boulanger, cité.....	0 00	4 05
Forté du Manitoba, secondes	3 40	3 45
FARINES D'AVOINE.		
Avoine roulée baril.....	3 30	3 50
" " sac.....	1 60	1 70

ISSUES DE BLÉ

Son d'Ontario, au char, ton	15 50	16 00
" de Manitoba " " "	00 00	15 00
Gru de Manitoba.....char	00 00	16 00
" d'Ontario.....	17 00	17 50
Moulée.....	17 00	24 00

Huiles et graisses.

HUILES.

Huile de morue, T. N., gal.	0 35	à 0 40
" loup-marin raffi. "	0 00	0 60
" palie.....	0 00	0 50
Huile de lard, extra gal.	0 75	0 85
" " No 1. " "	0 65	0 75
" d'olive p. mach. " "	0 90	1 00
" à salade.....	0 77 1/2	0 80
" d'olive à lampion " "	1 20	2 60
" despermaceti.....	1 30	1 50
" de marouin.....	0 50	0 60
" de pétrole, par quart.	0 00	0 18
Aomé Imperial.....gal.	0 00	0 17 1/2
Huile Américaine par quart:		
Aomé Supérieur.....	0 00	0 19
Pratt's Astral.....	0 00	0 19 1/2
Huile de foie de m. Nor. gal	1 25	à 1 35
" " T.N. " "	1 00	1 10
" de castor "E. I." lb.	0 09 1/2	0 10
" " franc. qrt. lb.	0 09 1/2	0 10
" " " " case.	0 11	0 12

Liqueurs et spiritueux.

Rhum.

Jamaïque.....	4 45	6 35
---------------	------	------

Whisky Canadien au gallon, en lots d'un ou plusieurs barils de 40 gallons (pas de demi-barils) d'une sorte ou assortis.

Gooderham & Worts 65 O. P.....	4 50
Hiram Walker & Sons ".....	4 50
J. P. Wiser & Son ".....	4 49
J. E. Seagram ".....	4 49
H. Corby ".....	4 49
Gooderham & Worts 50 O. P.....	4 10
Hiram Walker & Sons ".....	4 10
J. P. Wiser & Son ".....	4 09
J. E. Seagram ".....	4 09
H. Corby ".....	4 09
Rye Gooderham & Worts.....	2 20
" Hiram Walker & Sons.....	2 20
" J. P. Wiser & Son.....	2 19
" J. E. Seagram.....	2 19
" H. Corby.....	2 19

Imperial Walker & Sons.....	2 90
Canadian Club Walker & Sons.....	3 60
Pour quantité moindre qu'un quart d'origine mais pas moins de 20 gallons:	
65 O. P..... le gall.	4 55
50 O. P..... " "	4 15
Rye.....	2 25
Au-dessous de 20 gallons:	
65° O. P..... le gallon	4 60
50° O. P..... " "	4 20
Rye.....	2 30
Pour quantité moindre qu'un baril ou un barillet d'origine:	
Imperial Whisky..... le gallon	3 10
Canadian Club.....	3 60
F. O. B. Montreal, 30 jours net ou 10 jours; fret payé pour quantité d'un quart et au-dessus.	
Pour le Whisky à 50° O. P., 5c de moins par gallon, F. O. B. Montréal, pour l'île de Montréal.	

Rye Canadien à la caisse.

Walker's Impérial..... quarts	7 50
" " " " " " " "	8 00
" " " " " " " "	8 50
Walker's Canadian Club..... quarts	9 00
" " " " " " " "	9 50
" " " " " " " "	10 00
Gooderham & Worts 1891 1 & 4 c.	6 75
Seagram 1898 (Star brand) quarts	8 50
" No 83.....	7 75
Corby L. L. L.....	7 00
Purity, qts.....	6 50
" " " " " " " "	7 50
Canadian, qts.....	5 00
" " " " " " " "	6 00
F. O. B. Montreal, 30 jours net ou 10 jours	

Mélasses.

Barbades tonne.....	Au gallon.
" tierce et qt.....	0 41
" demi quart.....	0 43 1/2
" au char ton.....	0 44 1/2
" " " " " " " "	0 40
" tierce.....	0 42 1/2
" 1/2 qt.....	0 43 1/2
Porto Rico, choix, tonne.....	0 00
" tierce et quart.....	0 00
" ordinaire, tonne.....	0 00

Pâtes et denrées alimentaires.

Macaroni importé..... lb	0 08	0 10
Vermicelle ".....	0 08	0 10
Lait concentré..... ds	0 00	1 90
Pois fendus, qt. 198 lbs.	0 00	4 10
Tapoca, lb.....	0 04 1/2	0 05

Poissons.

Harengs Shore..... brl.	0 00	5 00
" " " " " "	0 00	2 75
" Labrador.....	0 00	5 25
" " " " " "	0 00	3 00
" Cap Breton.....	0 00	0 00
" " " " " "	0 00	0 00
" fumés..... boîte	0 00	0 14
Morue sèche..... lb.	0 00	0 03 1/2
" verte No 1, qt. lb.	0 02 1/2	0 03
" No 1 large qt.....	0 03	0 03 1/2
" No 1 draft.....	0 03	0 03 1/2
" désossée caisse.....	0 00	4 50
" " paquet, lb.	0 00	0 06
" pelée, caisse 100 lbs	0 00	4 25
Traite des lacs, brl 100 lbs	0 00	6 00
Poisson blanc.....	0 00	6 00
Saumon C. A.....	0 00	0 00
" " " " " "	1 " "	0 00
Saumon Labrador.. 1	0 00	14 00
" " " " " "	2 " "	0 00

Produits de la ferme.

(Prix payés par les épiciers.)

Beurre.

Townships frais..... lb.	0 20	0 21
Ru rouleaux.....	0 19	0 19 1/2
Crémier aout.....	0 20	0 20 1/2
do Nov.....	0 00	0 00
do frais.....	0 22	0 22 1/2

Fromage

De l'Onest..... lb.	0 10	0 10 1/2
De Québec.....	0 10	0 10 1/2

Cheufs.

Frais pondus, choix..... ds.	0 24	0 25
Mirés.....	0 15	0 16
Cheufs chanlés, Montréal.....	0 15	0 16
" " Ontario.....	0 00	0 00

Sirop et sucre d'érable.

Sirop d'érable en qrts..... lb.	0 06 3/4	0 07
" en caustre.....	0 75	0 80
Sucre d'érablepts pains lb.	0 09	0 10
" vieux.....	0 00	0 00

Miel et citre.

Miel rouge coulé..... lb.	0 07	0 08
" blanc.....	0 09 1/2	0 10
" rouge en gateaux.....	0 10 1/2	0 11
" blanc.....	0 13	0 14
Citre vierge.....	0 25	0 26

The Canada Sugar Refining Co.
MONTREAL. Limited

Manufacturiers de Sucres Raffinés de la Célèbre Marque **REDPATH**

De qualité et pureté les plus hautes, d'après les derniers procédés et les machines nouvelles qui n'ont de supériorité nulle part.

SUCRES EN MORCEAUX.—Boîtes de 50 et 100 lbs.
GRANULÉ "CROWN."—Marque spéciale, la plus belle qu'on puisse produire.
EXTRA GRANULÉ.—Qualité très supérieure.
SUCRES "CRÈME."—Non séché.
SUCRES JAUNES.—De tous les grades.
SIROPS.—De toutes qualités, en barils et demi barils.
Seuls fabricants de Sirops fins en canistres de 2 lbs. et de 8 lbs.

COURSE POUR LES TAPIS...

Tel est le mot qui exprime le mieux l'activité qui prévaut en ce moment dans les Tapis, Rideaux et Couvertures de plancher à chacun de nos Trois Grands Magasins de Tapis.


THOMAS LIGGET,
1894 rue Notre-Dame, Montréal.
2446 rue Ste-Catherine, Montréal.
175 à 179 rue Sparte, Ottawa.

Pour la Valeur de leur Argent

c'est ce qu'obtiennent les clients quand ils achètent

La Soupe aux Tomates de Clark, 3 à 25c.

Elle a la riche saveur qui donne satisfaction à tout le monde.



DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour le brise-lames de Mispec" seront reçues à ce bureau jusqu'à vendredi, le 4 janvier 1901, inclusivement, pour la construction d'un brise-lames à Mispec, comté de Saint-Jean, N. B.

Des plans et devis pourront être vus à ce Ministère; aux bureaux de E. T. P. Shewen, Ker., ingénieur résident, Saint-Jean, N.-B.; ainsi qu'au bureau du maître de poste de Mispec, N.-B.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes; aucune autre ne sera prise en considération.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque incorporée, pour la somme de douze cents piastres (\$1200) et fait à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire dont l'offre a été acceptée refuse de signer le contrat ou s'il ne l'exécute pas intégralement.

Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
JOS. R. ROY,
Secrétaire-suppléant.
Ministère des Travaux Publics.
Ottawa, 5 décembre, 1900.
N.B.—Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a pas été expressément autorisée par le Ministère.

Salaisons, Saindoux, etc.		
Lard Can. Sh't Cut Mess qt.	00 00	18 50
" S. C. Clear.....	" 00 00	17 50
" S. C. désossé.....	" 00 00	19 50
" S.C. de l'Ouest.....	" 20 00	21 00
Jambons.....	lb. 00 12	00 13
Lard fumé.....	" 00 13	00 14
Saindoux		
Pur de panne en sceaux.....	2 10	2 40
Canistres de 10 lbs.....	lb. 0 11	0 12
" 5 ".....	" 0 11 $\frac{1}{2}$	0 12 $\frac{1}{2}$
" 3 ".....	" 0 11 $\frac{1}{4}$	0 12 $\frac{1}{4}$
Composé, en sceaux.....	1 50	1 70
Canistres de 10 lbs.....	lb. 0 07 $\frac{3}{4}$	0 08 $\frac{3}{4}$
" 5 ".....	" 0 07 $\frac{3}{8}$	0 08
" 3 ".....	" 0 08	0 09 $\frac{1}{2}$
Fairbanks, en sceaux.....	1 67 $\frac{1}{2}$	1 70
Cottolene en sceaux.....	lb. 0 00	0 08 $\frac{3}{4}$
Sel.		
Sel fin, quart, 3 lbs.....	2 65	2 75
" 5 ".....	2 60	2 65
" 7 ".....	2 40	2 50
" 1/4 sac 56 ".....	0 00	0 30
" sac 2 cwts.....	0 00	1 00
" gros, sac livré en ville	0 40	0 42 $\frac{1}{2}$
Sirops.		
Perfection.....	lb. 0 03	0 03 $\frac{1}{4}$
" s. 25 lbs seau.....	0 00	1 20
" seau 3 gall.....	0 00	1 50
Sirop Redpath tins 2 lbs.	0 00	0 09
" 8 ".....	0 00	0 35
" Diamond lb.....	0 02	0 02 $\frac{1}{2}$
Sucre.		
(Prix aux 100 lbs.)		
Jaunes bruts (Barbade).....	4 37 $\frac{1}{2}$	4 75
" raffinés.....	\$4 05	4 75
Extra ground.....	qts. 5 45	5 65
" ".....	bte. 5 65	5 75
Cut loaf.....	qts. 5 45	5 55
" ".....	bte. 5 45	5 55
Powdered.....	qts. 5 20	5 40
Extra granulé.....	qts. 4 85	5 00
Ces prix doivent être augmentés de 5c par 100 lbs pour les villes de Montréal et Québec.		
Vernis.		
Vernis à harnais.....	gal. 0 00	1 80
" ".....	dz. 1 10	1 20
" à tuyaux.....	gal. 0 00	0 90

Bois de chauffage		
Prix payé par marchands, aux chars, gare Hochelaga		
Erable la corde.....	5 50	
Merisier do.....	5 25	
Bouleau, etc. do.....	0 00	4 50
Epulette do.....	4 50	
Stabs, par chars.....	0 00	0 00
do en barge, la corde.....	2 40	2 75
Rognures, le voyage.....	1 50	2 25
Charbons		
PRIX DE DETAIL		
Grate par tonne de 2000 lbs..	6 75	
Furnace do.....	6 75	
Egg do.....	6 70	
Stove do.....	7 00	
Cheanut do.....	7 00	
Peanut do.....	5 15	
Cuirs et Peaux.		
Cuirs à semelles.		
(Prix à la livre.)		
Spanish No 1, 18 lbs moy.....	0 26	0 27
" No 1, 25 lbs et au-d.....	0 00	0 26
" No 1, léger.....	0 25	0 26
" No 2, ".....	0 00	0 25
" No 2, 18 lbs moy.....	0 00	0 26
Zanzibar.....	0 23	0 24
Slaughtersole No 1 steers.....	0 28	0 30
" No 1 p. ord.....	0 28	0 30
" No 2 ".....	0 25	0 27
" union crop No 1.....	0 30	0 32
" No 2.....	0 28	0 30
Cuirs à harnais.		
(Prix à la livre.)		
Harnais No 1.....	0 33	0 35
" No 1 B.....	0 32	0 34
Harnais No 2.....	0 30	0 33
" taureau No 1.....	0 00	0 30
" No 2.....	0 00	0 28
Cuirs à peignées.		
(Prix à la livre.)		
Vache cirée mince.....	0 40	0 45
" forte No 1.....	0 00	0 40
Vache grain. pesante.....	0 40	0 45
" écossaise.....	0 38	0 40
Taure française.....	0 95	1 00
" anglaise.....	0 90	1 00
" canadienne, Lion.....	0 75	0 85
Veau can. 25 & 30 lbs.....	0 75	0 80
" 36 & 45.....	0 60	0 65
" 45 et plus.....	0 50	0 60

Vache fendue Ont H.....	0 25	0 30
" " H. M.....	0 25	0 30
" " Med.....	0 25	0 30
" " Junior.....	0 21	0 23
" Qué. sen. h. a. m.....	0 24	0 28
" Jnn. m. à light.....	0 20	0 23
Cuir rouge pour Moccasin		
Steer, la No.....	0 00	0 06
Cuir rouge pour Moccasin		
Bull, la No.....	0 00	0 07
Cuir rouge pour Moccasin		
Steer, la livre.....	0 33	0 38
Cuir rouge pour Moccasin		
Bull, la livre.....	0 30	0 35
Cuirs vernis.....		
Vache vernie.....	0 16	0 18
Cuir verni "Rnamel".....	0 15	0 17
Cuirs fins.....		
Mouton mince.....	3 00	8 00
" épais.....	10 00	0 00
Dongola glacé, ord.....	0 14	0 25
Kid Chevette.....	0 25	0 30
Chèvre des Indes glacée.....	0 08	0 10
Kangourou.....	0 35	0 50
Dongola dull.....	0 20	0 30
Buff d'Ontario H.....	0 14	0 15
" H. M.....	0 13	0 14
" M.....	0 00	0 13
" L. M.....	0 00	0 13
" No 2.....	0 00	0 12
Buff de Québec H.....	0 13	0 15
" H. M.....	0 13	0 14
" M.....	0 00	0 13
" L. M.....	0 00	0 13
" No 2.....	0 00	0 12
Glove Grain Ontario.....	0 13	0 15
" Québec.....	0 13	0 14
Pebble " Ontario.....	0 14	0 15
" Québec.....	0 13	0 14
Cuirs à bourrures.		
Cuir à bourrure No 1.....	0 00	0 20
" " ".....	0 00	0 18
Cuir fini français.....	0 00	0 20
" russe.....	0 20	0 25
Peaux.		
(Prix payés aux bouchers.)		
Beaux vertes, 1 lb, No 1.....	0 00	0 08
" " No 2.....	0 00	0 07
" " No 3.....	0 00	0 06
Veau No 1.....	0 00	0 08
" No 2.....	0 00	0 06
Agneau.....	0 00	0 00
" en laine.....	0 00	0 00
Moutons.....	0 00	0 90
Chevaux.....	No 1.....	0 00 2 00
" " No 2.....	0 00 1 50	
Pour peaux assorties et ins ectées.)		

Laines.		
Poison du Canada.....	lb. 0 00	0 17
Arrachée, non asso.....	" 0 17	0 17 $\frac{1}{2}$
A. extra supérieure.....	" 0 17 $\frac{1}{2}$	0 18 $\frac{1}{2}$
B. supérieure.....	" 0 17	0 18
V. extra.....	" 0 00	0 16
V. S.....	" 6 00	0 15 $\frac{1}{2}$
Fers et Métaux.		
FERRONERIE ET QUINAILLERIE		
Fers à cheval.		
Ordinaires.....	baril 3 50	4 00
En acier.....	" 3 60	4 95
" For à repasser.....	lb 0 04	0 04 $\frac{1}{2}$
" Fiches.....		
Pressées 1/4 p. Esc. 25 p.c.....	4 75	0 00
" 5-16.....	4 50	0 00
" 7-16.....	4 25	0 00
" 7-16.....	4 00	4 10
" 3.....	0 00	3 90
Fil de fer		
Pol. Brûlé.....		
No " à 5, net.....	100 lbs	2 87
" 6 à 9.....	"	2 89
" " ".....	"	2 87
" 11.....	"	2 94
" 9.....	"	3 00
" 13.....	"	3 15
" 4.....	"	3 27
" 15.....	"	3 40
" 16.....	"	3 55
Brûlé et huilé 10c de plus par 100lbs		
pour chaque numéro.....		
Galvanic Nos 2 & 8, net.....	3 85	3 95
" 9.....	3 10	3 20
" 10.....	4 00	4 10
" 11.....	4 05	4 15
" 12.....	3 25	3 35
" 13.....	3 35	3 45
Brûlé p. tuyau.....	100 lbs	6 00 7 00
Barbolé p. clôtures.....	100 lb.	3 20 3 30
Crampes.....		0 00 3 45
Fil de lalton à collets.....	lb. 0 37 $\frac{1}{2}$	0 46
Fonte Malléable.....	" 0 09	0 10
Enclumes.....	" 0 11	0 11 $\frac{1}{2}$
Charnières		
T. ot " Strap.....	lb. 0 05	0 06
Strap et Gonds filetés.....	0 03	0 03 $\frac{1}{2}$
CLOUS, ETC.		
Clous à cheval.		
No 7.....	100 lbs.	24 00
No 8.....	"	23 00
No 9 et 10.....	"	22 00
Escompte 50 p. c. 1/2 gal.		
" 50 et 10 p. c. 2e ga.		
Boîtes de 1 lb. net extra.		

Tant que vous n'aurez pas goûté les célèbres



TABACS EN POWDRE... FRECHETTE

vous ne saurez pas ce que c'est qu'un tabac vraiment supérieur vendu avec la garantie des fabricants.

Miller & Lockwell, - - Quebec

Echantillons envoyés gratis sur demande.

PAIN POUR OISEAUX Est le "Cottam Seed," fabriqué d'après six brevets. Marchandise de confiance; rien ne peut l'approcher comme valeur et comme popularité. Chez tous les fournisseurs de gros.

LES MARCHANDS... Qui vendent le SIPOP D'ANIS DE GAUVIN

Donnent satisfaction à leurs clients et réalisent un honnête profit. Tous les marchands de gros vendent le SIPOP D'ANIS DE GAUVIN.

DEPOT GENERAL.
J. A. E. GAUVIN
1286 Rue Ste-Catherine, Montreal.

La **Farine Préparée** (SELF-RAISING FLOUR) de **Brodie & Harvie**

est aujourd'hui la farine préférée des ménagères. Elle donne une excellente pâtisserie, légère, agréable et recherchée par les amateurs. Pour réussir la pâtisserie avec la farine préparée de Brodie & Harvie, suffit de suivre les directions imprimées sur chaque paquet.

10 et 12 RUE BLEURY, MONTREAL

LEFEBVRE, RYAN & CIE
MANUFACTURIERS DE

Vinaigres et Marinades, Vinaigres Purs, Marinades de toutes sortes
DE QUALITÉ SUPERIEURE SOUS TOUS RAPPORTS.

VINAIGRE IMPERIAL

Reconnu comme donnant toujours la plus entière satisfaction.

BUREAUX ET ENTREPOTS:
155 à 159 rue des Commissaires, et 4 à 10 rue Duc MONTREAL

Thés verts de Chine.

Ca sse	La lb.
Gunpowder, moyenne de choix	45
Paké orange moyen	37 1/2
" ordinaire	28
Ping Suey, boîtes 35 lbs.	
Pin Head, choix	35
" moyen	28
" ordinaire	18
Pea Leaf, choix	22
" moyen	18
" ordinaire	16
" commun	11 1/2 à 16
Young Hyron, moy n (Sifted)	35
Points	25
First	17 à 20
Canton Pingueuys	11 1/2 à 18

Thés noirs de Chine

Fo-mosa Oolong (Le Pin) lte 20 lts.	35
Paké orange Parfumé	37
Paklin Congou extra choix	30
" choix	25
" moyen	20
" ordinaire	12 à 18
King Chow monlag choix bte 50 lts.	28
Hau Kow	26
Keermus	24
Kiu Tuck	20
Pecco Congou	20 à 25
Packlum	16 à 20
Panyoug	14 à 18
Kalsow	12 à 17
Baryunes	11 à 13

Thés des Indes.

Darjeeling des meilleurs jardins, extra choix	30 à 35
Darjeeling d-s meilleurs jardins, choix	25 à 30
Darjeeling des meilleurs jardins moyen	20 à 25
Assam des meilleurs jardins, extra	25 à 30
Assam des meilleurs jardins, moyen	20 à 25
Pekos Soucuong	18 à 17

Thés de Ceylan.

Tyria, (Golden Tipped)	35
Nayabedde (Flowery Pekoe)	32
Kurana	28
La Kamit	26
Sirinwassa	24
Luccombe Orange Pekoe	20
Pekos Soucuong	18
Dalucama	14

Thés purs de Ceylan.

Hibou, marque "Owl Chop" boîtes 60 lbs. 100 paquets 1/2 lb. et 10 paquet 1 lb.	
Etiquette Rouge (Flowery Pekoe)	22
No 10 Etiquette Verte (Flowery Pekoe)	30
No 15 Etiquette Argentée (Golden Tipped)	35
No 20 Etiquette Jaune (Choice Golden Tipped Pekoe)	35
No 30 Etiquette d'Or (Extra Choice Golden Tipped Pekoe)	50

Thés de Ceylan, en paquets de 1 lb. et 1 lb. boîtes assorties de 40 lbs.
(Marque l'Abelille)

No 8 Golden Tipped Pekoe, Etiquette Rouge	38
No 8 Flowery Pekoe, Etiquette Verte	30

Wm Clark
MONTREAL

Conserves.

Compressed Corned Beef 1 lb. la ds.	\$1 50
" 2 1/2 "	2 70
" 4 1/2 "	5 40
" 6 1/2 "	8 15
" 1 1/2 "	18 97
Ready Lunch Beef	1 50
" 2 1/2 "	2 70
Geneva Sausage	1 55
" 2 1/2 "	3 00
Cambridge	1 55
" 2 1/2 "	3 00
Yorkshire Brawn	1 50
" 2 1/2 "	2 20
Boneless Pigs Feet	1 30
" 2 1/2 "	2 40
Sliced Smoked Beef	1 55
" 2 1/2 "	2 80
Roast Beef	1 50
" 2 1/2 "	2 70
Pork & Beans with sauce	0 50
" 2 1/2 "	1 00
" 3 1/2 "	1 38
" Plain	0 45
" 2 1/2 "	0 90
" 3 1/2 "	1 25
Wild Duck Patés	1 10
Partridge	1 10
Chicken	1 10
Veal & Ham	1 10
Ox Tongue (Whole)	8 25
" 2 1/2 "	9 35
" 3 1/2 "	10 45
Lunch Tongue	3 30
" 2 1/2 "	6 60
Imperial plum pudding	1 00

Potted Meats 1/8.

Ham	
Game	
Hare	
Chicken	la ds. 50
Turkey	
Wild Duck	
Tongue	
Beef	
Chicken Ham & Tongue 1/8 la ds.	1 00

Soupes.

Mulligatawny	
Chicken	
Ox Tail	Pints. la ds. 1 00
Kidney	
Tomato	
Vegetable	
Julienne	
Mock Turtle	Quarts. la ds. 2 20
Consomme	
Pea	

Mince Meat.

Tins fermées hermétiquement	
1 lb.	1 00
2 1/2 "	2 00
3 1/2 "	2 97
4 1/2 "	3 95
5 1/2 "	4 95

Joseph Côté
QUEBEC

Tabac Canadien en feuilles.

Parfum d'Italie, récolte 1898, ballots 25 lbs.	0 30
Turc aromatique, 1898, ballots 25 lbs.	0 22
Rouge, 1898, ballots 50 lbs.	0 15
Petit Havane " 25 lbs.	0 15
1er choix, 1898, ballots 50 lbs.	0 11
S Nouveau, 50 lbs	0 15

Tabacs coupés.

Petit Havane 1/4 lb, bte 6 lbs.	0 35
" 1/2 " " " " " " "	0 35
St-Louis, 1-10, 4-10	0 40
Queenel " 5	0 60
Côté's Choice Mixture 1/2 lb 5	0 60
Vendome 1/2 tin	1 15

Cigares.

Blancaj	1-20	13 00
Bruce	1-20	15 00
Twin Sisters	1-20	15 00
" " " "	1-40	16 00
Côté's fine Cheroots	1-10	16 00
Beauties	1-20	18 00
Golden Flowers	1-20	23 00
" " " "	1-40	25 00
My Best	1-20	25 00
New Jersey	1-20	25 00
V. H. O	1-20	26 00
Doctor Faust	1-30	28 00
" " " "	1-40	30 00
St-Louis	1-20	33 00
" " " "	1-40	35 00
ChAMPLAIN	1-100	38 00
" " " "	1-40	38 00
" " " "	1-20	38 00
Saratoga	1-20	40 00
El Sergeant	1-20	50 00

Tabac en poudre.

Rose	Baril, 5, 10, 20	0 32
Beau	" 5, 10, 20	0 32
Rose et Fève	" 5, 10, 20	0 32
Merise	" 5, 10, 20	0 38

The Cowan Chocolate Co
TORONTO ET MONTREAL

Chocolats.

Diamond. Bts 12 lbs 1/4 et 1/2	0 25
" 3 1/2 "	0 28
French Diamond Bts 12 lbs, 6s.	0 28
Queen's dessert, " 1/4 et 1/2 "	0 40
" 6s "	0 42
Parisien, marc. à 6c. Bts 12 lbs	0 30
Royal Navy, " 1/4 et 1/2 "	0 30
Rock sucré	0 30
Batons à lc.	la gr 1 00
Caracas pur Btes 12 lbs 1/2 lb	0 40
Perfection " 1/4 et 1/2 "	0 35

Icings.

Chocolate Icing paquet 1 lb. ds.	1 75
" 1/2 " " "	1 00
Pearl Pink Icing " 1 " "	1 75
" 1/2 " " "	1 00
White Icing " 1 " "	1 75
" 1/2 " " "	1 00
Lemon C Icing " 1 " "	1 75
" 1/2 " " "	1 00

Cacaos.

Hygiénique, 4 ds, tins 1/2 lb. ds.	3 75
" " " " " " " "	2 25
" 5 lbs. lb.	0 55
Perfection, " 1/2 lb. ds.	3 00
Essence cacao sucré, " 1/2 lb. ds.	2 25
Imperial Dutch 4 ds Bts, " 1/2 lb	0 90
Chocolate powder Btes 10, 15, 80 lbs.	0 25
Cacao Soluble Btes 10, 15, 30 lbs.	0 20
Cocoa Nibs	0 35
Shel	0 05

Confections Cowan.

Cream Bars, gds 6 à la bte. doz btes	2 25
" " " " " " " " " "	1 35
" " " " " " " " " "	1 80
" " " " " " " " " "	1 10
Chocolate Ginger btes 1 lb. doz	4 00
" " " " " " " " " "	2 25
1 lb.	4 00
Chocolate Ginger Cry talisés	2 25
btes 1/2 lb.	2 25
Chocolate Wafers btes 1/2 lb	1 30

The F. F. Dalley Co. Limited.
HAMILTON

Divers.

Couleur à beurre Dalley, 2 oz., doz.	1 25
Spanish bird seed, cse 40 lbs.	0 06
Dalley's " " " " " "	0 06 1/2
Sel céleri Dalley, 2 oz., ds.	1 25
Poudre Curry Dalley, 2 oz., ds.	1 75

Cirages.

English Army	cse 1/2 gr.	9 00
No 2 Spanlah	" "	3 60
No 3 " "	" "	4 50
No 5 " "	" "	7 20
No 10 " "	" "	9 00
Yucan Oil	cse 1 doz.	2 00
N. Y. Dressing	" "	0 75
Spanish Satin Gloss	" "	1 00
Crescent Ladies Dressing	" "	1 75
Spanish Glycerine Oil	" "	2 00

Empois.

Boston Laundry, cse 40 paq. le paq.	0 07 1/2
Colina Toledo, " 40 " la lb.	0 06 1/2

Farines.

Buckwheat, paq. 2 1/2 lbs, cse 3 doz.	1 20
" 5 " " " " " "	2 30
Pancake, " 2 " " " " "	1 20
Tea Biscuit " 2 " " " " "	1 20
Graham Flour " 2 " " " " "	1 20
Bread & Pastry " 2 " " " " "	1 20

Moutardes.

Dalley's, pure, en vrac	la lb.	0 25
" bte 1/2 lb, cse 2 doz. la ds.	2 00	
" " " " " " " " " "	1 00	
" Superfine Durham, vrac, lb	0 12	
" do bte 1/4 lb, cse 4 doz, la ds.	0 65	
" " " " " " " " " "	1 20	
" do pots 1 " " " " " "	2 40	
" " " " " " " " " "	7 80	
" do verres 1/4 lb.	0 75	

Poudres à pâté.

Silver Cream, 1/4 lb, cse 4 à 6 doz, la ds.	0 75
English " 2 " " " " "	1 25
" 1 " 2 à 4 " " " "	2 00
Kitchen Queen, 7 1/4 la ds.	0 80
" 69 " " " " " "	0 75
" 89 " " " " " "	0 90
" 128 " " " " " "	1 15
" 168 " " " " " "	1 40
" 3 lbs " " " " " "	4 00
" 5 lbs " " " " " "	6 00

W. G. Dunn & Co
HAMILTON

Moutardes.

Pure D.S.F. 1/4 bte, cse 12 lbs. la lb.	0 34
" " " " " " " " " "	0 32
" " bte 10c, " 2 à 4 ds la ds.	0 80
" " 5c, " 4 " " " " "	0 40
E. F. Durham 1/4 bte, cse 12 lbs, la lb	0 25
" " " " " " " " " "	0 23
Fine Durham, pots 1 lb, chaque	0 24
" " " " " " " " " "	0 70
" " " " " " " " " "	0 80
Mustard Butter, bout. 12 oz. la ds.	1 30

John Dwight & Co
TORONTO ET MONTREAL



Soda à pâté.

Caisse 60 paquets de 1 lb, la c.	3 00
" 120 " " " " " " "	3 00
" 60 pots d'1/2 et 30 de 1 lb.	3 00
" 98 " 5c.	3 00

J. A. E. Gauvin
MONTREAL

Spécialités.

Sirop Menthol	la ds.	1 65
Sirop d'Anis Gauvin	" "	1 75
" " " " " " " " " "	par 3 doz.	1 60
" " " " " " " " " "	par 1 grosse.	17 00
" " " " " " " " " "	par 5 grosses.	16 00
Graine de lin	lb.	0 03
" moulue	lb.	0 04
5 p.c. d'escompte.		

Laporte, Martin & Cie
MONTREAL

Champagne Ve Amiot.

Carte d'or	qtv.	16 00
" " " " " " " " " "	pts.	17 00
" blanche	qts.	13 00
" " " " " " " " " "	pts.	14 00
" d'argent	qts.	10 50
" " " " " " " " " "	pts.	11 50

Champagnes.

Duc de Pierland	qts.	14 00
" " " " " " " " " "	pts.	15 00
Cardinal	qts.	12 50
" " " " " " " " " "	pts.	13 50

Champagne CARDINAL, en lots de 6 caisses. 50c de moins et de 10 caisses \$1.00 de moins, la caisse.

Brandy.

Richard, S. O.	qts.	22 50
" F. C.	qts.	15 00
" V. S. O. P.	qts.	12 00
" " " " " " " " " "	pts.	13 00
" V. S. O.	qts.	10 00
" V. O.	qts.	8 50
" " carafes	qts.	10 50
" " " " " " " " " "	pts.	11 50
Couturier	qts.	7 00
" " " " " " " " " "	pts.	8 00
Marlon	qts.	6 00
" " " " " " " " " "	pts.	7 00

Au gallon.

Richard, F. C.	6 00
" En 1/2 Oct \$3.90	
" V. S. O. P.	5 50
" En 1/2 Oct \$3.35, Oct \$3.25	
" V. O.	4 25
" En 1/2 Oct \$4.10, Oct \$4.00,	
qrt \$3.90, Hhd \$3.80.	

Scotch Mitchell.

Heather Dew	qts	7 00
" (stone jars) Imp. qts	12 50	
Special Reserve	qts	9 00
" " " " " " " " " "	pts	10 00
Extra Special Liqueur	lacons	9 50
Mullmore	qts	6 50
" " " " " " " " " "	Imp. qts	10 00
" " " " " " " " " "	pts	7 50
Par lots de 5 caisses, 25c de moins.		

Au gallon.

Heather Dew	4 00
" En 1/2 Oct \$3.85, Oct \$3.75.	
Special Reserve	5 50
" En 1/2 Oct \$4.25, Oct \$4.15.	
Extra Special Liqueur	5 00
" En 1/2 Oct \$4.90, Oct \$4.80, qrt \$4.75	

Irish Mitchell.

Old Irish Flasks	Imp. qts	11 25
Crusken Lawns (stone jars) Imp. qts	12 50	
Special	qts	9 00
Old Irish Square bottles	qts	8 00
" Round	qts	6 50
" " " " " " " " " "	pts	8 00

Au gallon.

Old Irish	4 00	
" En 1/2 Oct \$3.90, Oct \$3.75, qrt \$3.65.		
Vin Tonique	la caisse	
St. Léon	litre	8 00
" " " " " " " " " "	1/2	6 00

Gin.

Pollen Zoon Rougns	15s	9 75
" Vertes	18 gts	4 75
" Violettes	12s	2 45
" " " " " " " " " "	65 gts	2 95
" " " " " " " " " "	40 gts	3 00
" " " " " " " " " "	18 gts	3 05
" " " " " " " " " "	9 gts	3 05
" " " " " " " " " "	gal	3 15

Thés.

Japon, Victoria	90 lbs	25c
" Princesse Louise	80 lbs	18c
Noir, Victoria	25 lbs	30c
" Princesse Louise	25 lbs	25c
" Lipton No 1	En 1 lb	34c
" " " " " " " " " "	En 1 lb	35c
" " " " " " " " " "	En 1 lb	28c
" " No 2	En 1 lb	29c
" " " " " " " " " "	En 1 lb	22c
" " No 3	En 1 lb	28c
" " " " " " " " " "	En 1 lb	28c

Les thés Lipton sont en caisses de 50 lbs.
Noir, Princesse Louise En 1/4 lb 30c
" " " " " " " " " " En 1/2 lb 27 1/2 c
" Victoria En 1/2 lb 32c

Vernis à Chaussures.
Victoria, bouteille la ds. 90c

Poudre à pâté.

Princesse	tins 5 lbs, 6s chacun	0 60
" carré	1 lb, 24s la ds.	1 75
" rond	1 lb, 24s	1 40
" " 1/2 lb, 48s	" "	0 85
" " 1/4 lb, 48s	" "	0 45
" tin cup	1 lb, 12s	1 0c
" paquet	3 oz. 4s	0 30

Faites-vous usage de Sel? N'employez que le meilleur.

Le Sel Windsor

LE PLUS PUR ET LE MEILLEUR.

TOUS les ÉPICIERS de GROS le VENDENT.

— C'est une marchandise honnête et juste l'article pour — créer — ou étendre un courant d'affaires.



— Les meilleurs épiciers se font un devoir d'en tenir toujours en stock.

LAKE OF THE WOODS MILLING CO., Ltd.

Les moulins à farines les plus parfaits en Canada.

Capacité : 2,500 barils par jour.

Moulins à KEEWATIN et PORTAGE LA PRAIRIE, Manitoba.

Des élévateurs à toutes les localités importantes à blé dans le Nord-Ouest. Toutes sortes de farines de blé dur, en barils et en sacs. Les prix et les autres informations sont fournis sur demande.

Bureau : Edifice du Board of Trade, MONTREAL.

JOS. COTÉ

IMPORTATEUR ET MARCHAND DE

Tabac, Pipes, Cigares, Biscuits et Confiseries

EN GROS.

QUEBEC.



Le seul brillant à poêle (Stove Polish) à la hauteur du progrès au Canada, c'est le

TIGER STOVE POLISH

Le plus avantageux pour l'acheteur, et le meilleur. Il ne sèche pas et donne au poêle un beau lustre, qui reste. Vendu en deux grandeurs, boîtes de cinq et de dix cents.

650, rue Sherbrooke, Montréal.

F. F. DALLEY CO., Limited, HAMILTON, Canada.

McArthur, Corneille & Cie

Importateurs et Fabricants de

Peintures, Huiles, Vernis, Vitres, Produits Chimiques et Matières colorantes de tous genres.

Spécialités de Colles-fortes et d'Huiles à Machinerie.

DEMANDEZ NOS PRIX

310, 312, 314, 316 RUE ST-PAUL

MONTREAL.

LA BANQUE D'ÉPARGNE

De la Cité et du District de Montréal.

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de Huit Dollars par action et un Bonus de Deux Dollars par action sur le capital de cette institution a été déclaré et sera payable à son bureau principal, à Montréal, le et après

Mercredi, le 2 Janvier prochain.

Les livres de transferts seront fermés du 15 au 31 décembre prochain, ces deux jours compris. Par ordre du bureau des directeurs.

H. BARBEAU, Gérant.

Montréal, 30 Novembre 1900.

COMPTABLES.

F. X. BILODEAU. A. O. CHALIFOUR

BILODEAU & CHALIFOUR,

Comptables, Auditeurs et Commissaires, Liquidateurs de faillites.

No 15 rue Saint-Jacques, Téléphone Bell Main 3232. Montréal.

W. M. RENAUD,

Comptable, Auditeur et Commissaire. Spécialité : Règlement des affaires de Faillites.

No 15 rue St-Jacques, Téléphone Main 2274. Montréal.

S. T-AMOUR & TURGEON,

Commissaires Comptables Liquidateurs et administrateurs de successions, etc.

Chambres 512 à 514, Edifice New York Life, 11, Place d'Armes.

Tel. Bell Main 3285. Montréal.

A. LEX. DESMARTEAU,

Successor de Charles Desmarteau,

COMPTABLE, AUDITEUR, LIQUIDATEUR DE FAILLITES.

Commissaire pour Québec et Ontario.

Bureaux, 1598 et 1608 rue Notre-Dame. Montréal.

G. GAGNON & CARON, Curateurs, Experts Comptables.

Bâtisse des Chars Urbains,

Tel. Bell Main 815. B. P. 911 Montréal.

Arthur Gagnon, Gérant de la Succession Hon. Jean Louis Beaudry.

L. A. Caron, Auditeur de la ville de Maisonneuve et de la Chambre de Commerce du district de Montréal.

GEO. GONTHIER

Expert Comptable et Auditeur

EXPERT REPRESENTANT

The Account, Audit & Assurance Co'y, Limited, New York.

Spécialité : Audition de livres et organisation de comptabilité d'après méthode appelée "Balance Sheet System of Accounts."

11 et 17, Côte de la Place d'Armes Tel. Bell Main 1480. MONTREAL.

EMILE JOSEPH, L.L.B.

AVOCAT

NEW YORK LIFE BLDG., MONTREAL

Chambre 701.

Tel. Bell Main 1787

V. L. ACOMBE, Architecte.

897 rue Ste-Catherine.

L. R. MONTBRIAND,

Architecte et Mesureur,

No 230 rue St-André

Montréal.

Tel. Bell : Main 3391.

1er Etage, Chambre 3

M. VICTOR ROY

ARCHITECTE ET EVALUATEUR — MEMBRE A. A.

146, rue St-Jacques, Montréal.

J. EMILE VANIER, Ingénieur Civil et Architecte.

Ancien élève de l'Ecole Polytechnique. Constructions Civiles et Religieuses, Aqueducs, Egouts, Pavages. — 20 années de pratique.

107 rue St-Jacques, Montréal.



PROVINCE DE QUEBEC

Cessations de Commerce
 Elmside—Campbell Robert, mag. gén.

Cessions
 Montréal—Guimond Alph., quincaillerie.
 Morris John, agent d'immeubles ass 24 déc
 Edson M. G. & Co, mfr de chocolat, etc.
 Guillet Modeste, chapeaux et fourrures.
 Lafrance Joseph & Co, plombiers.
 Pointe Claire—Duchesneau Herm., mag. gén.
 Québec—Constantine E. & Fils, nouv.
 Stanfold—Roux Téléphone, mag. gén.

Curateurs
 Montréal—Desmarreau Alex à Moïse Rochon contracteur.

Décès
 Hull—Lyons W. H., épïc.; De W. H. Lyons.
 Montréal—Couillard J. N., chaussures.

Dissolutions de Sociétés
 Gentilly—Poisson & Beaudet, foïn.
 Poliquin & Beauchemin, moulin à scie.
 Martinville—Cass Bros, négociants.
 Montréal—Hersey & Wood, analystes.
 O'Dowd Bros, épïc.; Joseph T. O'Dowd, continue seul.
 Paddon & Nicholson, plombiers.
 Rock Island—Dominion Specialty Co.

En Difficultés
 Bécancour—Verret John, mag. gén. offre 50c dans la piastre.
 Montréal—Morgan John J., restaurant.
 Allard Henri, restaurant, offre 25c dans la piastre.
 Lamoureux U. (Succ.), ass 20 déc.
 Temple Ths A. & Sons, agents d'assurance ass 24 déc.

Fonds Vendus
 Montréal—Asiatic (The) Trading Co Ltd à The Montreal Canning & Preserving Co.
 Beauchamp Mde J. A., moles.
 Quyon—Ritchie & McAdam, mag. gén.

Incendies
 Québec—Au Grand Bazar, nouv. ass.

Nouveaux Établissements.
 Beauvillage—Panneton & Cie, hôtel; Mde Ed. Panneton.
 Elmside—McCreadie Dame James, mag. gén.
 Gentilly—Poisson J. B. & Co, pulpe.
 Hull—Lapointe & Quesnel, nouv.
 Montréal—Johnson & Tourgis, agents de mfrs.
 Riopelle F. & Fils, plombiers, etc.
 Beauchamp & Co, modes.
 Canadian Wrapper (The) Mfg Co.
 Demers & Frère, bouchers.
 Giles Bros, cuir et formes de chaussures.
 Morin Pelgrims L. & Co, importateurs, etc.
 Tremblay A. J. & Co, buanderie, etc.; Mde A. J. Tremblay.
 Nicolet—Larivière P. B. & Co, négociants; Mde Clara St Pierre.
 Rock Island—Telford & Chapman (The) Mfg Co.
 Shawinigan Falls—Belgo-Canadian Pulp Co.
 St Emélie de Lotbinière—Société de Fabrication de Fromage.
 St Pierre aux Liens—Knapp W. H. & Co, hôtel; Dame Wm H. Knapp.
 Ste Thècle—Vallée & Jobin, moulin à scie.

PROVINCE D'ONTARIO

Cessations de Commerce
 Exeter—Gidley & Son, meubles; Beverley & Huston succèdent.

Hamilton—Hetherington Jos., restaurant.
 Iroquois—Merchant J. F. & Son, marchands tailleurs.

Cessions
 Font Hill—Lymburner A. A. & Son, mag. gén.
 Hamilton—White Henry, épïc.
 Lefavre—Bourcier Romain, mag. gén.

Concordats
 Brinston's Corners—Cook A., ferblantiers, à 50c dans la piastre.

Décès
 Toronto—McKeller & Dallas, chaussures en gros; Lachlan McKiller.

En Difficultés
 Ottawa—Miner & Currier, chaussures etc.

Fonds à Vendre
 London—Walker John, briqueterie.
 Oshawa—Hook Fred. R., gonfiseur, etc.
 Sarnia—Kerby & Co, nouv., etc.

Fonds Vendus
 Aylmer & Paris—Christie & Caron, hardes etc; le stock de Paris.
 Clappison's Corners—Lynch John, hôtel à Frk Smith.
 Hamilton—McCurdy H. W., pharmacie à A. E. Drewry.
 Ingersoll—Campbell James, quincaillerie à T. N. Dunn.
 Oil Springs—Hewith & Zimmerman, mag. gén. à W. Duggan à 66c dans la piastre.
 Port Stanley—Godhue W. H., quincaillerie à W. Mitchell;
 Hawkins Walter A., épïc. etc., à W. Mitchell.
 St Thomas—Wooster J., chaussures à Raven & Couch.
 Hamblyn Ths épïc. à Wm Trott.
 Sarnia—Kerby & Co, nouv. à 57c dans la piastre à W. B. Kellert.
 Toronto—McDougall W., épïc.

Incendies
 Foxboro—Dafoe Lillie E., mag. gén.

Nouveaux Établissements
 Horning's Mills—Brown John, mfr de tricots a admis John I. Smith; raison sociale Brown & Smith.
 Inwood—Silverspray & Wilcox, épïc.
 Ottawa—Capital Wire Works.
 St Thomas—Day W. A., mag. gén.

NOUVEAU-BRUNSWICK

Cessations de Commerce
 Penobsquis—Huestis & Mills, mag. gén.; The Sussex Mercantile Co Ltd succède.
 Morton H. & Co, mag. gén.
 St Jean—Matthews S. F., confiseur.

Cessions
 Hartland—Tailor C. H., mag. gén.

Décès
 Chatham—McLachlan Donald, épïc.
 Hopewell Ralph, mag. gén.

Fonds Vendus
 St Jean—Burnett C. H. (The) Co Ltd à A. M. Rowan.

Incendies
 Woodstock—Monaghan T. V., restaurant.

Nouveaux Établissements.
 St Mary's—Ferry McFerland Neill, mfg Co Ltd.

NOUVELLE-ECOSSE

Falkland Ridge—Stoddart Lemuel, fournis seur, parti pour Lawrencetown.
 Tusket—Gilman W. H., hôtel.

Cessions
 Antigonish—Broadfoot James, hôtel.

Décès
 Halifax—Dillon Bros, épïc. et liqueurs en gros et en détail; John P. Dillon.

Fonds Vendus

Digby—Letteny F. M. & Co, mag. à dépt.

Nouveaux Établissements
 Annapolis—Broadfoot James, hôtel.
 Antigonish—Broadfoot James, hôtel.
 Lawrencetown—Cameron L., tailleur.
 Hall S. C., épïc.
 Meagher's Grant—Secton John, hôtel.
 Middleton—Morrison S. H., marchand tailleur a ouvert une succursale à Lawrencetown
 New Glasgow—McDonald A. A., épïc.
 Sydney—Prowse Bros & Crowell, mag. à dépt.
 Sutherland H. H. & Co, merceries.

MANITOBA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Cessations de Commerce
 Hartney — Bowers E., harnais; D. W. Ferguson succède.
 Newdale — Walkey A. E., mag. gén.; Isaac Crossley succède.

Cessions
 Winnipeg—O'Donohue R. P., hôtel.

Fonds Vendus
 Hamiota — Early D. P., forgeron à Chs Sheardown.
 Napinka — Gaudin J. A., quincaillerie à Markel & Gaudin.

Incendies
 Winnipeg—Collins James & Co, tailleurs.

COLOMBIE ANGLAISE

Cessations de Commerce
 Cascade City—Monnier V. & Co, liqueurs en gros, parti pour Phoenix.
 Nelson — McEwen Joseph & John Simpson, épïc., S. B. Enman succède.

Dissolutions de Sociétés
 Victoria—Onions & Plimley, quincaillerie, etc; Ths Pimley continue.

Fonds à Vendre
 Kamloops—Wehrfritz Benj.; hôtel.
 Nelson—Enman S. B., épïc.

Fonds Vendus
 Greenwood — Hooper & Co, hôtel à T. Peck & P. McDonald.

PROVINCE DE QUEBEC

Cour Supérieure.

ACTIONS		
DÉFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS
Belœil		
Préfontaine A. J.	Hercule Bernard	382
Franklin Canton		
Cantwell Frk A	McKenna & Thomson	165
Hamilton		
Wilson Robert	Geo. A. Slater	254
Laprairie		
Moquin Alexis	Nap. Hen	200
Maisonneuve		
Martineau J. D. & Cie	Provident Trust & Inv. Co	562
Montfort		
Chasle J. Hilaire	F. Froidevaux	121
Montreal		
Biggs Ths	J. N. Archambault	128
Briggs Annie L. et al.	Arth. S. Birchall	948
Bonin L. S.	J. W. Kilgour	145
Barrett Wm J.	Fontaine & Frères	201
Boyer Xavier	Olivier Hamelin	500
Cunningham John et al.	J. T. Williams (dommages)	900
Caron Nap.	A. Nordheimer et al	160

La Cie d'Assurance d'Angleterre
 SÉCURITÉ ABSOLUE
 Capital et Actif dépassant \$20,000,000
LANCASHIRE
 Succursales au Canada :
 Bureau Chef à **TORONTO.** J. G. THOMPSON, Gérant.
 Inspecteurs : A. W. GILKS et J. A. FRIGON.

OTTAWA FIRE INSURANCE CO.
 (Compagnie d'Assurance contre le Feu OTTAWA)
Capital : \$1,000,000
 Bureau Principal pour la Province de Québec : 183½ Rue Saint-Jacques,
 CARSON BROS, Agents en Chef. **MONTREAL.**

Western Assurance Co.
 Compagnie d'Assurance contre le Feu et sur la Marine
INCORPORÉE EN 1851
 CAPITAL SOUSCRIT \$2,000,000
 CAPITAL PAYÉ 1,000,000
 ACTIF, au-delà de 2,320,005
 REVENU ANNUEL, au-delà de 2,530,000
BUREAU PRINCIPAL, TORONTO, Ont.
 Hon. GEO. A. COX, Président. J. J. KENNY, Vice-Prés. et Directeur Gérant.
 C. C. FOSTER, Secrétaire.
Succursale de Montréal : 189 rue Saint-Jacques
 ROBT. BICKERDIKE, Gérant. ROUTH & CHARLTON, Agents de la Ville.

FONDÉE EN 1710
SUN FIRE INSURANCE
LONDRES, Angleterre.
 La plus ancienne compagnie au monde, faisant exclusivement des opérations
 d'assurance contre le feu.
 Le surplus, au-delà du capital et des obligations, excède \$7,000,000.
 Succursale Canadienne à **TORONTO, Ont.** ** H. M. BLACKBURN, Gérant.
 On a besoin d'agents dans tous les districts non représentés.

FEU, MARINE
 COMPAGNIE D'ASSURANCE
BRITISH AMERICA
 FONDÉE N 1833
 Capital en Argent \$750,000.00
 Actif Total, au-delà de \$1,473,536.05
 Pertes payées depuis sa fondation \$18,707,996.75
Bureau Chef à TORONTO, Ont.
 GEO. A. C. COX, Président; J. J. KENNY, Vice-Président; P. H. SIMS, Secrét.
 EVANS & JOHNSON, Agents Résidents, 1723 Notre-Dame, **MONTREAL.**

London & Lancashire
LIFE INSURANCE COMPANY
BUREAU PRINCIPAL POUR LE CANADA :
MONTREAL.

Rt. Hon. LORD STRATHCONA & MOUNT ROYAL, President.
 B. HAL. BROWN, Gérant Général pour le Canada.
 J. L. KERR, Assistant Gérant Général.
 F. SICOTTE, Gérant Département Français.

Agents et Collecteurs demandés
 +++ PAR
La Canadienne
 S'adresser personnellement ou par lettre à **COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE**
P. GARON, Gérant. Bureau Principal : 7 Place d'Armes,
 Argent à prêter sur première hypothèque. **MONTREAL.**

A la Hauteur des Circonstances
 On ne perd pas une occasion d'améliorer les polices de la Union Mutual. Elles sont
Absolument modernes sous rapport des privilèges.
Véritablement protectrices sous le rapport des résultats.
 Assurance prolongée sans déductions. Incontestabilité sans restrictions.
 Les porteurs de Polices comme les agents toujours loyalement traités.
UNION MUTUAL LIFE CO., PORTLAND, MAINE.
 Incorporée en 184
 Bon territoire disponible pour bons agents, adressez vous à
Fred. E. Richards, Président. Arthur L. Bates, Vice-Président.
Henri E. Morin, Agent en Chef pour le Canada, 151 Rue St-Jacques,
MONTREAL, Canada.
 Pour les agences de la Div. Ouest de la Prov. de Québec et Est de l'Ontario, adressez-vous à
Walter I. Joseph, Gérant, 151 Rue St-Jacques, MONTREAL.

PROVIDENT SAVINGS LIFE ASS. SOCIETY
OF NEW YORK
 La meilleure Compagnie pour les Assurés et les Agents
 Les agents habiles, et les personnes recherchant une position rémunératrice
 peuvent s'adresser au bureau principal ou à aucun des agents généraux de la
 Compagnie.
Bureau Principal pour Ontario - Temple Building, Toronto.
 " " **Quebec:- Temple Building, Montreal.**

Etablie en 1857.
AMERICAN FIRE INSURANCE Co.
de NEW YORK
Bureau Principal pour le Canada, - - TORONTO.
JAS. BOOMER, Gérant.
 DES DEMANDES D'AGENCES SONT SOLLICITÉES DANS TOUT LE DOMINION
N. B.—Les porteurs de polices de cette Compagnie ont la garantie additionnelle de la Manchester Fire Assurance Co., d'Angleterre.

The Federal Life Assurance
COMPANY
Bureau principal : HAMILTON, Ont.
 Capital et Actif, \$1,669,660.80
 Surplus aux Porteurs de Polices 723,257.77
 Payé aux Porteurs de Polices en 1899 125,454.89
Les Polices-Contrats les plus désirables.
Jas. H. Beatty, Président. David Dexter, Directeur-Gérant.
J. K. McCutcheon, Suint. des Agences.

Deslauriers J. A. L. Amiot Decours & Larivière	144
Dupré P. L. Wilf. Louis Gaudreau	106
Deneault Jos. A. & Jos. Marcell Robert	700
Demers Alph et al. The Guerney Massey Co	653
Dufort J. Dame Angeline Racicot	182
Deslauriers Wilb. et al. S. L. Dusablon	200
Elder, Dempster & Co. Chs Desjardins	292
Ethier Martial. C. H. Champagne	141
Favreau Ern. M. Jos. Riendeau	161
Grothé C. O. T. A. & L. O. Grothé	306
Galarneau Ovide. The Star Iron Co	102
Grant E. Benoit Bastien	186
Grand Trunk Ry Co. V. Vurra (dommages)	999
Hébert C. F. Western Loan and Trust Co	22000
Loughman Mich. Mich. Benoit et al	128
Lafrance Dame Jos. Onés Lafrance	2e cl.
L'Alliance Nationale. J. B. Marion	1000
Lemire Henri. Jos Cartier	222
Larivière J. N. Fred Monarque	979
Lamy Phil & Gélinas. W. Agnew & Co	159
Lapierre A. et al. Dame Ths Simpson	115
Montreal (The) Quarry Co. Dame Arth Dubuc et al esqual	797
Montreal Gas Co. Brosseau Lajoie & Cie	1e cl.
Montreal Street Ry Co. Wm Brown	199
Monette Léandre & Wilb. Jno Wilcock	501
Rickner M. L. & Co. Henri Noiseux	549
Rich. & Ont. Nav. Co. Victor Patenaude	719
Ruel David. Dame Marie D. Poirier	104
Smith J. W. jr. Wm Mann	300
Sanden Albert E. De Harline Kimber	133
Salhani A. Israel Livinson	110
Temple Ths A. & Sons. Victoria Montreal Fire Ins Co	20000
Tempie Ths A. & Sons et al. Chs W. Adams	178
Temple F. L. et al. The Robt Mitchell Co	120
Thompson De J. L. Rev R. H. Warden	6700
Victoria Mont. Ins Co. J. E. Grady	2e cl.
do. S. M. Weld et al	2e cl.
Weir Wm & Godf. W. J. Henderson	1e cl.
Wilson J. Hy. Octavien Rolland	256
Pointe Claire	
Duchesneau Herm. Hudon, Hébert & Cie	631
Sorel	
Roch De Anna et al. Chs Sisenwain	267
Ste Cunégonde	
Laprairie J. B. et al. Cité Ste Cunégonde	260
St Henri	
Viau Albert. Pierre Demers	126
Doutre Alexis. Arth Myre et al	225
Leger Ant. Jos Cadieux	101
St-Louis—Mile End	
Piette Louis. Dominion Mfg Co	1200
do. J. P. Marchildon	800
Turner Ths B. The Wilson Co	192
Guimond De Jos A. A. J. H. St Denis	1e cl.
Gravel J. N. F. X. St Charles	116
Westmount	
Fowley Fred. A. W. Stevenson esqual	933
Letang De Anselme. Ern. Beauchemin	4e cl.
Yamaska	
Letendre Pierre et al. Jos Berthiaume et al	202
Cour Supérieure	
JUGEMENTS RENDUS	
DÉFENDEURS.	DEMANDEURS.
MONTANTS	
Ascot	
Robinson P. J. L. Manufacturers Life Ins. Co	143
Bury	
Dumont Félix. J. Begley	368
Coaticook	
Larue Dr. Eug. G. F. Harvey Co	109

Isle Bizard	
Boileau P. & Frère. R. J. Demers	300
do. Dame E. St Amand et vir	205
do. C. H. A. Guimond	205
Lachine	
Gagnon Siméon et al. Stn. Caillé dit Jasmin	800
Magog	
Whitehead Arthur J. British Am. Land Co	719
Yerton H. E. et al. A. A. Gignac	640
Montreal	
Blondin Oscar Sureau dit. Jos. Comte	100
Bourcier R. Jos Daoust et al	220
Corbeil Jennie. La Reine	100
Clendinneng Wm sr et al. John Atkinson	151
Fortin Jos. H. Adol. Lefebvre	33
Harris Irwin. Lewis P. Tauton	350
Jutras Succ. Jos. Benj. Decarie	10000
Jobin Jos. et al. John Atkinson	440
Laing R. Chs H. Winch	97
Leclair J. L. E. Choquette	252
Larivière P. A. Legal and Financial Exchange	215
Matte Choiseul. A. E. Gauthier	102
Ogilvie A. T. & E. Frk Moseley. Dame Margaret Watson et al	10418
Ogilvie A. T. et al. Ovila Hogue	8171
O'Connell John. Chs. Wm Myers	2e cl.
Prune Jehin. Chandler & Massey	205
Roy Eusèbe. Wilf. Ouimet	199
Robitaille Wilf. et al. Trust & Loan Co	10990
Ryan Dame Bridget et al. Mich. A. Ryan	1e cl.
Sykes John H. J. S. Lavery	220
Savard Scholastique et David. Dame Math. Payette	120
Toupin Arth. et al. Bruno Leclair	105
Tassé Dame Emma. Sœur Cong. N. D.	3231
Toupin Dame Marie Lse. A. Desmarais	101
Outremont	
Dunn Hy. Birbeck Inv S. and Sav. Co	1169
Plessisville	
Lavoie J. E. A. Eaves	309
Québec	
King Bros. L. Morin	504
Shawinigan Falls	
Girard Ths L. & Louis Duperré. Quebec Clothing Mfg Co	296
Sorel	
Morgan Jas et al. Ths F. Hastle	154
St Basile le Grand	
Rafrance Victor. Adelard Lafrance	200
Deslauriers Vve Tous. Ant. Préfontaine	350
St George de Beauce	
Champagne Honoré. J. O. Legendre	136
St Lambert	
Munro Dame Wm et Wm. Dame Jane Stevenson	748
Ste Monique	
Lédurre A. J. W. Gilgour	111
St Tite	
Descoteaux Louis. S. H. Frigon	123
Curé et Marguillers. A. Germain	1926
Trois-Rivières	
Cohen Benj. G. Méthot	172
Westmount	
Duff Willis. G. Gilday	180
Mount E. C. The Can. Composing Co	250
Cour de Circuit	
JUGEMENTS RENDUS	
DÉFENDEURS.	DEMANDEURS.
MONTANTS	
Absents	
Boyer Chs. Alf Richard	16

Amqui	
Ross Théod. C. Deguise	71
Beebe Plain	
Browning E. T. The Eureka Cigar Mfg Co	24
Buckingham	
Kelly W. H. W. H. Minogua	30
Chambly	
Larue F. G. Larocque	5
De Lorimier	
LaFontaine R. A. Lavigne	8
Egypte	
Chaput Désiré. J. D. Rolland et al	19
Emberton	
Tardif Jacob. C. C. Cabana	18
Georgeville	
Àchilles H. S. E. Dufresne	25
Grand'Mère	
Thatcher S. J. The Lockwood Journal Co	24
Ham	
Roy Ferd. T. Malieu	31
Hudon	
Clarke A. G. H. Mackenzie et al	42
Lachine	
Forest G. & Cie. T. Morisset	58
Léger Léopold. N. Galpeau	29
Forest Géd. & Co. Wm Farrell	26
Longueuil	
Smallshire veuve T. C. Jos Marcotte	23
Ste Marie J. A. A. Mainville	25
Maisonneuve	
Gignac Aurèle. Dlle R. Bercovitch	9
Magog	
Schoffer B. L. Klineberg	40
Mégantic	
Mrthieu Jos. J. E. Gingras	55
Montréal	
Aubry Benj. J. Bonhomme	7
Arnold W. A. N. Sorrensky	19
Allard J. B. E. Beaudry	5
Authier E. et al. F. X. Dupuis	25
Bourassa P. & Fils. W. Lavallée	8
Burns John. E. Renaud	10
Brien C. H. Courtois	26
Claney T. T. Carroll	14
Coté G. J. Leveque	15
Caisse Alex. J. Martin	67
Currie Pat. P. Ryan	21
Charron Aldéric. J. A. Gillespie	34
Cité de Montréal. J. Bourget	16
Chisholm Geo. A. Labrèche	13
Chagnon & Frère. Cie Tel. des Marchands	14
Charron L. C. et al. Dame E. St Amand	5
Chouinard H. J. Poirier	14
Caron Frs. J. R. Savignac	20
Caron Nap. Ls Masson	64
Couvette A. et al. J. W. Pyke	59
Desrochers F. A. Gauthier	5
Demers Noel. A. Trottier	10
Davis Nap. L. A. Archambault	21
Deegan W. J. E. O'Brien	18
Dallard Andrew. J. Darlington	8
Delorme Pierre. P. R. Goyé	77
Desormeau Stn. Albina Desormeau et vir	5
Desrochers Dame P. et vir. L. T. Maréchal	30
Doyle P. Dame C. Scott	16
Desjardins J. A. Beauchamp	47
Dorval Henri E. A. S. Décary esqual	29
Donohue Dame M. O. et vir. J. Watts et al	88
Egan R. Dame J. Rhéaume et vir	7
Egan Richard C. J.-B. Pilon	51
Ernatz J. J. W. H. Pope	6
Forest Théod. Camille Piché	5
Foucault Ant. J. P. Bernard	91
Fortier C. O. A. Lamarche	29

VICTOR PORTE

IMPORTATEUR DE
VINS, COGNAC,
LIQUEURS, ETC.

Agent de Schroder, Schyler & Cie, Bordeaux; Guichard Potheret & Fils, Chalons sur Saône; Théophile Roederer & Cie, Reims; Pellisson Père & Cie, Cognac; L. A. Price, Bordeaux; Cardinal Quinquina, Paris; Delettrez, Paris.

A. BARBIER,
DIRECTEUR.
34, RUE LEMOINE,
MONTREAL.

JOURNAL DES DÉBATS, PARIS

Edition Hebdomadaire

Le journal des Débats, dont la réputation est universelle, publie une édition hebdomadaire spécialement distribuée aux pays qui n'ont pas de relations postales quotidiennes avec la France.

Cette revue contient les meilleurs articles parus dans la édition quotidienne.

Prix d'abonnement, \$2.60 pour six mois.

7 rue des Prêtres St-Germain l'Auxerrois, Paris, France.

FOURRURES



Importateur, Exportateur et Manufacturier en gros de FOURRURES en tous genres pour hommes, femmes et enfants. Les plus hauts prix du marché seront payés pour toutes sortes de fourrures non apprêtées.

N. B. — Le plus haut prix payé pour cire d'abeilles et ginseng.

HIRAM JOHNSON
494 RUE ST-PAUL MONTREAL.

The National Life Insurance Co Of Canada

Incorporée par acte spécial du Parlement du Canada.

Capital autorisé - - \$1,000,000

Bureau Principal :

Temple Building, Toronto

H. S. HOWLAND, Président,

R. H. MATSON, Directeur-Gérant,

F. SPARLING, Secrétaire-Trésorier.

Les personnes qui ont l'intention de s'assurer devraient examiner les plans attrayants de la "National Life," avant de s'assurer ailleurs.

On demande des agents actifs et de confiance, dans tous les comtés de la Province de Québec; ils devront être des hommes d'une réputation inattaquable.

S'adresser au Bureau Principal,

TEMPLE BUILDING, TORONTO,

ou à CHS. G. GLASS, Gérant Provincial,

180 rue St-Jacques, Montréal.

G. ELIE AMYOT

IMPORTATEURS D'ARTICLES DE

Modes et Hautes Fantaisies

EUROPÉENNES ET AMÉRICAINES

Téléphone 887

En gros seulement

59, rue Dalhousie, B. V. Québec



A. RACINE & CIE

IMPORTATEURS ET JOBBERS

— EN —

Marchandises Sèches

Générales

DE TOUTES SORTES.

340 et 342 Rue St-Paul

— ET —

170 et 181 rue des Commissaires

MONTREAL.

Modes d'Été Pour Hommes

Dans les Derniers Genres

Coupe Parfaite, Façon Soignée,
Prix Raisonables.

A. L. Brault

MARCHAND-TAILLEUR

No 53, rue Bleury, Montréal.

TEL. MAIN 1961

LA CIE HERELLE'S CHOCOLATE WORKS

Longueuil, (Montreal), Can.

Remercie Messrs. les Epiciers et le public en général de la faveur avec laquelle ils accueillent ses produits; faveur qu'elle s'efforce et s'efforcera toujours de mériter par la perfection de ses

CHOCOLATS et CACAOS

qu'elle vend au plus juste prix. Son motto est: Vendre à petit bénéfice et bon, pour vendre beaucoup.

E. R. GAREAU

AGENT D'IMMEUBLES

1511, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

Près de la rue Bonsecours.

TELEPHONE BELL MAIN 2154

ON DEMANDE à acheter une maison double sur la rue Sherbrooke, ou au nord de la rue Sherbrooke dans les environs du Carré Saint-Louis.

A VENDRE — 2788, rue Ste-Catherine, à bas prix, pour clore une succession, une maison en parfait ordre. Pour plus amples informations, s'adresser à

H. M. SIMPSON,
No 29 Canada Life Building

TELEPHONE: MAIN 3344

A VENDRE et ECHANGER

Propriétés
payant **10%**

Conditions faciles. Bonne localité.

Maisons à Louer.
Argent à Prêter.

Art. C. Bourassa & Cie

26 Rue Saint-Jacques.

Téléphone Bell Main 2681

Marc A. Brodeur & Cie Marchands Tailleurs...

1858 Rue Notre-Dame

A quelques portes à l'ouest
de la rue McGill,

MONTREAL.

Chagnon Rév. H. E.....The Manufacturers Life Ins.	43
Guay A. C. et al.....J. C. Lamothé	62
Godin Jos.....C. Dumberry	6
Gale J.....J. Théoret	5
Gloster T.....L. Brunelle	8
Gray H. R.....G. Haynes	47
Goulet Théodore.....L. J. R. Hubert	45
Gravel E. & J. A.....Lionel Joubert	65
Gagné Wm.....O. Vernier	28
Houde Jules.....J. N. Poupart	7
Héronguille F.....Dame C. Aquin et vir	17
Hébert C. et al.....E. Choquette	63
Hogue Olivier.....O. Proulx	7
Harden J.....F. Hadlessey	45
Isaac Dame C. et vir.....C. Charters	12
Jetté M.....A. Leduc	6
Jackson F.....A. Renaud et al	11
Lauzon J.....N. Lavallée	27
Lamoureux T.....Dame A. Ménard et vir	6
Lawick Chs.....J. Décroisette	9
Larue J, S.....The Dominion Bank	25
Landry Chs.....Jos Dumont	11
Livinson J.....Dame C. Leboeuf	10
Lebel J. A.....F. J. Murray	15
Lamoureux Dame A. et vir.....H. A. Archambault	10
Laporte J. B.....Jos Pepin	34
Lanoix J. P.....Auer Inc. Light Co	21
Lefebvre F.....E. Morin	17
Lagallée J. J. et al.....A. Boisvert et al	40
Lapierre Alfred.....M. Pageau	10
Lortie Alf.....E. Lespérance	24
Lafrance O. et al.....L. P. Bérard et al	68
Lebeau R.....J. A. Hurteau	23
Leprohon Dlle G.....De M. Blackaded	75
Lafleur O.L'Association des Barbierr	10
Madore J.....Dame A. Ménard et vir	5
Millier Arsène et al.....Wm Young	45
Meigs Walter.....M. P. Brooks et al	5
Mulcahy J.....A. G. Hogg	14
Markofski J.....M. Genser	5
McNamara F.....E. Goodman	7
Montreal Camera.....Ths Moldon	56
Martineau Louis.....Dame J. Lalonde	11
McLaughlin Alf.....A. Labrèche	5
McEilravey Dame C.....R. A. Holmes	7
Messier Henri.....F. X. Gagné	9
Major K.....J. D. Rolland et al	7
Moisan R.....F. B. Matheys	15
McGoogan P.....R. N. Sivigny	12
Minogus W. H.....J. Macduff	42
Noel Euclide.....O. S. Rivet	7
O'Brien J. M.....F. W. Evans	15
Osterweis De Rachel.....Em Rochon	12
Poupart Tel.....L. de Bellefeuille	8
Picard P.....W. Clarke	26
Paxton S. et al.....J. M. Ferguson	20
Prévost Delphis.....H. Fouchrault	48
Prume J.....C. Charters	18
Provost J. et al.....Rév. J. W. Casey	19
Pruneau Jér.....J. A. Drouin	15
Poirier C.....J. O. Gadoury	7
Raymond Suprême.....Dom. Mignac	25
Richardson Chs et al.....E. Leroux	5
Riopel Donat.....L. A. Lacombe	5
Rappel G. W.....A. G. Hogg	43
St Martin Denis.....S. Delisle	65
Smallshire T.....T. Lefebvre	6
Sheridan John.....Dame A. Trepanier	50
Sturgess H. T. et al.....Dame C. Matthews	66
Shea W.....E. Beaudry	5
Turcotte J. B. A.....S. D. Vallières	28
Turmel Omer.....Chs Corbeil	10
Tétrault H.....R. Bagley et al	9
Thurlow A.....Chs Searles	6
Thyman Pat.....P. Henry	10
Turgeon Alf. G. et al.....Le Comptoir d'Escompte	68
Viau O.....P. Deschamps	70
Verdun Paul.....J. B. Jasmin	23
Villeneuve Delle Marie.....G. Foisy	25
Vaillant J. A.....J. Ward	69
Young John.....E. P. Fontaine	18

Pointe Claire	
Paquette Moïse—Com. d'Ecoles Pointe Claire	32
Québec	
Rose John.....The Cooperative Flint Glass Co	18
Scotstown	
Clark Sam. jr.....Dame E. Shelley et vir	42
Sherbrooke	
Chabot Pierre.....J. C. Beaudette	54
Sawyer Chs.....A. N. Worthington	32
Catellier Jos.....Fr's Lefebvre	20
Sorel	
Lindsay Jos.....Amédée Moquin	18
Ste Anne des Saults	
Esnouf J. F.....The Imperial Oil Co	27
Ste Cunégonde	
Gendron E.....G. Deserres	6
Laramée Louis.....Dame S. A. Rodgers	14
Despocas Chs.....Delle M. A. A. Dusckett	67
Morin J. A.....O. L. Hénault	7
St Henri	
Viau Albert.....The Grand Trunk Ry Co	45
St Hyacinthe	
Poulin Jos A.....J. W. Smith	32
Daoust Henri.....J. Decroisette	21
Gervais Rémi.....F. X. Bertrand	83
St Jean, Isle d'Orléans	
Morin Frères.....S. Daignault	63
St Léonard	
Tardy Damase.....Théo. Colletterte	66
St Louis Mile-End	
Hogue Hercule.....Wilfrid David	89
Lalongé Cléop.....L. Brazeau	18
Rouillard Dame M.....L. Ouimet	20
Guillaume E.....A. C. Décarry esqual	52
St Martin	
Delcourt Jos.....J. B. Paquette	6
St Pie	
Gaudreau Wilf.....A. Girouard	9
St Valérien	
Chaput C. D.....J. D. Racine	20
Villeraie	
Ouimet J.....L. A. Cyr	25
Waterville	
Edgecombe J.....A. M. Greenshields	14
Westmount	
Gwilt Chs H.....Jas Ferres	35
Brown F. H.....J. C. Macdiarmid	16
Mann F. A.....Willison Bros	32
Westbury	
Bernard O.....E. J. Planche	27
Horton John.....do	37



Pendant la semaine terminée le 15 Décembre 1900

MONTREAL-EST

Quartier St-Jacques

Rue Mentana, Nos 226 et 228. Lot 1207-132, avec maison en brique, terrain 24 x 94, supr 2256. Alphonse Lussier à Rose Anne Turcot épouse de Herm. Lussier \$1500 [52105].

Rue Ste Catherine, Nos 1518 à 1528. Lots 560, 561 etc, avec maison en brique, 1 terrain 34.2 d'un côté 33.9 de l'autre x 84.4 d'un côté et 84.8 de l'autre supr 2880; 1 do 40 x 86 supr 3440. Alma Germain Vve de Alf. Meunier à Pierre Paul Martin; \$8800 et une rente viagère [52119].

Rue St André, No 556. Lots pt S. E. 1193-4 pt N. O. 1193-5, avec maison en brique, terrain 18.9 x 65 supr 1218.9. Laura Gagnier

épse de Cyrias Ladouceur à Herminée Boivin épouse de Stanislas L. Dusablou; \$1950 [52120].

Rue Visitation. Lot 2 pt 1115, terrain 76 d'un côté, 75 de l'autre x 43.4 d'un côté et 39.6 de l'autre supr 3131; 1 do 30 x 17.6 d'un côté et 17.9 de l'autre supr 527 chacun vacants. James C. McArthur à Stanley H. McDowell; \$2000 [52124].

Rue Amherst, No 209. Lot 7/16 ind. pt 581, avec maison en bois, terrain 25 x 80. Le Shérif de Montréal à Octave Germain; \$395 [52129].

Rues Lagauchetière, Nos 275 à 281 et St Timothée No 115. Lot 405, avec maison en bois, terrain 88.6 d'un côté 82 de l'autre x irrég supr 8930. Raymond Préfontaine à Joseph Lamoureux; \$5000 [52134].

Rue Beaudry. Lots pt S. O. 1115, pt N. O. 1116, pt N. E. 1117, pt N. 1118, pt O. 1113 pt S. O. 1114, 1213-2, terrain supr 24000. Stanley H. McDowell à The Montreal Canning & Preserving Co; \$10000 [52155].

Rue Sherbrooke. Lot 1165-7, terrain 25 x 113.2 d'un côté et 106.3 de l'autre supr 2742 vacant. Victor Roy à Catherine Agnès Rafter; \$2500 [52156].

St-Laurent

Rue Hermine, Nos 62 et 64. Lot 700, avec maison en brique, terrain 21.6 x 55.9, supr. 1199. Le Shérif de Montréal à Kate McCamachy Vve de John Chaddock; \$150 [52108].

Rue Dorchester, Nos 700 et 702. Droits de successions dans le lot 543, avec maison en brique, terrain 25.6 x irrég., supr 4794. Wm L. Chipchase à Stevens S. Kimball; \$1824.75 [52113].

Quartier St-Louis

Rues St Laurent, Nos 467 1/2 à 471 et St Dominique Nos 384 à 388. Lot 803. avec maison en brique, terrain 50.4 d'un côté, 50.10 de l'autre x 73, supr 3735; 1 do 50.10 d'un côté, 50.2 de l'autre x 74.10, supr 3777. Louis Hughes à John O'Leary; \$8800 [52116].

Rue St Laurent, Nos 353 à 361, St Dominique, No 276, avec maison en pierre et brique, terrain 74,90 d'un côté 75.10 de l'autre x 69.10 d'un côté et 71.60 de l'autre, supr 5287; 1 do irrég, supr 4993. The Union Brewery à Moses Yasinoosky; \$19000 [52118].

Quartier Ste-Marie

Rue Ste Catherine, Nos 949 et 851. Lot 1499-19, avec maison en brique, terrain 19.10 x 86 supr 1705. Julie Bousquet épouse de Hector Dubois à Joseph Lalonde; \$3700 [52117].

Rue Albert, No 20. Lot 1497 pt S. O. 1496, avec maison en brique, terrain 56 x 120. Joseph Cusson à The Montreal Hide & Calf Skin Co; \$2500 [52125].

Rue Allard, No 11. Lot 726 et autres droits, avec maison en bois, terrain 21 x 80. Joseph Dupont et uxora à Charles Gratton; \$225 (à rémpté) [52126].

Rues Maisonneuve Nos 273 à 277, Lalonde, Nos 302 à 320 et Panet Nos 304 à 312. Lots 1060, 972, 973, avec maison en brique, terrain 40 x 113; 1 do 76 x 70; 1 do irrég supr 1861; 1 do 69.6 x 75. Adeline Lalonde à François-Xavier Lalonde; \$10200 [52147].

MONTREAL-OUEST

Quartier Ste-Anne

Rues St Paul, Nos 629 à 632 et O'Connell. Lots 1830, 1838 pt 1890, avec maison en bois, hangars etc., terrain 48 x 60.6; 1 do 50 x 39.09 supr 1987; 1 do 62.3 x 100. La succession Miles Lawrence Williams à Lothar Reinhardt; \$6800 [134502].

Rue Young, Nos 137 à 143. Lot 1326, avec maison en brique, terrain 48 x 96 supr 4608. Le Shérif de Montréal à The Canadian Birbeck Investment & Saving Co; \$10 [134529].

Quartier St-Antoine

Rue Metcalfe, No 158. Lot pt S. E. 1460-30, avec maison en pierre et brique, terrain 26 x 116. La succession Dame Emily H. Stephen

son veuve John Atkin à Wm Wainwright; \$10000 [134524].

Rue Shuter, Nos 32 à 36. Lot pt N. O. 1839-10, 11 avec maisons en pierre et brique, terrain 25.6 de front 24.9 en arrière x 137; 1 do 15.9 de front 16.8 1/2 en arrière x 137. Dame Margaret Cassidy épouse de Ed Elliot à Charles Sisenwain et Zigmund Fineberg; \$9800 [134530].

Rue St Marc, No 79. Lot pt 1655, avec maison en pierre et brique, terrain 21.3 x 64.10. Dame Alice M. Renfrew épouse de Clamont H. McFarlane à David McFarlane; \$5500 [134533].

Rue Metcalfe, No 158. Lot pt S. E. 1460-30, avec maison en pierre et brique, terrain 26 x 116. Wm Wainwright à la succession Dame E. H. Stephenson Vve de John Atkin; \$10000 [134536].

HOCHELAGA ET JACQUES-CARTIER

Quartier Hochelaga.

Rue Moreau. Lot pt 80-244, 245; 2 terrains 50 x 158, supr 7900, chacun vacants. Petrus Pollascio à Chs H. Catelli; \$2457.50 [87854].

Rue Moreau. Lot 80-19, terrain 48 x 100 vacant. Wm Edm Blumhart à Chs H. Catelli; \$600 [87855].

Quartier St-Denis

Ave Christophe Colomb. Lots 5-368, et 369, terrain 25 x 130 chacun vacants. La Cie des Terres du Parc Anherst à Albert Pierre Pigeon; \$900 [87808].

Rue Rivard, Nos 634 à 642. Lots 162-141, 142, avec maison en brique, terrain 108 d'un côté 84 de l'autre x 50 supr 4800. The Montreal Loan & Mortgage Co à Geo. Vandelac; \$3700 [87817].

Quartier St Jean-Baptiste

Rue Dufferin, Nos 136 et 138. Lot 7-185, avec maison en brique, terrain 25 x 80. Lafrance & Larivière faillis à Ernestine Riopel épouse de Joseph Lafrance; \$2000 [82856].

Ave Laval, Nos 416 et 418 et Rachel No 436. Lot 15-1230, avec maison en brique, terrain 20 x 70. La faillite Isidore Clément à Alexis Derousselles; \$2825 [87863].

Ste Cunégonde

Rue Quesnel. Lots 1/2 ind 386-32, 33, avec maison en pierre et brique, 2 terrains 22.6 x 69.9 d'un côté et 71.3 de l'autre supr 3163. François Bonhomme à Louis Napoléon Noisieux; \$2500 [87775].

St Louis—Mile-End

Rue St Dominique. Lots pt 132-1, 2; 2 terrains 46 x 25 supr 2300 vacants. Isaïe Labelle à Eugène Themens; \$805 [87795].

Rue Clark. Lot 1/2 S. E. 11-435, avec maison en brique, terrain 25 x 88. Joseph Arthur Guilbault à Cordélia Roger épouse de Edm. Brunet; \$2230 (à réméré) [87803].

Ave Monongahela. Lot 10-1510, terrain 26x72 vacant. Hon. Louis Beaubien à Louis Nap. Dupuis; \$228.52 [87816].

Rue St Urbain. Lot 1/2 S. 11-582, terrain 25 x 100 vacant. The Montreal Investment and Freehold Co à Cordélia Roger épouse de Edm. Brunet; \$310.36 [87852].

Rue Comte. Lot 10-865a, terrain 25 x 100 vacant. Hon. Louis Beaubien à Patrick Donohue; \$275 [87857].

Westmount

Rue Dorchester, No 4266. Lot 941-289, avec maison en pierre et brique, terrain 25 x 130.7 d'un côté et 132.2 de l'autre, supr 3284. Rev. John Williamson à Mary Helen Fraser Vve de Chs M. Acer; \$9000 [87846].

Ave Mount Pleasant. Lot pt 325, terrain supr 1736 vacant. Wm Little Leonard, G. Little et al es qual à Leonard G. Little; \$1 et autres bonnes et valables considérations [87859].

Ave. Mount Pleasant. Lot 374-69b, terrain

irrg supr 2160 vacant. David Yuile à Wm Little et al; \$378 [87860].

Ave. Mount Pleasant. Lot 374-69, terrain 278 d'un côté 182 de l'autre x irrg supr 50269 vacant. David Yuile à Leonard G. Little; \$8797.08 [87861].

De Lorimier

Ave. Papineau. Lot 159a-2, avec maison en brique, terrain 51 x 170. The Montreal Hide & Calf Skin Co à Joseph Cusson; \$1500 [87804].

Maisonneuve

Ave. Letourneux. Lots 8-358, 359, terrain 25x100 chacun vacant. Chs Henri Letourneux à Gilbert Lamoureux; \$700 [87818].

Rue Ernest. Lots 14-515, 513a, 515b, 515c, 515d, 515e, 563 à 566; 8 terrains 25 x 80, 2 terrains 20 x 100 chacun vacants. Hon. Alph. Desjardins à The Royal Shoe Co; \$3350 [87819].

Ave. Jeanne d'Arc. Lots 14-312d, 312e, 313 à 321, avec maison en brique, terrain 275 x 100. Jos. Wilfrid R. Brunet à James B. Campbell et Wm Pratt; (Acme Can. Works) \$19500 [87820].

Outremont

Rue Durocher. Lots 32-3-39, 40, terrains 50 x 102.6 chacun vacants. Florida Bolduc épouse de Jos Albert Guimond à André J. H. St Denis; \$2000 [87796].

Notre-Dame de Grâces

Lot 98, avec maison, etc., terrain supr 107 arpents et 10 perches. Marie Louise Thérèse Prudhomme et al à Antoine Turgeon; \$13500 [87841].

Lot 115 et St Laurent, lot 556, avec maison etc., 2 terrains supr 60 arpents chacun. Le Shérif de Montréal à Benjamin Décarie; \$3300 [87843].

Montréal Ouest

Ave Inspector. Lot 140-597, terrain 50 x 110. James Plow à Wm Thomas Jarneau; \$1050 [87810].

St-Pierre-aux-Liens

Lot 119-5, Lachine, lot 951-4, pt 951-3 vacants. Wm Trenholme à Antoine Gauthier; \$350 [87848].

Lot pt 119-5, Lachine, lot 951 4 pt S. E. 951-3. Antoine Gauthier à Gilbert Constantineau; \$1000 [87849].

Lot 120-16, terrain vacant. Israël Gauthier à Wm Trenholme; \$456 [87850].

Sault aux Récollets

Rue Labelle. Lot 489-11, St Laurent, lot 2629-238, terrain 25 x 109.6. Oscar Levesque à Ths de Villeneuve Viau; \$300 (à réméré); [87838].

St Laurent

Lot 43. Flavie Provost Vve de Jos. Simard et al à Gervais Cousineau fils; \$215 [87835].

Rue Everett. Lot 2629-238, terrains 43 de front 26 en arrière x 82 vacant. Letang Letang & Cie, faillis à Oscar Levesque; \$200 [87837].

Ave Letang. Lot 2629-72, terrain 25 x 80 vacant. Philippe Elisée Panneton à Léon Duchesne; \$125 [87866].

Lachine

Ave Salisbury. Lot 916-191, terrain 48 x 100 vacant. Frederick Whyte à Thomas Whyte; \$100 [87851].

Longue Pointe

Lot pt 26 (pt 506) terrain vacant. La succession C. S. Rodier à The Chateauguay & Northern Ry Co; \$500 [87830].

Pointe-aux-Trembles

Lots 235-1, 187. Alex Desmarteau et al à La Cie de Chemin de Fer Chateauguay & Nord; \$6000 [87831].

Lot pt 70, Longue-Pointe, lot pt 409 (pt 236), pt 506. Annie Tiffin épouse de Jos Chaussé et al à The Chateauguay & Northern Ry Co; \$189 [87832].

Ste Geneviève

Lots 13, 14. Hilaire Mainville sr à Albert Edm Ogilvie; \$4100 [87824].

Voici les totaux des prix de ventes par quartiers:

Table with 2 columns: Quartier and Prix. Rows include St Jacques (\$32,145.00), St Laurent (1,974.75), St Louis (27,800.00), Ste Marie (16,625.00), Ste-Anne (6,810.00), St Antoine (35,300.00), Hochelaga (3,057.50), St Denis (4,600.00), St Jean-Baptiste (4,825.00), Ste Cunégonde (2,500.00), St Louis Mile-End (3,848.88), Westmount (18,175.08), De Lorimier (1,500.00), Maisonneuve (23,550.00), Outremont (2,000.00), Notre-Dame de Grâces (16,800.00), Montréal Ouest (1,050.00), St Pierre-aux-Liens (1,806.00).

\$ 204,367 21

Les lots à bâtir ont rapporté les prix suivants:

Table with 2 columns: Description and Prix. Rows include Rue Visitation, quartier St-Jacques: 54 1/2 c le pied; Rue Sherbrooke, quartier St-Jacques: \$1.01 le pied; Rue Moreau, quartier Hochelaga, 15 4/9 c et 13 c le pied; Ave Christophe Colomb, quartier St-Denis: 13 5/6 c le pied; Rue St-Dominique, St-Louis, Mile End: 35 c le pied; Ave Monongahela, do do 12 1/5 c le pied; Rue St-Urbain, do do 12 2/5 c le pied; Rue Comte, do do 11 c le pied; Ave Mount Pleasant, Westmount, 17 1/2 c le pied; Ave Letourneux, Maisonneuve: 14 c le pied; Rue Ernest, Maisonneuve: 16 1/2 c le pied; Rue Durocher, Outremont: 19 9/10 c le pied.

PRÊTS ET OBLIGATIONS HYPOTHÉCAIRES

Pendant la semaine terminée le 15 décembre 1900, le montant total des prêts et obligations hypothécaires a été de \$100,710 divisés comme suit, suivant catégories de prêteurs:

Table with 2 columns: Catégorie and Montant. Rows include Particuliers (\$57,235), Successions (16,000), Cies de prêts (7,000), Autres corporations (20,475), Total (\$100,710).

Les prêts et obligations ont été consentis aux taux de:

- 3 1/2 p. c. pour \$825.
4 p. c. pour \$600 et \$4,000.
5 p. c. pour \$6,000; \$6,800; \$7,000 et \$20,000.
5 1/2 p. c. pour 2 sommes de \$2,000; \$5,000 et \$7,000.

Les autres prêts et obligations portent 6 pour cent d'intérêt à l'exception de \$700, \$900, \$3,000 à 7, \$560 et \$1,000 à 8 p. c. d'intérêt.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1462e livraison 8 décembre 1900. — Un mousse de Surcouf, par Pierre Maël Les établissements du Creuson, par Daniel Bellet. — Vers la gloire, par Henry Guy. — Plumes de parure, par Mme Gustave Dumoulin. Abonnements: France: Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Union Postale: Un an, 22 fr. Six mois, 11 fr. Le numéro: 40 centimes. Hachette & Cie, boulevard St-Germain, 79, Paris.